Tirer profit de L'HISTOIRE

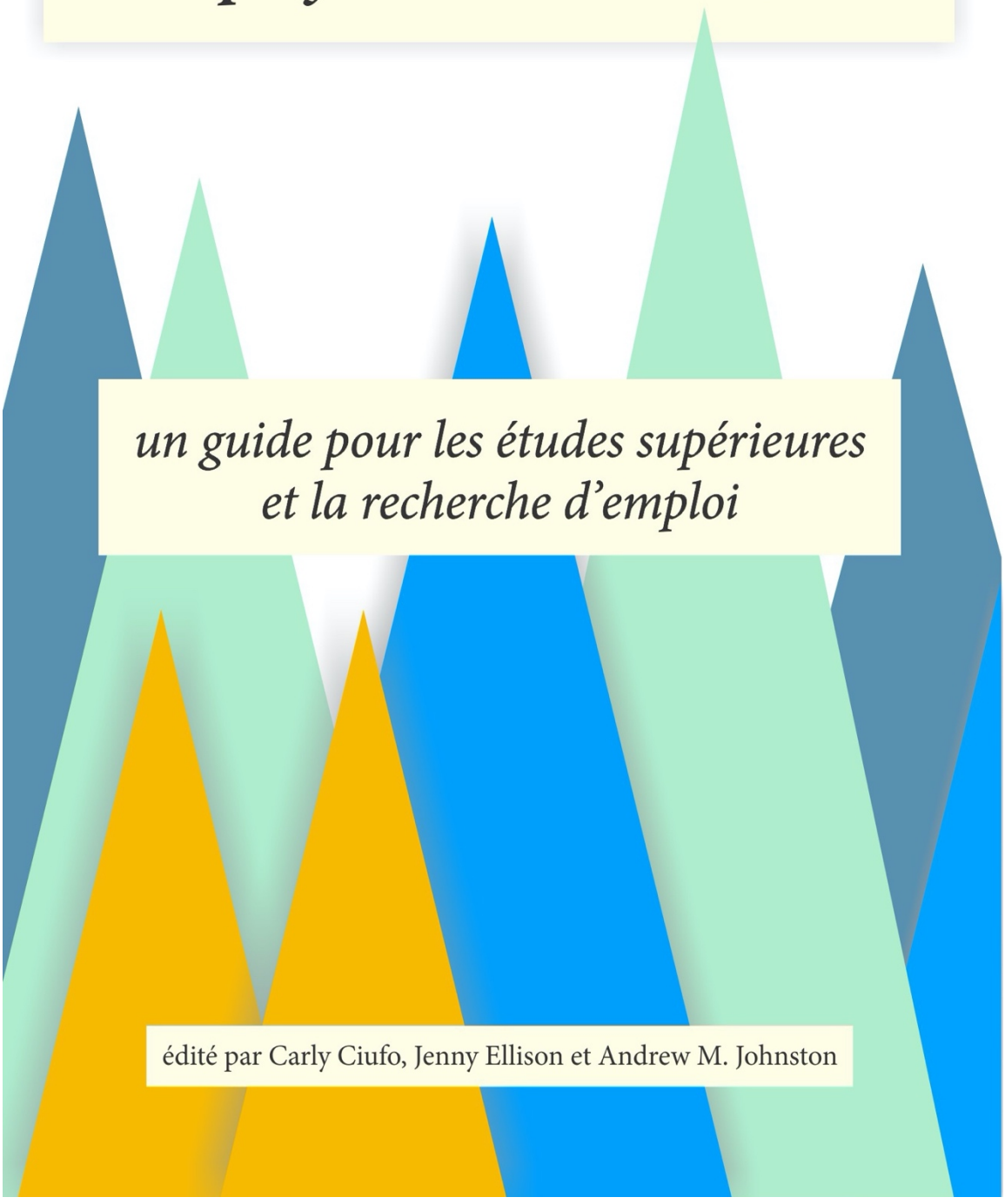

un guide pour les études supérieures et la recherche d'emploi

édité par Carly Ciufo, Jenny Ellison et Andrew M. Johnston

Tirer profit de l'histoire : un guide pour les études supérieures et la recherche d'emploi

Publié sous la direction de Carly Ciufo, Jenny Ellison et Andrew M. Johnston

avec le concours de

Lindsay Bilodeau, Michel Duquet, Sean Kheraj,
Brittany Luby, Allyson Stevenson

© La Société historique du Canada et la American Historical Association
2020

ISBN : 978-0-88798-314-6

Image de la page couverture :
Halina Johnston

Tirer profit de l'histoire

Remerciements

Tirer profit de l'histoire (*Employing History*) est un manuel destiné aux étudiantes et étudiants[1] de second et troisième cycles, à ceux qui commencent une carrière en histoire et à leurs directeurs d'études. Il s'agit d'un guide rempli de conseils pratiques pour s'orienter dans le monde des études supérieures, faire connaître ses recherches et trouver du travail. Publié pour la première fois en 1999, réactualisé en 2007, ce guide, dans cette nouvelle édition, reflète les défis et les opportunités qui attendent les historiens en 2020. Les chapitres de ce guide, certains nouveaux, d'autres augmentés, vous montreront comment aborder différentes orientations de carrière et comment écrire pour des publics divers. Vous découvrirez également des sections actualisées sur la manière de soumettre votre candidature à un département universitaire et de rédiger une demande de bourse ou de subvention.

Ce guide, dans cette nouvelle version, représente le point culminant de trois années de consultation avec l'ensemble des membres de la Société historique du Canada, dont les avis ont été recueillis tant lors d'entrevues en ligne que lors de séances organisées par la SHC en 2018 et 2019, qui lui étaient spécialement consacrées. Ces conversations ont largement confirmé ce que pensaient les rédacteurs du guide : les perspectives de carrière des historiens formés à l'université ont changé. Les anciennes versions du guide partaient de l'hypothèse que les historiens auraient des postes d'enseignants titularisés dans des universités. Mais au bout d'une décennie de « crise » dans le monde du travail universitaire, les universités ont foncièrement changé. De plus en plus d'historiens travaillent en dehors du monde savant, se servant de leurs compétences affûtées par leurs études supérieures de façons nouvelles et inattendues. Le nouveau titre de ce manuel de la SHC reflète ce changement,

[1] Dans la suite de ce livre, pour alléger la lecture, nous n'emploierons que la forme masculine, et éviterons les formes répétitives telles que « les professeurs et les professeures », sachant que la forme du masculin pluriel est *neutre*, et qu'elle inclut bien évidemment les femmes aussi.

pour signaler les multiples manières dont l'histoire est « employée » et utilisée par les étudiants diplômés.

Nous sommes sensibles à la passion et à l'énergie communicatives de tous les contributeurs de ce manuel. Cette édition révisée est le produit de plusieurs efforts simultanés. Lors d'une réunion du Conseil de la SHC, Adele Perry, présidente de cette réunion, Alison Norman et Joanna Pearce avaient lancé la discussion sur ce sujet. Carly Ciufo et Rhonda Hinther organisèrent par la suite en 2018, pour discuter de ce sujet, une table ronde intitulée « Qu'est-ce que ça donne ? *Devenir historien ou historienne* dans un marché d'emploi en mutation pour les universitaires ». Nous exprimons notre reconnaissance aux historiens qui ont participé à cette table ronde aux côtés de Cary, Jenny et Rhonda : la présidente, Dominique Marshall, Robert Talbot, Jean-François Lozier, Stacey Nation-Knapper et Andrea Eidinger.

Les rédacteurs du guide ont également bénéficié des remarques d'autres historiens qui ont répondu à l'article *Active History* qui accompagnait cette table ronde, ainsi qu'à l'appel général de la SHC : il s'agit d'Adam Chapnick, Kristine Alexander, Lorraine O'Donnell et Franca Iacovetta. Au cours du processus d'écriture, nous avons également consulté Sean Kheraj. Plusieurs historiens ont également apporté leur contribution en nous faisant parvenir des exemples de CV, et en nous faisant part de leurs avis et de leur expérience, que vous découvrirez dans le guide. Pour nous avoir fait part de votre vécu, merci à Brittany Luby, Ryan Shackleton, Lorraine O'Donnell, Gillian Leitch, Victoria Lamb-Drover, Sarah Glassford, Alison Norman, Ornella Zindukiyimana, David Tough, Mike Commito, Nathan Smith, Julia Rady-Shaw, Heena Mistry, Jason Friedman, Laurie Dalton, Jess Dunkin, Matthew McRae, Julien Labrosse, Michael Eamon, Heather Steel et Elizabeth Scott.

Michel Duquet, au bureau de la SHC, a coordonné le projet et contribué à le faire avancer. Nous le remercions pour les efforts qu'il a consacrés à ce projet, qui se poursuivront à mesure que nous complèterons et actualiserons ce guide dans les années à venir. Lindsay Bilodeau a eu un rôle essentiel pour amener ce projet à la vie ; en tant qu'assistante de projet, elle a fait avancer les dossiers, a dirigé et rédigé de grandes parties de ce texte. Merci tout spécialement à vous aussi, Brittany Luby (Anishinaabe) et Allyson Stevenson (Métis) pour nous

avoir fait part de vos points de vue sur ce guide en tant qu'autochtones au moment du processus d'évaluation par les pairs.

Plusieurs organismes nous ont procuré tant un financement que leur soutien pour amener ce nouveau manuel à la vie. Merci à la Fédération des sciences humaines pour nous avoir procuré la subvention initiale pour lancer ce travail. À travers tout le pays, des départements d'histoire ont apporté leur contribution financière à ce projet. Nos remerciements vont à York University, Carleton University, l'Université du Manitoba, Mount Allison University, l'Université de Lethbridge, l'Université de la Saskatchewan, l'Université de Toronto, l'Université de Colombie-Britannique, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de Waterloo, et Wilfried Laurier University. Le magazine *Affaires universitaires* nous a réservé un espace pour promouvoir le guide et faire connaître ce projet à d'autres universitaires. Merci à vous tous pour votre soutien.

En tant que rédacteurs, nous sommes hissés sur les épaules d'autres historiens qui ont élaboré les deux premières éditions de ce manuel. En 1999, Franca Iacovetta et Molly Ladd Taylor avaient coordonné un projet collaboratif qui avait produit la première version canadienne du manuel d'origine, *Becoming a Historian*, de l'American Historical Association, sur lequel se basent les deux premières versions de ce guide. Elles s'inspiraient du travail de Melanie Gustafson, rédactrice du manuel original de l'AHA. Catherine Carstairs, Dominique Clément, Robert Dennis, Lisa Helps, Rhonda Hinther et Heather Steel ont réalisé une seconde édition de ce manuel en 2007.

Chaque nouvelle édition s'est efforcée d'actualiser le guide et de refléter les changements intervenus dans ce domaine lui-même et sur le marché du travail. Nous avons poursuivi cette tradition de révision des éditions précédentes, d'ajouts et de modifications, sachant que ce guide continuera d'évoluer dans les années à venir.

Carly Ciufo
Université McMaster

Jenny Ellison

Musée canadien de l'histoire

Andrew M. Johnston
Université Carleton

1. Introduction – Pourquoi l'histoire ?

Carly Ciufo, Jenny Ellison, Andrew Johnston

Tirer profit de l'histoire. Guide pour les études supérieures et pour s'orienter sur le marché de l'emploi est un manuel rédigé par des historiens, pour des historiens. Il s'agit de la nouvelle édition révisée et actualisée d'un livre précédent, *Devenir historien ou historienne* (1999, 2007), qui s'efforce de répondre aux questions que vous n'osez pas poser (ou ne savez pas comment poser) pour savoir comment obtenir une maîtrise ou un doctorat en histoire, connaître les possibilités de carrière et diffuser votre travail. Il ne s'agit pas exactement d'un guide pratique, mais plutôt d'un moyen de vous faire connaître les différentes façons d'être historien, en rassemblant les meilleurs avis dont nous disposions.

Ce guide ne résoudra pas les grands problèmes auxquels sont confrontées les universités. Lors de nos consultations, les membres étudiants de deuxième et troisième cycles de la SHC ont exprimé leurs inquiétudes devant les effectifs des doctorants, la précarité et le concept d'*alt-ac* (soit d'emploi alternatif au monde universitaire). Nous n'aborderons pas ces questions directement dans ce manuel. Mais nous nous efforcerons de rendre au mieux la réalité contre laquelle les universités continuent de lutter : la plupart des étudiants qui décrocheront une maîtrise ou un doctorat travailleront en dehors du monde universitaire.

Les sections concernant les candidatures aux études supérieures, la collégialité, les bourses d'études, le circuit des conférences et la publication conservent la forme qu'elles avaient dans les précédentes éditions de ce livre. Nous avons cependant ajouté à ces chapitres quelques éléments au sujet de l'accessibilité, des réseaux sociaux, des publications pour le grand public et de la survie financière. D'autres sections, entièrement nouvelles, reflètent notre compréhension croissante de ce que peut être un historien et de ses possibilités d'emploi. Vous découvrirez une section plus approfondie sur les perspectives de carrière, qui inclut des profils d'historiens en activité et des conseils de leur part, ainsi que quelques exemples de CV.

Pourquoi l'histoire ?

Pourquoi l'histoire ?

Nous utilisons le terme « historien » pour définir les gens pour qui l'histoire est un prisme permettant d'analyser les problèmes, enseigner, interpréter le monde, rechercher la justice sociale, dévoiler des secrets et raconter des histoires.

Se former pour devenir un historien professionnel concerne quiconque travaille dans ce champ au sens large. Enseignants, fonctionnaires, personnel des musées, historiens pour le grand public, journalistes et bien d'autres, ont tous besoin du même apprentissage général, d'une formation à la méthodologie et de capacités de recherches.

Au moment où nous mettons la dernière main à ce manuel, en 2020, l'histoire se trouve à l'avant-scène du débat public sur plusieurs sujets qui se recoupent. L'histoire est toujours d'actualité. Mais, en ce moment, il existe une demande pour des historiens qui puissent contextualiser différents problèmes, allant du racisme à une pandémie mondiale, et de la brutalité policière au colonialisme de peuplement. Dans le monde entier, les sociétés se querellent au sujet de leur passé commun, de leurs monuments et de leurs manuels scolaires, au sujet de la culpabilité collective et de la responsabilité moderne. Partout, nous voyons un côté accuser l'autre de mentir ou de déformer ou de « réviser » l'histoire. Ce que confirment ces luttes au sujet du passé, c'est que la mémoire historique représente une partie sérieuse de la vie contemporaine, et que tout le monde le sait. La sphère publique retentit d'appels à davantage de compréhension historique, alors même que les universités, les gouvernements et les étudiants s'orientent vers d'autres champs d'étude. Nous ne viendrons pas à bout de ce dilemme ici. Mais ce que nous essayons de faire, c'est de dépasser la conception hiérarchique de ce que signifie être historien pour procurer un guide d'orientation dans les processus de formation de manière à accroître votre flexibilité d'emploi (et apporter, espérons-le, un peu plus « d'histoire » dans le monde).

L'histoire est une discipline. Ce n'est pas une vocation ou une orientation de carrière. La plupart des diplômes en histoire vous prépareront à l'étude et à l'interprétation du passé. Au-delà de cela, l'histoire peut impliquer différentes méthodes (l'histoire orale, l'analyse documentaire, la recherche de données) et se pencher sur n'importe quelle époque. De même, un diplôme d'histoire peut

ouvrir sur des choses différentes et vous outiller pour différents métiers, vous permettre d'enseigner dans d'autres disciplines ou tout simplement satisfaire votre curiosité, entre beaucoup d'autres choses. Chacun peut avoir des motivations très différentes de celles des autres pour faire de l'histoire. Ce guide entend bien qu'au sein de la « discipline » de l'histoire, il existe nombre de manières différentes d'être historien.

Pourquoi nous ?

En quoi et comment sommes-nous qualifiés pour réviser ce manuel et ajouter à son contenu ? Nous ne sommes ni plus ni moins qualifiés que d'autres dans ce domaine. L'esprit de ce guide a toujours été d'amener les historiens à faire part de leur expérience à ceux qui sont nouveaux dans la profession. Nous poursuivons cette façon de faire, ainsi que l'objectif d'inclure le plus possible de voix différentes. Ensemble, nous représentons trois générations d'historiens qui utilisent différemment leur diplôme en histoire. Nous parlons un peu de nous plus bas. Nos expériences n'ont été ni idéales, ni sans heurts, ni parfaites. Nous avons connu des victoires et des défaites. Nous avons appris des leçons et continuons d'apprendre des leçons. En tant que rédacteurs de ce livre, nous sommes de bons exemples du fait qu'être historien ne se résume pas à une seule chose.

Carly Ciufo
J'ai commencé mon doctorat en histoire après avoir travaillé dans des musées, des archives et des bibliothèques en tant qu'assistante de recherche, adjointe à l'obtention des droits d'auteur, archiviste adjointe et bibliothécaire de médiathèque. Pour une jeune femme détentrice d'une maîtrise en histoire, la vie dans de telles institutions était à la fois précaire et libératrice. Le fait de revenir à l'âge adulte dans un environnement universitaire en tant qu'étudiante au doctorat a représenté pour moi un parcours pour déterminer avec qui je voulais travailler et où je pourrais donner le meilleur de moi-même.

Pourquoi l'histoire ?

J'ai découvert pour la première fois l'édition la plus récente du manuel *Becoming a Historian* lorsque j'ai envisagé sérieusement de retourner à l'université pour y obtenir un doctorat. Je vivais à Halifax à cette époque, à mi-chemin d'un contrat de cinq mois de transcription d'histoire orale au Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Avant d'apprendre que le Musée canadien pour les droits de la personne était en cours de construction, le Quai 21 représentait ce que j'avais imaginé lorsque je pensais « travail de rêve ». Mais en 2016, ce travail n'était pas idéal et je me sentais complètement perdue sur le plan professionnel.

Lors d'une conversation téléphonique avec le Dr Rhonda Hinther, qui m'avait engagée pour mon premier contrat au Musée canadien pour les droits de la personne en 2013, nous avons évalué les pour et les contre de ce que devrait être mon projet de doctorat d'histoire, l'endroit qui conviendrait le mieux pour cela et avec qui travailler pour le mener à bien. Très vite, elle me suggéra de consulter le manuel *Becoming a Historian* ; il me guiderait, disait-elle, au cours des mois et des années à venir.

Il n'existe plus de façon unique d'être historien aujourd'hui, si tant est que cela ait déjà existé. J'espère que nos efforts ici, bien qu'incomplets, pourront transmettre l'idée que la façon de devenir historien est restée la même, et montrer en quoi elle a changé pour de nombreuses personnes de ce domaine.

Jenny Ellison
En 2007, je m'étais portée volontaire pour commenter, à titre d'étudiante diplômée, la dernière édition de ce manuel. À ma grande surprise, j'y reviens en 2020 en tant que corédactrice et historienne en activité. Mon expérience, dans l'intervalle, m'a conduite à faire partie bénévolement du groupe qui a révisé ce document. En tant qu'étudiante au doctorat à York University, j'ai aimé *Becoming a Historian* parce qu'il démystifiait en partie le monde universitaire et répondait aux questions que je n'osais pas poser. J'ai suivi une bonne partie des avis de ce manuel, et, en y repensant, je sais que j'ai commis quelques erreurs en dépit des sages conseils donnés par les précédentes générations de rédacteurs. En tant que rédactrice, mon cheminement de carrière représente un bon exemple de la fluidité du travail postdoctoral en histoire. Après mon doctorat, j'ai travaillé à contrat durant un an pour enseigner dans quatre (!) universités

différentes, avant d'entamer un postdoctorat durant deux ans, être en congé maternité durant un an et de passer neuf mois dans un contrat à durée limitée.

Au cours de ces années, la façon dont j'envisageais ma carrière lorsque j'ai commencé des études de troisième cycle a radicalement changé. Je me suis déprise de l'idée de travailler dans une université et je me suis de plus en plus lancée dans la communication avec le public. Réalisant cela, j'ai décidé de travailler en dehors de l'université et suis entrée en 2015 au Musée canadien de l'histoire en tant que conservatrice spécialisée dans les sports et les loisirs. Je ne vous raconte pas cela comme si c'était une *success story*. Selon votre point de vue, cela peut vous sembler plutôt l'histoire d'un échec. Moi, je perçois cette histoire comme la réévaluation et la réinvention d'une carrière. Elle reflète la plus grande leçon que j'aie retenue entre l'obtention de mon diplôme et aujourd'hui, qui est que les carrières sont fluides. Ce que vous ferez changera, peu importe où vous mène votre carrière, parce que votre vie changera et/ou que le marché du travail changera. Au troisième cycle, je croyais (comme la plupart des gens) que devenir historienne signifiait une seule chose : devenir professeure. Ce que j'ai appris au cours de mon cheminement dans ce système, c'est qu'il y a plusieurs façons de faire de l'histoire.

Andrew M. Johnston
J'ai suivi la voie la plus traditionnelle qui soit pour devenir historien professionnel, et donc peut-être la plus démodée. J'ai tiré profit d'honorables études de premier cycle à l'Université de Toronto au début des années 1980 pour poursuivre des études de second et troisième cycles aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Lorsque je suis revenu au Canada au début des années 1990, ma thèse encore inachevée alors qu'il ne me restait plus qu'une année de financement du CRSH, je suis tombé par hasard sur un emploi contractuel d'un an. À ce moment, l'économie était encore en récession, les universités pratiquaient de nouvelles séries de coupures budgétaires, les sciences humaines voyaient leur utilité sévèrement contestée et, par conséquent, il y avait peu d'emplois menant à une titularisation.

Il n'y avait que deux emplois dans mon domaine (en tant qu'étudiants au doctorat, nous découvrons souvent que notre « domaine » est défini par

l'annonce qui se présente), les deux dans les Maritimes. Pour être honnête, je n'étais pas sûr de vouloir être professeur, en raison d'un sentiment qu'éprouvent beaucoup d'étudiants diplômés : je n'étais pas sûr d'être assez intelligent pour cela. La plupart du temps, je me disais, tout en m'efforçant péniblement de finir ma thèse, que tout ce que je voulais, c'était me retirer dans une cabane au fond des bois. Mais j'ai envoyé ma candidature, ai reçu un coup de téléphone et ai été engagé (ainsi que je l'ai entendu plus tard) en raison de mon « sang-froid » au cours de l'entrevue – ma certitude de n'être pas assez qualifié ayant été interprétée par erreur comme un état de sérénité existentielle. J'ai également été engagé avant d'avoir totalement terminé mon doctorat, chose inouïe pour le marché de l'emploi d'aujourd'hui, mais qui se faisait déjà rare à l'époque. L'aimable département d'histoire de l'Université du Nouveau-Brunswick a misé sur moi, et je lui dois tout. Tout ce que j'ai appris sur l'enseignement et la collégialité, je l'ai appris à l'UNB. C'est là encore qu'au bout de trois ans quelques étudiants de second et troisième cycles me demandèrent quand j'avais su que je voulais être professeur. Je leur ai répondu honnêtement que je venais tout juste de le réaliser, à ce moment-même. Il fallait que je devienne professeur pour échapper à mes insécurités à ce sujet. Mais, pour être honnête, cela aurait pu tourner autrement.

Je sais que j'ai eu une chance incroyable dans mon parcours, franchissant de justesse les portes de l'université avant qu'elles ne claquent derrière moi. Mais je crois encore que l'histoire du monde est de l'importance la plus cruciale, même pour les plus jeunes des étudiants de premier cycle des plus petites villes. Cette passion pour les vertus incontournables de la pensée historique m'a conservé un travail, mais ce n'est que la bonne fortune qui m'a mis en position d'être titularisé et qui m'a accordé de grands privilèges. Aujourd'hui, on voit bien que la seule ferveur n'est pas suffisante pour accomplir une carrière universitaire conventionnelle ; mais ce guide est là pour vous procurer les meilleurs conseils pour vous frayer un chemin dans les défis et les opportunités qui se présenteront à vous dans une économie précaire, tout en gardant bien vivant votre idéal d'historien.

2. Études supérieures : les fondamentaux

Révisé et augmenté par Carly Ciufo, candidate au doctorat, McMaster University

Comme tout ce qui est créatif, les études supérieures en histoire représentent, pour la plupart de ceux qui s'y consacrent, un travail que l'on fait parce qu'on l'aime. Les historiens sont motivés par différents intérêts intellectuels et culturels, des passions politiques et des engagements personnels, envers leur famille ou leur communauté. C'est ce qui contribue à soutenir toute personne qui envisage une carrière en histoire.

Les études supérieures en histoire sont difficiles ; elles peuvent parfois s'avérer pénibles et provoquer de l'anxiété. Dans la plupart des programmes de maîtrise (M.A.), on attend de vous que vous lisiez d'énormes masses de documents, que vous rédigiez des dizaines de travaux démontrant votre aptitude et que vous écriviez un mémoire de recherche ou une thèse. Les étudiants au doctorat font tout cela eux aussi. Ils doivent en plus saisir les tenants et les aboutissants de plusieurs champs historiques assez vaguement définis et passer des épreuves exigeantes, mineures ou majeures, orales ou écrites, tout en effectuant des recherches et en rédigeant une thèse portant sur une recherche originale.

Lorsque l'on doit lire une douzaine d'articles par semaine pour trouver quelque chose de vaguement intelligent à dire lors d'un séminaire, se préparer aux examens généraux et survivre financièrement, il est difficile de trouver l'énergie pour terminer la rédaction d'une thèse et faire toutes ces choses nécessaires à l'entretien d'un être humain normal. Il est facile de perdre de vue la raison pour laquelle vous aviez choisi cette voie particulière au départ.

Survivre aux études de second et troisième cycles exige par conséquent que vous trouviez un équilibre entre accomplir certaines tâches obligatoires et conserver votre propre passion pour l'enquête historique. Ce n'est pas facile. Mais ce manuel est conçu pour vous procurer une compréhension en profondeur de ce à quoi vous devez vous attendre lorsque vous envisagez de vous lancer dans des études supérieures en histoire. Certains d'entre vous vont peut-être, après avoir fini de le lire, décider que les études supérieures ne leur conviennent pas, en fin de compte. Et c'est très bien. Nous souhaitons simplement que vous entriez dans ce processus en toute connaissance de cause, que vous soyez mieux préparés à affronter les difficultés que vous y

rencontrerez et, bien sûr, que vous soyez prêts à accueillir les opportunités qui se présenteront à vous.

Étapes des études supérieures

Il est important que vous compreniez ce que l'on exigera de vous dans les études supérieures avant que vous vous y engagiez. Les études supérieures semblent fonctionner selon un code de comportement secret, qui n'est jamais clairement explicité et que tout le monde a pourtant l'air de comprendre implicitement. Mais, bien que la définition générale de la discipline se borne à l'étude du passé, les attentes, les méthodes et l'orientation que l'on prend pour atteindre le passé changent assez souvent, au sein des facultés et dans le champ d'étude lui-même. Sachez que vous pouvez toujours poser des questions au personnel, aux étudiants et à vos professeurs pour bien saisir tout cela.

Comparativement à la plupart des cours d'histoire de premier cycle, dans les cycles supérieurs on met moins l'accent sur l'apprentissage des « faits » que sur l'interprétation, l'analyse et l'historiographie du champ d'étude. On demande également aux étudiants de second et troisième cycles d'aborder de façon plus rigoureuse que durant leurs études de premier cycle un certain nombre de théories, de techniques de recherche et d'approches méthodologiques. Il est également important de se souvenir que l'histoire n'est pas une discipline isolée. Elle fait partie d'une communauté d'autres disciplines en sciences humaines et sociales qui partagent certaines approches et ont un fondement commun. Bien que certaines puissent s'avérer plus utiles que d'autres, vous devrez quand même les connaître quelque peu et les interroger.

Bien que chaque programme d'histoire soit différent, il existe entre eux des similitudes fondamentales. Certains départements d'histoire au Canada – et presque tous les programmes d'études de second et troisième cycles aux États-Unis – admettent des étudiants au programme de doctorat alors qu'ils n'ont que leur baccalauréat (BA). Certains programmes de maîtrise autonomes n'exigent qu'une année de cours et un mémoire de recherche ou une thèse. Il existe des programmes d'un an, ou de deux ans, ces derniers exigeant le plus souvent une thèse. Lorsque j'ai commencé mon programme de maîtrise à

Queen's University en 2011, le département insistait fortement pour que je suive un programme d'un an de cours. N'étant pas sûre de vouloir poursuivre mes études au-delà de la maîtrise, j'ai répondu – avec le soutien de mon superviseur potentiel – que je souhaitais tenter d'achever une maîtrise en une année avec l'option de la thèse, pour pouvoir avoir l'expérience d'une soutenance. J'ai été acceptée dans ce programme avec ce projet en tête ; et j'ai fini par prendre deux cours d'un semestre et un cours d'une année entière, tandis que mes collègues suivaient l'équivalent de trois années de cours, en concrétisant mon espérance de soutenir ma thèse à la fin d'une année. Ce parcours est devenu moins fréquent car les diplômes de maîtrise sont de plus en plus considérés comme une épreuve pour vérifier si la poursuite d'études supérieures est appropriée ; les maîtrises basées sur des cours peuvent par conséquent sembler avoir une meilleure rentabilité sur le plan du temps que l'on y consacre et des coûts.

Si vous souhaitez vous lancer dans un doctorat, un programme de deux ans exigeant un mémoire de maîtrise pourra bien vous préparer au travail doctoral. On présuppose souvent qu'une maîtrise de deux ans avec mémoire est mieux considérée lorsque l'on soumet sa candidature au doctorat. Mais rien ne prouve que ce soit réellement le cas, surtout lorsque l'on met d'autres critères dans la balance, tels que les notes et les recommandations. Vous pouvez toujours utiliser le parcours avec mémoire de recherche qui vous fera entrer dans les archives et vous permettra de produire un travail universitaire original – susceptible d'être publié. Les programmes de maîtrise en histoire publique peuvent proposer une formation basée sur un projet tel qu'une exposition, une visite guidée ou une collection numérique. Quel que soit le chemin que vous prendrez, une maîtrise ouvre souvent sur la possibilité d'un programme de doctorat par la suite.

Les programmes de doctorat au Canada et aux États-Unis comprennent en règle générale une ou deux années de cours, de six à douze mois consacrés à l'étude en vue d'une série complète d'examens, puis une ou deux années de plus exclusivement consacrées à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Si votre recherche porte sur des personnes en vie et leur communauté, vous devrez en passer par un processus d'approbation éthique au sein de votre institution et/ou de la communauté que vous étudiez. Ces demandes prennent

du temps, mais elles sont d'une importance cruciale et elles sont généralement obligatoires pour que la recherche se fasse de manière éthique, en toute connaissance de cause.

Parfois, c'est la communauté à l'étude qui a elle-même proposé la recherche que vous allez entreprendre. Assurez-vous d'établir à l'avance un projet éthique qui spécifie clairement qui a le droit d'avoir accès à ces informations et sur quelle base. Assurez-vous que toutes les parties prenantes soient bien conscientes de leurs responsabilités, de ce qu'elles attendent les unes des autres ainsi que de cette recherche. La phase de recherche et de rédaction de votre thèse durera, comme nous l'avons déjà mentionné, deux ans ou plus. Lorsque l'on effectue des recherches dans des communautés en suivant des principes éthiques, cette durée est susceptible de s'allonger.

De nombreuses institutions d'études supérieures canadiennes parlent de « doctorat de quatre ans ». Le financement public des études supérieures est de plus en plus lié aux effectifs d'étudiants et au temps que ceux-ci doivent consacrer à leurs études pour l'obtention d'un diplôme. Les institutions d'études supérieures veulent voir leurs étudiants obtenir leur diplôme plus rapidement, et les administrateurs redoutent, souvent à tort, que les étudiants indécis restent traîner de nombreuses années à l'université. D'un autre côté, certains étudiants entament parfois précipitamment un doctorat de peur de ne plus obtenir de bourse d'études au bout de quatre ans.

Mais, soyons réalistes, très peu d'étudiants parviennent à terminer un doctorat en histoire en quatre ans. Il vous faudra jongler avec différentes obligations, outre l'enseignement et la recherche, et il vous sera peut-être nécessaire de travailler en dehors de l'université pour survivre financièrement. Et disons simplement que certaines thèses prennent plus de temps que d'autres. À une époque où de nombreux candidats veulent produire une thèse « publiable » pour pouvoir en tirer un livre et s'insérer dans le monde du travail, les étudiants sont soumis à une forte pression pour rédiger une thèse novatrice, qui fasse aussi la preuve de leur professionnalisme. Il vous faudra être efficace dans le travail et concentré sur vos études, en même temps que vous jonglerez avec les responsabilités de la survie financière et de la vie en général, tout en tirant parti des opportunités qui se présenteront pour diversifier vos compétences.

Travaux de cours

Tous les programmes d'études supérieures comprennent un certain nombre de cours. Suivre des cours, cela constitue une partie importante de votre formation supérieure en histoire et vous ne devriez pas les considérer comme un parcours d'obstacles contraignant qui vous freinerait dans la préparation de vos examens de fin de session ou la rédaction de votre thèse. Les cours vous feront découvrir différents champs du savoir. Vos travaux de séminaire deviendront peut-être les fondations de votre thèse de maîtrise, votre première communication lors d'une conférence, ou votre première publication. Ils pourront vous donner l'opportunité de tester des pistes pour votre thèse et vous aideront à formuler un sujet de dissertation. Les séminaires d'études supérieures donnent également aux professeurs et aux étudiants l'occasion de commencer à se connaître en tant que *collègues*. Ils constituent souvent le meilleur moyen de construire une communauté de professeurs et d'étudiants. Vos camarades de classe constitueront peut-être le noyau de votre réseau social et intellectuel des années à venir. Soyez aimable avec eux.

Les cours d'études supérieures peuvent consister en tout petits séminaires de lecture ne comptant qu'un, deux ou trois étudiants sous la férule d'un seul professeur, ou bien en plus grandes classes de dix à vingt étudiants. Certains cours seront orientés vers la recherche et comprendront la rédaction de dissertations (essais) basés sur une première investigation, tandis que d'autres seront intégralement historiographiques et orientés vers l'analyse critique des travaux universitaires afin de préparer les étudiants à leurs examens dans un champ donné. Les cours qu'enseignent les professeurs se situent généralement dans leur domaine de spécialisation afin que les étudiants puissent tirer le meilleur parti de cours tels que, disons, « l'histoire culturelle », « l'Amérique de la guerre froide », ou « crime et châtiment en France au début de la période moderne », enseignés par des chercheurs à la pointe de leur domaine.

Certains départements exigent de leurs étudiants qu'ils suivent un cours de méthodologie historique et/ou qu'ils fassent la preuve de leurs compétences dans une ou plusieurs autres langues. La plupart des étudiants suivront leurs

cours au sein du département d'histoire, mais certains pourront suivre un ou deux cours en dehors de leur « département d'attache » dans un champ connexe tel que les sciences politiques, ou dans un programme interdisciplinaire tels que l'étude des religions ou de l'Asie du Sud-Est. Vérifiez quelles sont les exigences pour l'obtention de votre diplôme pour voir s'il y a une limitation au nombre de cours interdisciplinaires qu'il est possible de suivre dans votre programme. Au cours de ma maîtrise, j'ai suivi un cours de politiques identitaires dans le département de Science politique pour acquérir des connaissances plus solides sur le nationalisme québécois. Ce faisant, les historiens s'exposent aux idées des autres disciplines et ont l'opportunité de nouer des liens avec des professeurs et des étudiants extérieurs à leur département. Ces relations auront leur importance dans votre développement intellectuel et dans votre survie émotionnelle au cours de vos études supérieures.

En outre, les cours représentent la voie principale pour faire entrer les étudiants des deuxième et troisième cycles en contact avec la culture universitaire. Vous serez exposé à une grande diversité de points de vue, tant dans vos lectures que dans vos conversations avec les étudiants et les professeurs. Vous apprendrez à penser de manière analytique afin d'acquérir un point de vue critique sur les travaux d'autres historiens – au lieu de les admettre automatiquement ou de les rejeter dédaigneusement. Vous-même verrez vos recherches, votre écriture, vos analyses… être critiquées. Bien que les critiques excessives soient improductives, la plupart des remarques que l'on vous fera vous aideront à améliorer votre travail. Acceptez-les.

Les cours peuvent également représenter un moyen d'acquérir de l'expérience et une compréhension de la pratique de l'histoire dans la fonction publique, les musées, les sites historiques publics et d'autres espaces professionnels. Il se peut que votre programme vous propose des occasions d'apprentissage par l'expérience ou des travaux de cours qui vous mettront en contact avec les processus d'écriture, de recherches et de communication en dehors des universités. Vous pourrez également vérifier si les cours de lectures dirigées peuvent servir à travailler avec un historien en contexte non universitaire. Si vos intérêts de recherche sont en lien avec des collections, des projets ou des travaux entrepris par des organismes extérieurs au monde universitaire, vous

pourrez explorer ces options pour vous aider à acquérir un savoir et une expérience professionnelle auprès de ceux qui travaillent dans ces domaines.

Il est possible que les travaux de cours vous intimident ou vous déroutent. Certains professeurs semblent favoriser certains étudiants ayant un point de vue particulier et vouloir rabaisser les étudiants qui ne semblent pas « à la hauteur… » de certains critères mystérieux. Les étudiants rivalisent parfois entre eux pour se mettre en valeur ou attirer l'attention des professeurs. Les étudiants n'ayant qu'une expérience directe ou familiale limitée avec le monde savant pourront se sentir submergés et/ou marginalisés lors des séminaires hebdomadaires.

Quelques étudiantes seront découragées par des étudiants et des professeurs qui leur paraîtront ouvertement agressifs, tandis que les étudiants PANDC pourront être, sans nécessité, affectés par des remarques dépourvues de tact. Ils auront peut-être à faire le travail supplémentaire qui consiste à éduquer les autres au sujet du racisme ou de l'identité ethnique. Les étudiants privilégiés devraient quant à eux être conscients de ce problème de racisme et des autres formes d'exclusion. De nombreux autres facteurs peuvent faire en sorte qu'un.e étudiant.e se sente exclu.e. Venir d'une minorité ethnique ou linguistique, avoir des convictions politiques ou religieuses « différentes », avoir des enfants, voire simplement étudier un sujet considérablement « différent », tout cela est susceptible d'intensifier ce vécu. La plupart des étudiants et des professeurs se sentent inadaptés par moments. Le « syndrome de l'imposteur » est une réalité. Mais tous les étudiants de deuxième et troisième cycles éprouvent quelques incertitudes quant à ce qu'ils sont censés faire en cours. Posez des questions. Vous êtes tous étudiants et vous êtes tous là pour apprendre.
Les difficultés pédagogiques et interpersonnelles auxquelles beaucoup d'étudiants sont confrontés, et auxquelles s'ajoutent des soucis financiers et des responsabilités à l'extérieur, sont réelles. La phase la plus intensive des travaux de cours se déroule durant les premières années des études supérieures, alors que de nombreux étudiants viennent de s'installer dans une nouvelle ville, doivent surmonter la séparation d'avec leur famille et leurs amis et peut-être s'adapter à une relation amoureuse à distance, voire aux réalités d'une famille qui s'agrandit. Les étudiants des deuxième et troisième cycles sont aussi divers que les gens de tout autre milieu professionnel.

Il est tout à fait normal de se sentir seul et/ou désorienté, aussi tirez parti des opportunités intellectuelles et sociales que représentent les travaux de cours. Souvenez-vous que vos cours ne représentent pas la somme totale de votre vie intellectuelle ; apprenez tout ce que vous pouvez du professeur, de la liste de lectures et de vos travaux obligatoires pendant que vous êtes là. Vous n'avez pas besoin de tout savoir, et vous devriez vous appliquer à ne pas perdre le sommeil à essayer d'anticiper ce que vos professeurs vous demanderont ou voudront entendre. La plupart des professeurs veulent simplement vérifier que vous avez abordé les lectures prescrites et que vous avez quelque chose d'intéressant à en dire ; ils ne souhaitent pas vous voir sacrifier vos relations amicales avec vos collègues ou votre développement intellectuel pour un « A ». Traitez les autres étudiants avec respect. Essayez de formuler des critiques constructives sans être dur, et d'en recevoir sans être sur la défensive. Les cours sont des lieux d'apprentissage collectif et de débats nourris.

Si vous éprouvez de la difficulté à vous exprimer dans un séminaire, que vous n'en comprenez pas le contenu, ou si vous rencontrez d'autres problèmes qui affectent vos résultats en classe, parlez-en à votre professeur et à d'autres étudiants en qui vous avez confiance. J'ai prononcé très peu de mots dans les séminaires de ma dernière année de premier cycle, mais j'avais fini par surmonter cela au moment où j'ai eu ma maîtrise.

Les professeurs sont souvent de bon conseil parce qu'ils sont passés par là et/ou qu'ils ont aussi guidé d'autres étudiants ayant eu des problèmes similaires. Les étudiants ayant le même état d'esprit verront que créer un groupe d'étude est utile pour passer à travers les lectures du cours ou venir à bout de certaines inquiétudes. L'amplification des idées d'étudiants partageant le même état d'esprit peut également représenter une stratégie importante pour se défendre contre des situations difficiles en classe. Mais si vous rencontrez de sérieux problèmes avec le contenu du cours, ses exigences ou l'atmosphère de la classe, parlez-en à votre professeur, à l'association des étudiants diplômés en histoire, à votre directeur d'études ou aux instances appropriées.

Et, pendant tout ce temps, gardez à l'esprit que les cours ne durent pas éternellement. Prenez-les du bon côté : ils représentent une magnifique opportunité d'acquérir des connaissances sur de nouveaux sujets, de mettre à

l'épreuve de nouvelles compétences et de mettre en pratique le travail exigeant, mais passionnant, de l'historien.

Les « champs » du doctorat

Dès le début de votre programme de doctorat, on vous demandera de choisir vos « champs ». Cela est courant dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Les « champs » sont vos domaines de spécialisation universitaire. Ils se définissent souvent en termes d'histoires nationales ou de frontières géopolitiques (comme l'histoire canadienne, américaine, africaine ou de l'Amérique latine), ou de périodes (comme l'Europe médiévale, la Chine à l'époque moderne ou l'histoire de l'Antiquité), ou les deux. De nombreux départements proposent également des champs thématiques ; ces derniers peuvent être très larges, comme l'histoire culturelle ou l'histoire comparative des femmes, des genres et des sexualités, ou bien au contraire être très spécifiques, comme l'histoire de la médecine, du colonialisme ou de la migration. Certains champs thématiques tels que l'histoire du travail (*labour history*) en Amérique du Nord sont restreints à deux historiographies nationales.

Consultez les lignes directrices de votre département, et demandez à votre conseiller, votre directeur d'études et vos camarades étudiants comment choisir vos champs. Essayez de les choisir en fonction de vos intérêts et faites-en sorte qu'ils soient complémentaires. Basez-vous sur ce qu'il y a de plus fort dans votre parcours universitaire et sur les ressources disponibles dans votre département. Il est préférable de choisir vos champs de bonne heure dans votre carrière pour éviter de disperser vos efforts. Demeurez réceptif aux nouvelles possibilités, car vos intérêts sont susceptibles de se modifier durant les premières années, au fur et à mesure que vous découvrirez de nouveaux sujets, de nouveaux professeurs et de nouveaux livres.

Vos champs font partie de votre développement intellectuel. La plupart des programmes d'études supérieures répondront favorablement aux demandes de changement. Lorsque vous choisirez vos champs, ne prêtez pas trop attention aux sujets que vous-même ou vos professeurs croyez propices à vous mener à un emploi dans l'enseignement. Ne vous inquiétez pas si vous ne parvenez pas

à la *parfaite* combinaison des champs susceptible de vous mettre sur la voie d'une titularisation à l'avenir. Vous ne pouvez absolument pas prévoir quelle constellation particulière de spécialités sera recherchée par un futur comité de recrutement.

Il est important de se spécialiser, mais sans que cette spécialisation devienne trop étroite. Pensez sérieusement à donner de l'ampleur à votre savoir et à être capable de polyvalence, à la fois pour enseigner plus tard et aux fins de votre recherche. Par exemple, si votre champ principal est l'histoire africaine, vous pourriez prendre pour deuxième champ l'empire britannique et la colonisation, et pour troisième le monde atlantique. Si vous vous intéressez principalement à l'Europe médiévale mais envisagez de rédiger votre thèse sur la famille et la communauté, vous pourriez choisir l'histoire des femmes ou l'histoire des genres en second lieu ; pour plus d'ampleur, un troisième champ en histoire religieuse, histoire ancienne ou histoire de l'Europe dans l'Antiquité pourrait s'avérer utile. Pour ma thèse de doctorat qui portait sur les musées des droits humains au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, mon champ principal était l'histoire canadienne, et mes champs secondaires, l'Empire britannique et les études mémorielles. J'avais choisi ces champs parce que ma recherche exigeait une profonde compréhension de l'historiographie canadienne en même temps que des bases solides sur la traite transatlantique des esclaves et la muséologie, et ces cours étaient ceux qui s'en rapprochaient le plus parmi ceux que l'Université McMaster avait à proposer cette année-là.

Examens de fin de session

Dans la plupart des programmes en Amérique du Nord, les étudiants au doctorat achèvent leurs examens de qualification au cours de leurs premières années d'études. Ce sont les examens de fin de session. Les étudiants sont interrogés sur un, deux ou trois champs, mais ces examens sont extrêmement variables suivant les départements. Chacun exige de bien connaître les livres ou les articles de la liste établie par le département ou élaborée par l'étudiant en consultation avec les examinateurs. Certains programmes demandent uniquement des examens écrits, d'autres une soutenance orale, mais beaucoup

exigent que les étudiants fassent la preuve qu'ils ont acquis des connaissances à la fois par des examens écrits et par une soutenance orale devant un jury de professeurs. Hors du Canada, les programmes n'exigent pas toujours d'examens de fin de session ; dans ce cas, il vous faudra trouver un équilibre entre la formation dispensée et le coût à l'international d'un programme donné, avec le diplôme et l'expérience que vous recherchez.

Lorsque j'ai commencé mon programme de doctorat, j'étais la seule canadianiste de ma cohorte. Je rencontrais en alternance, une fois tous les quinze jours, quatre professeurs pour discuter des travaux essentiels de ce champ d'étude. Cela devait me permettre de comprendre l'historiographie canadienne, si jamais j'avais l'opportunité de l'enseigner. On ne m'a pas donné l'opportunité de contribuer à développer la liste de lecture, ce que j'aurais aimé pourtant ! Néanmoins, ces sessions solidement supervisées par mes professeurs m'ont permis d'acquérir, par de nombreuses lectures sur les personnages, les évènements et les différents sujets, une grande amplitude de savoir. À la fin, j'ai subi un examen écrit de fin de session de trois heures. Pour mes deux champs mineurs, j'ai suivi deux cours d'un semestre chacun, qui exigeaient que je lise encore davantage, que je rédige des travaux de recherche approfondis et que je subisse un examen final pour chacun – alors que mes collègues de maîtrise n'avaient pas à le faire. Mes travaux de cours et mes examens étaient terminés au bout de ma première année de doctorat. D'autres départements, dans d'autres universités, procèdent différemment. Cela se faisait de cette façon à McMaster, sachant que la composante orale des examens serait simplement une répétition des évaluations subies toutes les deux semaines lors de mes cours de spécialisation.

À l'heure actuelle, les examens de fin de session et le « folklore » qui leur est associé sont devenus fortement anxiogènes pour les étudiants, et causes de chagrin. Cependant, les examens de fin de session sont un rite de passage qui marque la transition entre l'étudiant prometteur et l'adulte futur universitaire, qui a fait la preuve de ses capacités en matière de lectures approfondies et de pensée analytique et qui possède désormais le savoir fondamental nécessaire pour enseigner. La plupart des départements ont tendance à diviser les étudiants au doctorat en pré- et post-examens, établissant une différence entre

les *étudiants* au doctorat et les *candidats* au doctorat[1]. Certains professeurs se montrent plus inflexibles que d'autres lorsqu'il s'agit de noter la qualité de la performance qu'ils attendent lors d'un examen, mais personne n'a envie de voir les examens finaux servir d'instruments de torture ou d'humiliation intellectuelle.

Vous allez réaliser que la préparation aux examens est exigeante, voire parfois très stressante. Mais souvenez-vous qu'il s'agit pour vous d'une opportunité exceptionnelle et unique de lire et de réfléchir. La préparation aux examens de fin de session vous confère en réalité le privilège de passer une longue période de temps à lire et à songer à l'univers du savoir. Vous n'aurez plus beaucoup de temps pour cela dans les années à venir.

Lors de vos examens, on vous demandera de commenter et d'évaluer des sources secondaires, mais vous ne serez pas obligée de donner la « bonne » réponse. Les professeurs attendent de vous des réflexions intelligentes sur ce que vous aurez lu. On vous demandera de lire et de commenter des faits historiques ou des travaux universitaires qui ne correspondent pas nécessairement à vos intérêts personnels. Si vous avez l'intention de vous spécialiser dans un certain domaine de l'histoire, cela vous aidera à maîtriser les paramètres d'ensemble du champ qui se situent au-delà de votre propre spécialisation. Et si vous avez un contrat d'enseignement, on vous demandera de couvrir également les évènements et les travaux savants situés en dehors des limites étroites de votre thèse de recherche. Le principal objectif des examens est de vous faire connaître votre discipline dans toute son ampleur et de vous préparer à enseigner. Essayez d'apprécier ce que vous lisez, concentrez-vous sur ce que vous faites et évitez de paniquer au sujet de ce qui vous reste à apprendre.

Presque tout le monde passe ses examens du premier coup. En général, les professeurs ne souhaitent pas voir les étudiants rater leurs examens ; ils veulent les voir s'en tirer aussi bien que possible. Mais si quelque chose allait de travers et que vous ratiez un examen, ce ne serait pas la fin du monde. La plupart des départements vous laisseront recommencer. Essayez de savoir pourquoi les

[1] Ce qui a donné naissance à un phénomène unique aux États-Unis où les étudiants mentionnent sur leurs cartes de visite « ABD », signifiant *all but dissertation*, soit « tout (terminé) sauf la thèse ».

membres de votre comité n'ont pas été convaincus par votre performance et demandez-leur comment vous améliorer. Si vous pensez avoir été traité injustement, renseignez-vous sur vos droits et mettez au point une stratégie pour régler ce problème. Prenez conseil auprès de professeurs et d'administrateurs sensibles à votre situation. Parlez au directeur du programme d'études supérieures, à l'école des études supérieures, et peut-être à votre syndicat. Ils pourraient vous suggérer des orientations.

Au pire, les examens de fin de session représentent une lutte à mener. Mais, au mieux, ils constituent un moyen utile de maîtriser plusieurs ensembles de travaux historiques. Et il se pourrait bien aussi que ce soient les derniers examens que vous ayez à passer.

La thèse doctorale

Les cours et les examens de fin de session prennent beaucoup de temps et d'énergie, mais le mémoire de recherche, le mémoire de maîtrise ou la thèse doctorale constituent la partie la plus importante des études supérieures en histoire. Parvenir à achever un mémoire de recherche, un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat qui soient intéressants et bien menés représente un accomplissement significatif. Votre thèse de doctorat sera susceptible de définir votre carrière et de déterminer la façon dont les autres, dans la profession historique, vous considéreront, mais elle pourra également n'être qu'un jalon sur votre itinéraire professionnel. C'est là que vous imposez votre marque individuelle, en tant qu'universitaire. Peu importe que vous ayez eu d'excellents résultats à vos examens de séminaires, et peu importe que vous ayez jugé ces examens difficiles ou pas, votre thèse de doctorat est ce déterminera le plus directement votre réussite sur le marché de l'emploi universitaire. Bien que cette section se concentre sur la recherche et sur la rédaction de la thèse de doctorat, certains des avis donnés ici peuvent aussi s'appliquer aux mémoires de recherche ou de maîtrise.

1- Choisir un sujet de thèse

Études supérieures : les fondamentaux

Au moment de choisir votre sujet de thèse, essayez de choisir un sujet qui corresponde aux tendances universitaires actuelles mais qui puisse en même temps prendre de nouvelles directions. Les meilleurs sujets sont ceux qui défrichent de nouveaux terrains au moyen de découvertes empiriques, qui posent différemment les questions, ou qui proposent des interprétations novatrices. C'est une bonne idée de choisir votre sujet en pensant à son potentiel de publication, pour un livre par exemple, mais efforcez-vous plutôt de choisir quelque chose qui vous intéresse – car cela occupera vos pensées pendant longtemps.

Il est important également de vous assurer que votre sujet soit « faisable ». Pourrez-vous découvrir suffisamment de sources primaires et y avoir accès ? Pourrez-vous terminer cette recherche en deux ans ? Votre directeur de thèse et d'autres professeurs peuvent vous aider à identifier les ressources et à formuler votre idée ou votre inspiration de telle manière que votre sujet devienne faisable. Cependant, ne laissez pas les préoccupations de vos professeurs prendre le pas sur les vôtres. Faites votre propre choix, mais écoutez attentivement les inquiétudes de vos professeurs s'ils n'approuvent pas votre projet d'emblée. Prenez contact avec des historiens de ce domaine pour les interroger au sujet des sources, faites des repérages en archives et suivez les pistes que vous donneront les revues périodiques pour vous assurer que votre projet de thèse soit réellement réalisable – et qu'il n'a pas déjà été traité.

Il est important de savoir que tous les sujets ne sont pas proposés par nous-mêmes. Certains étudiants effectuent des recherches à la demande d'une communauté. Assurez-vous dans ce cas de travailler conjointement avec votre institution, votre département et la communauté étudiée afin que chacun ait une idée bien claire de ses responsabilités dans cette recherche ainsi que dans sa diffusion.

Lorsque vous avez choisi un sujet, votre programme des études supérieures devra le soumettre à la Société historique du Canada et à l'American Historical Association pour l'inclure dans leurs bases de données sur les thèses en histoire. Vous pouvez également vous-même utiliser ces bases de données pour découvrir les sujets des travaux en cours.

2- Choisir votre comité

Pendant que vous pensez à votre sujet de thèse, vous aurez déjà quelque peu envisagé avec quelle personne vous aimeriez travailler dans votre département. De nombreux programmes exigent que vous ayez déjà trouvé un directeur de thèse avant de leur soumettre votre candidature ; d'autres vous mettront en contact avec un professeur qu'ils jugent convenir le mieux à votre projet d'étude. J'ai consulté mon ancien directeur de maîtrise avant de soumettre ma candidature au doctorat dans l'université dans laquelle il travaillait dorénavant. Il m'a fait rencontrer un historien des droits humains au Canada, qui a accepté de codiriger mon projet avec lui. J'ai choisi le dernier membre de mon comité en fonction de mon champ mineur en études mémorielles, pensant qu'il serait, parmi les membres de la faculté, celui qui serait le mieux à même de me guider dans les parties de ma thèse portant sur la muséologie. Ensemble, ces trois membres expérimentés du comité pourront me conseiller sur les travaux scientifiques, les sources primaires et la méthodologie de la thèse. Nous tenons des réunions annuelles pour faire le point et nous assurer que je suis sur le bon chemin. De pair avec un président de comité et un examinateur externe, telles sont les personnes qui vont se prononcer sur la qualité de votre soutenance.

3- Rédiger une proposition

La plupart des universités exigeront que vous leur soumettiez une proposition de thèse, un plan ou une problématique. Ces étapes servent à empêcher les étudiants de se lancer dans des projets irréalisables, non éthiques ou mal avisés. Les exigences pour la proposition de thèse ou la problématique sont très variables. Dans toutes les provinces, de nouveaux protocoles de recherche ont élargi et compliqué ce processus. Consultez votre bureau des études supérieures pour connaître les exigences particulières à votre programme. À l'Université McMaster, j'ai dû exposer un projet de 30 pages devant les membres de mon comité pour leur donner un aperçu de mon approche, de mes méthodes et de mes sources pour prouver que je comprenais ce projet et que j'étais capable de le mener à bien. Il s'agit là une opportunité irremplaçable de concevoir la recherche avant de s'y attaquer réellement.

Le processus de préparation de la proposition doctorale vous aidera à clarifier votre plan de thèse. Votre proposition devrait dessiner clairement les contours du sujet que vous avez l'intention de réaliser ainsi que formuler quelques questions générales orientant l'investigation. Elle devrait inclure une brève présentation des travaux secondaires pertinents, ainsi que de quelques-unes des sources primaires et des sources d'archives que vous avez l'intention d'explorer. Ne vous inquiétez pas si quelques-uns de ces détails restent encore incertains ; la proposition consiste en une série de questions et d'hypothèses de travail, et il ne s'agit pas d'une feuille de route définitive. Vous devez démontrer que vous avez un programme de recherche concret. Vous pouvez peut-être également commenter la qualité de certaines de vos sources primaires.

Il s'agit également d'une occasion de penser à l'organisation de votre recherche. Vous vous rapprochez de ce qui sera probablement, jusqu'ici, le plus grand projet d'écriture de votre vie et vous en serez l'unique auteur. Comment allez-vous procéder pour collationner, trier et utiliser vos sources de manière efficiente et éthique ? Combien de temps vous faudra-t-il pour discuter avec les archivistes, rechercher des sources et contacter vos futurs collaborateurs ? Devez-vous soumettre votre projet à un comité d'éthique dans votre université ou dans une communauté ? Combien de temps allez-vous consacrer au travail de « postproduction » tel que la transcription d'histoires orales, l'organisation de sources numérisées ou l'interprétation de citations ? Aurez-vous la possibilité de recourir à des outils numériques ou à une aide extérieure pour vous aider à faire tout cela rapidement tout en respectant l'éthique ? Ma thèse n'aurait jamais pu être un projet de quatre ans à cause de l'histoire orale et des composantes d'analyses muséales que j'y ai intégrées. L'approbation de mon approche éthique a pris plus longtemps que prévu (près de neuf mois), tandis que je visitais trois villes, avec un séjour de trois mois dans chacune d'elles. Mon projet d'histoire orale a suscité plus d'intérêt que je ne l'aurais cru, et mon nombre d'entrevues a doublé, multipliant par deux également le temps à consacrer aux transcriptions. Faites votre possible pour vous organiser au mieux dès le début afin de pouvoir vous adapter aux imprévus qui ne manqueront pas d'advenir.

Vous ne connaissez pas d'avance les réponses à vos questions. Votre thèse prendra forme au fur et à mesure de la recherche et de la rédaction. Jusqu'à ce

que vous ayez produit quelques chapitres, il se pourrait que votre proposition reste le seul travail écrit – à part vos travaux de cours – dont les membres de votre comité et de votre département disposeront pour évaluer votre performance. Elle pourra servir de base importante pour toutes les lettres de référence qu'ils rédigeront pour vous. Elle pourra également vous servir de base pour vos déclarations personnelles lorsque vous rédigerez des demandes de bourse ou des candidatures à un emploi. Certaines universités, avant de vous attribuer un financement, exigeront que votre proposition ait été formellement acceptée avant que vous leur soumettiez votre candidature. Prenez cet exercice au sérieux, mais efforcez-vous de le terminer et de le soumettre dans un délai raisonnable, car vous pourrez toujours l'actualiser et le réviser lorsque les circonstances l'exigeront.

4 - La recherche doctorale

Quels que soient les soutiens que peuvent vous apporter votre département et vos conseillers, vous effectuez des recherches en vue de rédiger votre thèse. Certains départements encouragent les étudiants à travailler en priorité avec un unique conseiller, tandis que d'autres favorisent le système des comités. Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai deux codirecteurs et un troisième membre de comité. Adaptez votre façon de faire au système qui prévaut dans votre département, aux préférences de votre directeur de thèse et à vos propres besoins. Discutez avec votre directeur ou avec votre comité de thèse pour mieux connaître leurs attentes quant à votre façon de procéder. Entretenez une bonne relation de travail avec les membres de votre comité. Discutez avec eux pour savoir à quelle fréquence ils s'attendent à communiquer avec vous, et pour leur faire savoir en quoi vous aimeriez qu'ils vous apportent leur appui. Étant donné la situation des structures de pouvoir dans les départements et les universités, il se peut que cela ne soit pas facile. Adoptez un mode de communication clair dans vos relations avec eux, posez-leur des questions sur la forme et sur les processus, et n'oubliez pas que vos professeurs, quels que soient leurs défauts, ont un savoir et des compétences que vous n'avez pas, même si vous devenez un expert dans le domaine de votre thèse.

Dans le travail universitaire, la recherche est l'activité de prédilection de nombreux historiens. À ce stade, vous avez le droit de vous immerger

totalement dans votre propre recherche. Ne remettez pas à plus tard votre visite aux archives et le labeur fastidieux et quotidien de la lecture de vieux journaux dans la salle des microfilms. Allez-y ! La recherche pour une thèse, surtout lorsqu'elle implique des déplacements ou du travail en archives, prend du temps. Parfois cela implique de passer de nombreuses journées apparemment improductives à passer au crible du matériel qui ne donnera absolument aucun résultat. À ce stade, la persévérance peut s'avérer plus importante que le brio. Il est utile de commencer par les sources secondaires avant de passer à l'analyse des sources primaires, mais vous revisiterez et reconsidérerez votre matériau secondaire.

Par moments vont se présenter de nouvelles voies de recherche et des histoires de vie individuelles qui vont vous faire sortir du chemin prévu. En ce qui me concerne, les possibilités de financement, l'approbation éthique de ma recherche et mon mariage ont modifié, à des degrés divers, mon calendrier de déplacements et mes avenues de recherche possibles. Faire de l'histoire orale avec compétence et respect exige de la patience, parce qu'il est impossible de prévoir dans quelle mesure les personnes que vous envisagez d'interroger seront désireuses de participer, ou si vos horaires pourront concorder. Les méthodes telles que celles de l'histoire orale vont dicter votre calendrier, ce qui ne sera pas le cas des recherches dans des archives en ligne, par exemple. Il sera difficile de prévoir combien de temps vous prendra votre recherche doctorale, mais plus tôt vous commencerez, mieux vous vous organiserez.

5 Rédiger la thèse

De nombreux étudiants de troisième cycle trouvent difficile de s'arrêter de chercher. Même après quelques années de recherche, ils sont toujours curieux de savoir ce qui se trouve dans les boîtes d'archives qu'ils n'ont pas encore ouvertes, ou ils souhaitent parler de ce qu'ils ont découvert à une personne de plus. Mais peu importe que le travail d'archives soit si plaisant, il faut commencer à écrire.

De nombreux historiens trouvent utile d'écrire en même temps qu'ils effectuent leurs recherches, afin d'éviter de se trouver devant une montagne de documentation au bout d'un an ou deux. Certains étudiants préparent leurs

chapitres en même temps qu'ils cherchent, tandis que d'autres se servent des communications à des conférences pour coucher leurs premières idées sur le papier. D'autres encore préfèrent rassembler toutes leurs données avant de se lancer dans l'analyse et la présentation.

Quelle que soit votre préférence, commencez par rédiger la section dans laquelle vous vous sentez le plus à l'aise pour démarrer avec le plus possible d'assurance. Il s'agit rarement de l'introduction. Attendez-vous à ne rien produire apparemment certains jours, mais votre cerveau sera toujours au travail ; le lendemain ou les jours suivants pourront s'avérer extrêmement productifs. Et, en tous cas, gardez la trace de vos idées et de vos inspirations lorsque vous effectuez vos recherches. Ruminez et pensez à votre travail, puis écrivez ; cela pourra constituer d'importants fondements pour les arguments plus généraux de votre thèse. Munissez-vous d'un carnet de notes ou ouvrez un dossier sur votre ordinateur exclusivement consacré à noter vos idées, vos résolutions, et les cahots que vous rencontrez en chemin.

Écrire demande du temps et de la pratique, et rédiger une thèse implique quantité d'esquisses, de brouillons et de réécriture. Même ceux qui peuvent s'offrir le luxe de se consacrer à plein temps à l'écriture de leur thèse devront y passer au moins un an. Commencez tôt et efforcez-vous de ne pas vous décourager. Certains professeurs pensent que, pour une thèse, on passe autant de temps à écrire qu'à effectuer des recherches.

Une fois que vous aurez commencé à écrire, votre façon de procéder et la présentation de votre travail à votre comité varieront en fonction du protocole du département, des préférences individuelles et des exigences de votre comité. On pourra vous demander de remettre des chapitres à intervalles réguliers, ce qui permet aux étudiants de se mettre progressivement à jour et aux professeurs de s'assurer que ceux-ci sont toujours sur la bonne voie. Mais vous pouvez préférer rédiger une grande partie de votre thèse avant de la soumettre aux remarques du comité. Bien que cette dernière méthode vous permette de développer des idées et des arguments en continuité, cela signifie aussi que vous courez le risque de voir une grande partie de votre travail rejeté ou sévèrement critiqué par votre comité. Ce serait risquer un revers cinglant.

Le nombre et la nature des remarques des membres du comité de thèse est extrêmement variable : certains professeurs font des commentaires analytiques et stylistiques très détaillés, tandis que d'autres se contentent de quelques brèves remarques. Certains étudiants reçoivent des remarques de tout leur comité durant tout le processus d'écriture, tandis que d'autres ne consultent que leur directeur de thèse jusqu'aux révisions finales. Quelle que soit votre situation, prêtez une oreille attentive à ces remarques de vos professeurs et souvenez-vous que le processus d'écriture impliquera nécessairement d'importantes corrections. Ne considérez pas ces révisions comme un obstacle, mais comme une partie essentielle du processus d'écriture.

6- Restez concentré

La plupart des étudiants doivent faire des efforts pour surmonter le sentiment d'isolement du travail de rédaction quotidien. Ceux qui ont des difficultés financières ou des responsabilités familiales devront travailler très dur pour trouver le temps d'écrire. Le soutien du groupe, qu'il soit formel ou informel, peut s'avérer être la clé du succès et de la survie. Le fait de manger aux archives a « nourri » plus d'un historien en formation. Les groupes informels d'étudiants dédiés aux discussions des travaux en cours se révèlent souvent des lieux essentiels à la formulation des idées dans un environnement qui procure de l'encouragement, comme le font aussi les séminaires de recherche plus formels. Ayant vécu dans d'autres parties du pays avant de revenir dans ma ville d'origine pour y faire mon doctorat, le fait de passer mes fins de semaine avec ma famille proche a été essentiel à ma progression quotidienne. Certaines personnes ayant « l'angoisse de la page blanche » trouveront utile de se voir imposer des dates limites précises, et des récompenses pour les avoir respectées. D'autres font bon usage des ressources mises à leur disposition sur le campus, telles que des conseillers pour les aider lorsqu'ils trouvent l'écriture trop difficile. « L'angoisse de la page blanche » peut aussi provenir d'un traumatisme indirect, parfois lié au fait de détenir la connaissance de faits pesants, au sujet desquels il peut être difficile d'écrire. Recherchez ces services de conseil et d'aide lorsque vous le jugez nécessaire et approprié.

La thèse est la dernière étape de votre formation supérieure, et vous ne devriez pas la laisser devenir un obstacle qui vous empêche d'avancer. Ce n'est pas

votre « grand œuvre ». La thèse est un essai de grande taille, ou une série d'essais liés entre eux, sur un sujet que vous avez énormément approfondi. Pensez à la thèse que vous allez soutenir comme au premier jet du livre que vous publierez un jour. Les études supérieures sont une étape. Soyez conscient qu'un retard n'est pas un échec personnel, mais servez-vous des ressources à votre disposition pour répondre aux exigences de votre diplôme.

7- La soutenance

Après que tous les membres de votre comité ont lu l'intégralité de votre thèse et jugé qu'elle était acceptable, le dernier stade de ce processus est la soutenance. Pendant près de deux heures, vous allez répondre à des questions que vous poseront, au sujet de votre thèse, un examinateur externe qui est un expert dans son domaine, un ou deux représentants de l'université et les membres de votre comité. Le processus diffère selon les universités, aussi vous faudra-t-il vous renseigner pour savoir comment se déroulent les soutenances dans votre département.

Si les soutenances sont publiques, assistez à l'une d'entre elles pour voir comment cela se déroule concrètement, et invitez votre famille, vos amis et vos collègues à assister à la vôtre. Par-dessus tout, prenez plaisir à faire cette soutenance. Vous en savez davantage sur votre thèse que quiconque dans l'assistance. Prenez le contrôle de la conversation et sachez que, comme lors des examens, vous avez le droit d'admettre, à l'occasion, que vous ne connaissez pas la réponse.

Les études supérieures en histoire peuvent parfois être éprouvantes, mais elles constituent également une expérience extrêmement enrichissante. En tirant parti des avantages et en amoindrissant les difficultés du troisième cycle, vous parviendrez à franchir cette étape de la formation de l'historien. Trouvez ce qui fonctionne pour vous et qui fera de vous le meilleur historien que vous puissiez être. Ce faisant, vous vous rappellerez la passion, la joie et la curiosité qui vous ont conduit vers l'histoire en premier lieu. Vos qualités d'historien seront armées de savoir, quels que soient à l'avenir les chemins que vous prendrez dans la suite de votre carrière.

3. Survivre financièrement. Le financement des études supérieures

Révisé et augmenté par Andrew M. Johnston, Ph.D., professeur agrégé, Université Carleton

De nombreux étudiants de deuxième et troisième cycles obtiennent un financement pour toute la durée de leurs études, ou du moins une partie. Cependant, celui-ci provient rarement d'une seule source. Il vous faudra rechercher activement une grande diversité de sources de financement, qui vont des bourses pour la recherche et les déplacements, des prix et récompenses pour les travaux d'écriture, jusqu'à divers emplois sur le campus ou ailleurs. Outre le fait qu'il s'agit de sources essentielles de soutien financier – en plus d'autres aides, telles que les ordinateurs et les contrats de recherche et d'enseignement –, les bourses de voyage et les bourses doctorales consolident le moral et la confiance en soi, vous permettent d'améliorer votre curriculum vitae (CV) et vous confèrent un certain prestige. Vous pouvez utiliser ces prix et subventions comme des blocs de maçonnerie qui vous permettront d'obtenir d'autres bourses et d'autres contrats qui vous procureront le financement nécessaire pour achever votre programme d'études. Ici, nous vous indiquons les différentes possibilités de financement pour vous aider à prendre le meilleur départ possible sur le plan pécuniaire.

Dans l'idéal, les étudiants devraient avoir un financement assuré pour chaque année de maîtrise et de doctorat ainsi que pour quelques années d'études postdoctorales. Cependant, il faut être réaliste quant à vos chances d'atteindre ce niveau de sécurité financière. Concrètement, les fonds sont limités et la concurrence est rude pour la plupart des emplois et des attributions de bourses. Les frais d'inscription sont moins élevés au Québec, mais les universités anglo-canadiennes disposent souvent de davantage de fonds propres destinés aux étudiants diplômés que les universités francophones de cette province. S'assurer un bon financement à partir de différentes sources prend du temps et de l'énergie ; heureusement, beaucoup d'universités et de départements organisent régulièrement des ateliers de financement, et quelques universités disposent de « spécialistes des demandes de bourses » pour vous aider à préparer une bonne candidature.

Il vous faudra envisager non seulement les bourses d'études et les emplois subventionnés par votre département, mais aussi les emplois extérieurs au département et à l'université. Vous devriez commencer à chercher de bonne heure, avant d'intégrer un programme, et « ratisser large ». Prenez conseil auprès du bureau de la recherche et de l'emploi de votre université, de votre directeur des études supérieures, de votre directeur de thèse et d'autres étudiants ayant déjà obtenu des bourses et décroché des emplois.

Il existe également des fonds ciblant spécialement les étudiants PANDC, bien que cette pratique soit plus fréquente aux États-Unis qu'au Canada. Cependant, en 2019, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a inauguré le programme des Mesures favorisant l'épanouissement du talent autochtone pour que les demandes de bourses des candidats au doctorat qui s'identifient comme autochtones soient prises en considération au-delà des quotas de leur établissement. Les étudiants inuit, métis et des Premières nations ont également la possibilité de soumettre leur candidature à une grande variété de bourses d'études par l'intermédiaire du bureau des études supérieures, du gouvernement fédéral, ou de leurs instances locales, métisses ou des Premières nations.

Si vous avez un handicap, vous pouvez avoir accès à certaines aides. Pour connaître ces possibilités de financement, renseignez-vous auprès du bureau des études supérieures et/ou des associations d'étudiants diplômés de votre institution.

Et si jamais vous vous trouviez en grande difficulté financière, rien ne vous empêche d'aller voir votre superviseur ou votre directeur d'études en lui disant simplement : « je suis fauché… vous n'auriez pas un travail pour moi ? »

Étudier en étant salarié

Ici nous évoquons les possibilités d'emploi sur le campus et ce que cela implique pour vos perspectives de carrière. Cette section s'adresse surtout aux étudiants canadiens. Les étudiants étrangers doivent s'acquitter de frais d'inscription élevés ; si vous êtes un étudiant « à visa », contactez le bureau des étudiants internationaux de votre université pour vous renseigner sur les postes

que vous pouvez occuper. En tant qu'étudiant étranger, vous serez soumis à des restrictions d'emploi spécifiques, mais vous bénéficierez également d'opportunités d'emploi particulières ; certains emplois sur le campus sont susceptibles de vous être réservés, tels que les contrats d'auxiliaires d'enseignement pendant les sessions d'été.

Votre département peut vous proposer des emplois universitaires à temps partiel. C'est le plus souvent de cette façon que les universités financent leurs étudiants. L'intitulé de ces emplois varie, depuis assistant de recherche jusqu'à auxiliaire d'enseignement ou chargé de cours à temps partiel, mais ils rentrent tous dans la catégorie de l'emploi des étudiants des cycles supérieurs. L'offre d'emploi peut se présenter comme une incitation à intégrer un programme d'études supérieures, ou au moment où vous êtes admis dans ce programme, ou lors de votre deuxième ou troisième année. Toutes les tâches que vous effectuez en tant qu'étudiant de deuxième ou troisième cycle pour un professeur ou une équipe de recherche dirigée par des professeurs ou un département devraient être payées, et votre contrat doit stipuler le nombre d'heures travaillées par semaine selon un calendrier déterminé dès le début du semestre. De nombreuses universités ont également des syndicats d'étudiants salariés des cycles supérieurs qui précisent vos conditions de travail (en 2019, il y avait 25 syndicats de ce type au Canada). Certaines bourses d'études imposent une limitation au nombre d'heures de travail salarié. Vous devrez discuter de vos tâches avec la personne en charge de l'emploi que vous avez accepté. Lorsque vous en connaîtrez les détails, vous pourrez décider d'accepter cet emploi ou non. Assurez-vous toujours que l'offre d'emploi et ses exigences soient détaillées par écrit. Lorsque cela est possible, assurez-vous que vos tâches et votre échelle salariale soient conformes à ce qui est spécifié par votre syndicat. Tenez le compte de vos heures et communiquez avec votre directeur d'études si vous avez atteint la limite de vos heures hebdomadaires ou semestrielles.

Gardez à l'esprit que même si l'on vous a promis un certain montant de financement sous la forme d'un contrat de chargé de cours, la plupart des départements exigeront que vous soumettiez votre candidature à certains emplois en particulier (tout en sachant qu'il est possible que vous ne soyez pas encore capable d'être chargé de cours pour le cours que vous souhaitez ou pour

lequel vous vous sentez le plus qualifié). Veillez soigneusement aux dates limites des candidatures et des demandes de renouvellement. Soumettez vos candidatures bien avant l'échéance. Votre directeur d'études devrait être au courant de vos progrès et être capable de vous orienter vers les emplois auxquels vous pouvez postuler. L'attribution d'un financement aux étudiants de deuxième et troisième cycles dépend de la taille de votre département et de ses ressources, et du fait qu'il soit lié ou non par une entente syndicale. La plupart des étudiants des cycles supérieurs employés dans la plupart des universités du Canada sont à présent protégés par des syndicats, le plus souvent le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Les contrats d'assistants de recherche

Être assistant de recherche vous aidera à acquérir de précieuses compétences tout en vous laissant des horaires plus flexibles que ceux des chargés de cours. En tant qu'assistant de recherche, vous pourrez travailler pour un professeur, ou pour une équipe facultaire ; si vous étudiez dans une université francophone du Québec, cette équipe de recherche est susceptible d'avoir des liens avec une équipe universitaire belge ou française. Vous devrez effectuer l'une des tâches suivantes (ou plusieurs) : compiler des données statistiques, contribuer à la publication d'un manuscrit, organiser une collection d'archives, créer un site Internet, réaliser l'index d'un livre, photocopier des articles publiés ou des sources primaires, mener ou transcrire des entrevues d'histoire orale, ou monter une exposition muséale. Dans certaines universités, vous aurez le choix entre être assistant de recherche ou chargé de cours. Lorsque c'est possible, essayez d'obtenir un contrat d'assistant de recherche au moins une fois lors des années que vous passerez aux études supérieures, pour développer vos compétences en matière de recherche. Les étudiants souhaitant faire carrière en histoire publique tireront particulièrement profit de tels emplois.

Lorsqu'une université vous embauche en tant qu'assistant de recherche, il est plus que probable que vous soyez payé sur les fonds qu'un professeur ou un groupe de professeurs ont obtenus. Autrement dit, ces professeurs investissent leurs propres fonds de recherche dans votre formation. Soyez professionnel et respectez le nombre d'heures et le calendrier de travail convenus. Gardez-vous de croire que vous pourrez effectuer les tâches assignées en moins de temps

que ne le spécifie le contrat ou que vous pourrez les faire à la dernière minute, car, inévitablement, vous n'y arriverez pas et vous décevrez votre professeur/employeur. Si votre situation change en cours de contrat et que vous vous trouvez dans l'impossibilité de respecter l'accord initial, parlez-en au professeur qui vous a embauché. Souvenez-vous qu'il s'agit d'une entente professionnelle et que vous pourriez avoir besoin un jour que cette personne écrive une lettre de référence pour vous. Vous ne voudriez pas que l'on dise de vous qu'en tant qu'assistant de recherche, vous n'êtes pas fiable.

Si l'on ne vous a pas attribué de financement ou si vous avez besoin d'un emploi supplémentaire, vous pouvez rechercher un travail en rapport avec le monde « savant » en dehors de votre département : les historiens travaillant pour le gouvernement ou pour des musées, les « laboratoires d'idées » et autres organismes pourraient avoir des emplois à proposer. Cherchez autour de vous et faites savoir à votre superviseur et aux autres professeurs du département que vous cherchez du travail. En dehors des universités, le rôle « d'assistant de recherche » est susceptible d'exiger des compétences allant au-delà de la recherche sur les sources primaires et de l'analyse des sources secondaires. Les ministères ou instances gouvernementales, par exemple, verront d'un bon œil votre capacité d'écrire de manière succincte, votre savoir-faire technologique, vos compétences langagières ou le fait que vous soyez à l'aise sur les médias sociaux. En tant qu'étudiant de cycle supérieur en histoire, vous vous construisez des bases en recherche et en écriture, mais pour trouver de l'emploi, il vous faudra affûter de multiples compétences.

Durant les deux dernières décennies, la recherche sur les revendications territoriales autochtones et les processus de réparations a permis de procurer de nombreux emplois en dehors des universités. Ces emplois peuvent présenter une opportunité significative de mettre la recherche historique au service de la rectification d'injustices commises dans le passé envers les peuples et les communautés autochtones. Mais il vous faut savoir que vous consacrer à la défense d'une cause pour certains organismes pourrait vous empêcher de témoigner à l'avenir en faveur de ces mêmes causes. Les comités de sélection des chercheurs et des experts du domaine juridique ont fortement tendance à privilégier la neutralité.

Informez-vous bien au sujet des contraintes que les instances subventionnaires de votre département ou des trois conseils imposent au travail à l'extérieur des universités. Certaines bourses d'études ne sont attribuées qu'à la condition que le récipiendaire ne travaille pas et/ou ne travaille que durant un nombre d'heures limité en dehors de son projet d'études supérieures subventionné.

Les charges de cours

En même temps qu'elles apportent une aide essentielle au corps professoral, les contrats de chargés de cours sont conçus pour vous faire acquérir une compétence en enseignement. À l'instar d'un contrat d'apprentissage, ces contrats vous donnent l'opportunité d'apprendre à devenir un professeur d'université sous une supervision professionnelle. Vous pourrez parfois acquérir une certaine expérience en donnant des cours extérieurs à votre champ particulier. Et si c'est parfois une bonne idée de donner plusieurs cours différents en tant que chargé de cours, le fait de donner le même cours plusieurs fois représente moins de charge de travail. Cela peut s'avérer une stratégie utile, si l'occasion se présente à vous, afin que vous puissiez vous concentrer sur votre rechercher et votre écriture.

Il existe au moins deux types d'assistance à l'enseignement : noter les travaux des étudiants, ou diriger des discussions en petits groupes ou des tutoriels au sein d'une classe. Une charge de cours comprend en général ces deux ensembles de tâches. Par contraste, un correcteur, qui note les travaux des étudiants, a un rôle plus limité. Les contrats d'auxiliaires d'enseignement qui combinent l'enseignement tutoriel et la notation sont plus nombreux dans le Canada anglophone, bien que les universités tant francophones qu'anglophones se reposent assez lourdement sur les correcteurs.

Lorsque vous travaillez comme auxiliaire d'enseignement dans un cours dirigé par un professeur de l'université, ce professeur a la responsabilité de votre conduite dans ce cours. Par conséquent, il est probable que ce sera lui qui stipulera ce que les étudiants auront à faire (par exemple, des lectures hebdomadaires en tutoriel et des sujets de rédaction), en tout ou en partie. Ce professeur assistera souvent à l'un de vos tutoriels pour vous observer et il pourra également évaluer vos aptitudes à la notation. Dans l'idéal, votre

instructeur vous donnera des « trucs » pour diriger les discussions et une grille d'évaluation pour noter les travaux écrits. Mais vous devrez sans doute toujours justifier auprès de lui pourquoi vous avez donné telle note à tel travail, et il est possible qu'il révise cette note. Parfois vos étudiants passeront par-dessus votre tête pour demander à l'instructeur qu'il modifie leur note. Tout cela est normal. Considérez cette fonction comme une opportunité d'apprentissage. Le directeur du cours ne fera pas que vérifier si vous vous acquittez de vos responsabilités ; il vous demandera également votre avis sur les sujets de travaux et les questions d'examens, et vous consultera pour savoir comment améliorer le cours. Dans l'idéal, votre relation devrait être collégiale, malgré le déséquilibre du pouvoir. En outre, les auxiliaires d'enseignement sont évalués à la fois par les étudiants de premier cycle et par leurs instructeurs ; cela peut être intimidant au début, mais rappelez-vous que vous êtes en apprentissage – leurs jugements vous aideront à apprendre.

Dans la plupart des universités canadiennes, les contrats d'auxiliaires d'enseignement sont protégés par des ententes syndicales et des formules bien établies qui stipulent le temps requis pour préparer un tutoriel d'une heure, ou pour noter un devoir de telle ou telle longueur, un examen final, etc. Dans la plupart des contextes encadrés par des syndicats, on exige que l'auxiliaire d'enseignement et le professeur se rencontrent à mi session pour évaluer la charge de travail de l'auxiliaire et vérifier si les deux parties sont satisfaites de leur relation contractuelle. Il arrive que des disputes éclatent entre l'auxiliaire et le professeur qui donne le cours, le plus souvent à propos des attentes envers l'emploi et les termes du contrat. Si vous vous trouvez dans cette situation, commencez par approcher la personne pour qui vous travaillez directement. Si cela vous met mal à l'aise, ou si vous l'avez déjà fait en pure perte, allez voir votre délégué syndical pour lui faire part de vos préoccupations au sujet de cette personne. Vous pouvez également vous adresser au directeur des études supérieures.

Que ces réunions formelles aient réellement lieu ou pas, assurez-vous que le professeur en charge de ce cours soit conscient des heures que vous avez travaillées et des tâches que vous avez accomplies. Il est crucial que vous-même et le professeur vous entendiez à l'avance sur vos obligations en tant qu'auxiliaire d'enseignement, et que ce dernier surveille vos progrès durant tout

le trimestre. Soyez professionnel, mais ne vous laissez pas non plus surcharger de travail ; les termes de votre contrat doivent être respectés des deux côtés.

Votre expérience de chargé de cours ou auxiliaire d'enseignement sera très précieuse lorsque vous chercherez un poste d'enseignant à temps plein. Les comités de recrutement recherchent des candidats ayant des compétences pédagogiques. Il est tout à fait dans votre intérêt de bien faire et que des observateurs du corps professoral témoignent de vos succès dans la classe. Que ce soit sous la forme de lettres de recommandation ou de rapports du département, les commentaires des professeurs, soutenus par les évaluations des étudiants, donneront du poids à vos candidatures à d'autres emplois. Il sera utile pour vous que vos performances soient évaluées de différentes façons. Les évaluations des étudiants du cours peuvent parfois s'avérer problématiques, en particulier pour les femmes et les PANDC qui sont fréquemment soumises à des critères différents. Les universités en sont conscientes, aussi mieux vaut que votre dossier contienne également des évaluations par vos professeurs et par les pairs. Quoi qu'il en soit, prenez la position de chargé de cours au sérieux !

Il ne vous est cependant pas nécessaire d'exercer cette fonction chaque année de votre cursus d'études supérieures. Visez le prix et finissez votre thèse ! Bien que les fonctions d'auxiliaire d'enseignement constituent un travail gratifiant, qui vous aide à payer vos factures, c'est aussi un travail exigeant et chronophage. Bien sûr, certaines semaines d'enseignement seront plus éprouvantes que d'autres, et il est plus facile de donner un cours pour la seconde fois que pour la première fois. Mais ne commettez pas l'erreur de consacrer l'essentiel de votre semaine de travail à un emploi à temps partiel payé sur la base de 10 à 15 heures par semaine. Vérifiez ce que stipule votre contrat. Si votre syndicat a établi que noter un devoir de 8 à 10 pages prend 20 minutes, alors suivez cette formule. Vous apprendrez à être efficace (cela fait partie de la formation). Les contrats de chargés de cours sont conçus pour financer vos études supérieures, et certains étudiants s'y lancent avec beaucoup d'aptitudes et d'enthousiasme. Mais soyez toujours attentifs à ne pas perdre de vue votre propre travail.

Candidatures

Pour donner vos propres cours

Certains étudiants de deuxième et troisième cycles ont la possibilité d'enseigner leurs propres cours, en procédant eux-mêmes à la planification, l'enseignement et la notation. Certains départements peuvent inviter des étudiants bien avancés dans leur doctorat à donner un cours relevant de leur spécialisation. Dans certaines universités, les étudiants sont en concurrence pour cette possibilité d'enseigner le cours qu'ils ont eux-mêmes proposé et conçu. Dans d'autres cas, le département fait connaître l'ouverture d'un emploi d'enseignement tant au sein de l'université qu'à l'extérieur. Certains départements se font une règle de ne pas embaucher leurs propres étudiants pour enseigner, aussi vous devrez vous renseigner sur la politique de votre département à ce sujet. Si les enseignants à temps partiel de votre université sont syndiqués, il se peut qu'ils aient un droit d'antériorité sur les cours soumis à candidatures. Dans certains départements, les étudiants au doctorat ont la possibilité de se préparer à l'enseignement en concevant un cours dans le cadre de leurs examens finaux. En outre, il existe des possibilités d'emplois dans l'enseignement par sessions dans des institutions extérieures à l'université, comme les CEGEP au Québec, les collèges communautaires, d'autres universités, etc. Pour beaucoup d'entre nous, le bonheur d'enseigner nous rappelle ce qui nous avait poussé à faire des études supérieures au départ.

Enseigner votre propre cours présente de nombreux avantages. Le fait de concevoir et d'enseigner un cours vous permettra d'acquérir d'importantes compétences sur le plan universitaire. Cela indique que vous maîtrisez le sujet que vous enseignez et démontre votre capacité de planifier et gérer un projet d'importance. Si vous envisagez une carrière universitaire, c'est une bonne idée d'enseigner l'un de vos propres cours durant vos études supérieures afin de savoir si vous aimez enseigner ou non. Cependant, vous n'avez pas besoin de donner de nombreux cours pour faire la preuve de vos aptitudes à l'enseignement universitaire, et de nombreuses personnes ayant obtenu leur doctorat sont embauchées sans même avoir cette expérience. Les comités d'embauche de professeurs ont besoin de savoir si vous êtes capables d'enseigner à des étudiants de premier cycle – que vous saurez rédiger le

synopsis d'un cours, établir des listes de lectures instructives et, en règle générale, susciter l'intérêt des étudiants – mais peu d'entre eux vous demanderont de fournir une longue liste des cours que vous aurez donnés pour le prouver. Ils prendront aussi sérieusement en considération les bonnes évaluations que vous aurez obtenues en tant que chargé de cours, ainsi que la qualité des conférences ou cours magistraux que vous aurez donnés. Souvenez-vous que donner un cours peut vous prendre énormément de temps et que cela peut retarder l'avancement de votre thèse ; il vous faudra bien peser le pour et le contre lorsque vous devrez choisir entre ces opportunités d'enseigner et la nécessité de terminer votre doctorat.

Bien sûr, certains étudiants passent beaucoup de temps à enseigner, parfois pendant des années, moins par désir d'acquérir de l'expérience que pour des raisons de survie financière. Un bon dossier d'enseignement peut aider un étudiant du supérieur à obtenir d'autres contrats : les départements qui proposent des contrats à court terme (mais aussi précaires) préfèrent souvent les enseignants confirmés aux candidats ayant un profil de chercheur prometteur. Malheureusement, depuis les dernières décennies, les universités ont souvent opté pour les contrats à court terme moins onéreux pour remplir leurs charges d'enseignement : les chargés de cours représentent environ un quart du personnel enseignant de la plupart des universités canadiennes, mais enseignent de 30 à 40% des cours[1]. Les nouveaux étudiants diplômés du supérieur qui entrent, pour des raisons économiques, dans le cycle des charges de cours à plein temps voient progressivement diminuer leur capacité de poursuivre les projets de recherches et de publications qui leur sont nécessaires pour postuler à des emplois de professeurs. Sachez donner la priorité à ce qui compte pour votre avenir.

Bourses et subventions

Les départements ne représentent pas l'unique source de financement boursier des études supérieures, aussi avez-vous la possibilité de rechercher un soutien au-delà de votre propre programme. Votre département et l'École des études supérieures de votre université peuvent vous fournir de l'information au sujet

[1] Moira Macdonald, « Le sort des chargés de cours », *Affaires universitaires*, 9 janvier 2013.

des différentes sources extérieures de financement. Dans certains cas, les bourses de recherche ou les subventions peuvent être consacrées à compléter le financement des assistants de recherche du département. Il peut exister au sein de votre université des concours ouverts à tous les étudiants de deuxième et troisième cycles pour l'obtention de subventions – par exemple, les bourses de rédaction peuvent couvrir les frais d'inscription et d'autres dépenses, afin que les étudiants qui les obtiennent puissent se consacrer à plein temps à l'achèvement de leur thèse. Certains départements consacrent des fonds exclusivement à certains champs d'études, tels que l'histoire militaire canadienne, l'histoire des femmes ou l'histoire de certains groupes d'immigrants. De nombreux départements attribuent ponctuellement des bourses de voyage aux étudiants qui leur soumettent les meilleures propositions, afin de financer leur déplacement sur les lieux ou dans les archives concernées par leurs recherches. Une fois encore, il s'agit d'une pratique plus fréquente au Canada anglophone que dans les universités francophones du Québec.

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les organismes publics consacrés à la recherche universitaire proposent une grande variété de subventions, par exemple, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), organisme fédéral, et les conseils provinciaux tels que le Fonds de recherche du Québec pour la société et la culture (FRQSC) et l'Ontario Graduate Scholarship (OGS). Cependant, les dates limites des candidatures sont en octobre et novembre, c'est-à-dire bien avant les dates limites des candidatures aux facultés des études supérieures. Renseignez-vous auprès des organismes universitaires qui proposent des bourses de recherche et/ou de voyage aux étudiants, tels que par exemple l'Association d'études canadiennes et l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF). Vous pouvez également obtenir divers financements privés auprès de sources variées telles que des groupes communautaires, des congrégations religieuses ou des syndicats. Ces subventions varient de plusieurs milliers de dollars pendant plusieurs années jusqu'à un versement unique de quelques centaines de dollars. Elles peuvent être décernées par des individus, des familles, des associations ou des groupes bénévoles – par exemple, l'Imperial Order Daughters of the Empire (IODE), le Chinese Railroad Workers Descendants Association, la

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU), ainsi que des groupes professionnels et d'affaires.

De nombreuses bourses sont réservées aux étudiants de deuxième et troisième cycles. Les étudiants en histoire peuvent également soumettre leur candidature à des bourses plus générales ou multidisciplinaires consacrées aux chercheurs en sciences humaines et sociales. Par exemple, le ministère du Patrimoine canadien attribue des fonds à l'étude des immigrants ou de diverses ethnies. En outre, de nombreuses bibliothèques et des centres d'archives aux États-Unis et en Europe proposent des bourses de voyage ou des subventions de recherche aux étudiants des cycles supérieurs. La concurrence pour ces financements est rude, mais vous pouvez certainement y prétendre.

Les organismes subventionnaires sont très soucieux de réduire les risques financiers. Conscients du peu d'argent qu'ils ont à distribuer, ils portent une grande attention à la fiabilité des références et aux preuves de productivité des candidats. Cela peut paraître injuste, mais un étudiant qui a déjà reçu une importante subvention aura plus de chances d'en recevoir d'autres, car il sera perçu comme « prometteur ». Mais il y a toujours des exceptions. Une candidature bien rédigée pour un projet d'envergure pourra remporter une bourse d'étude sur son seul mérite.

De nombreux étudiants sont déconcertés par la façon dont les bourses et subventions sont attribuées. Dans de nombreux cas, ce sont des professeurs de différentes universités qui siègent sur les comités de sélection. Dans certains cas, les membres des comités représentent une grande diversité de disciplines et ne connaissent pas les débats, le vocabulaire propre à la discipline ou les façons de faire familières aux historiens, ou ne s'y intéressent pas. Ils recherchent plutôt d'importants projets susceptibles d'intéresser le plus possible de monde. Dans de telles compétitions, c'est à vous qu'il revient de présenter votre projet en ayant conscience que vous vous adressez à un public de non-spécialistes, afin que votre proposition soit accessible aux non-historiens, et de faire valoir l'intérêt, la signification ou la pertinence de votre travail.

Dans certains concours, il vous sera peut-être nécessaire de démonter l'applicabilité de vos travaux au-delà du monde universitaire. Cela peut s'avérer

vrai en particulier pour les bourses gouvernementales telles que celles du CRSH ou de la Fondation Pierre-Elliott Trudeau, ou pour celles des centres de recherche financés par le gouvernement. Bien qu'il soit plus facile pour des chercheurs en sciences sociales de faire valoir que leur recherche a de significatives implications sur les politiques sociales, les historiens ne peuvent pas – et ne devraient pas – se dérober à un tel défi. Après tout, la plupart des historiens ne sont-ils pas convaincus que leur recherche, qu'elle porte sur la Grèce antique, l'Europe médiévale ou la guerre froide au Canada, a son importance dans la façon dont nous comprenons les questions sociales et politiques d'aujourd'hui ? Pensez votre projet de façon créative, en l'inscrivant dans le monde contemporain.

L'apparente imprévisibilité de l'attribution des bourses et subventions peut décevoir les étudiants, ceux-ci la considérant un peu comme une loterie. Ils peuvent voir des étudiants ayant de moins bonnes notes qu'eux, ou moins de publications, recevoir des bourses, ou bien ils peuvent recevoir une bourse une année, mais voir leur candidature à la même bourse être rejetée l'année suivante. Ne vous laissez pas décourager, même si cela vous semble relever du hasard, voire être biaisé. Les comités changent ; certains sujets sont à la mode un moment puis passent de mode ; le bassin des candidats se modifie, en quantité et en qualité ; les lettres de recommandation varient d'une année sur l'autre. Efforcez-vous de soumettre votre candidature au plus possible de bourses et de subventions. Mais en fin de compte, restez concentré sur l'achèvement de votre thèse et, sur le plan intellectuel, ne laissez pas le système d'attribution des bourses miner votre confiance en vous.

Les candidatures

Étant donné l'énorme avantage que peut vous procurer l'attribution d'une bourse, vous devriez envisager de consacrer un temps considérable à la préparation de vos candidatures. (Même si vous ne l'obtenez pas, le temps que vous aurez passé à articuler votre projet dans un format succinct est inestimable.) Les organismes subventionnaires imposent de strictes dates limites aux candidatures, aussi commencez de bonne heure. Vous aurez besoin de temps pour préparer une bonne proposition de projet et obtenir des

remarques et commentaires à ce sujet. Et vos personnes références auront également besoin que vous leur signaliez les dates limites bien à l'avance.

Il vous faudra également être bien organisé. Créez un fichier différent – à la fois électronique et en version papier – pour chaque candidature à un financement. Sauvegardez toute la correspondance courriel dans le fichier approprié. Conservez également les différents brouillons de votre proposition – on ne sait jamais, vous pourriez avoir besoin de les reprendre ou de les réutiliser à une date ultérieure. Mais assurez-vous de bien signaler votre version la plus récente. Suivez soigneusement les instructions pour chaque demande de bourse en particulier, et fournissez tous les documents demandés. Remplissez les formulaires de façon nette et précise. Ne dépassez pas la longueur recommandée. Souvenez-vous que les comités d'attribution reçoivent souvent des centaines de candidatures.

Bien entendu, les étudiants de deuxième et troisième cycles sont en concurrence pour l'obtention des bourses et subventions, mais il est possible de faire de la rédaction de ces demandes une entreprise collective. Le fait de dissimuler votre candidature à vos pairs pourrait vous être préjudiciable au final. Si vous avez obtenu une bourse, proposez aux autres étudiants de leur montrer la proposition qui vous a permis de remporter ce succès. De nombreux départements conservent des exemples précieux de candidatures réussies pour aider les autres étudiants à rédiger de bonnes candidatures. Lorsque vous rédigez votre proposition de recherche, n'hésitez pas à demander conseil aux autres. Demandez aux professeurs bien informés (et aux membres de la faculté qui ont eux-mêmes souvent réussi leurs candidatures) d'examiner votre candidature dans son ensemble, celle-ci pouvant inclure un budget et une description de votre carrière, ainsi qu'une description du projet de recherche proposé. Les professeurs et les étudiants des cycles supérieurs familiers de votre spécialisation sont susceptibles de vous faire d'utiles suggestions – de même que des professeurs extérieurs à votre champ d'études ; en fait, ces derniers sont peut-être les mieux à même d'identifier le jargon obscur ou les raccourcis susceptibles de prêter à confusion. Il est même possible que certains de vos professeurs aient siégé sur des comités d'attribution de bourses. Si votre université dispose d'un rédacteur officiel de demandes de subventions (vérifiez auprès du bureau de la recherche de votre université), prenez rendez-vous avec

lui bien avant la date limite. Soyez ouvert aux remarques et tenez-en compte. En interrogeant un certain nombre de personnes, vous finirez bien sûr par avoir des avis contradictoires. Les gens qui vous seront les plus utiles sont sans doute ceux qui ont siégé le plus récemment sur les comités d'attribution de bourses et de subventions.

Lorsque vous soumettez votre candidature à un financement, rappelez-vous toujours de mettre l'accent sur vos points forts. C'est en décrivant clairement vos projets de recherche et de carrière que vous y arriverez le mieux. S'il y a quelques « blancs » inhabituels dans votre carrière, en raison par exemple d'une interruption à cause de responsabilités familiales, ou des lacunes dans votre recherche pour des raisons médicales ou à cause de lourdes charges d'enseignement, expliquez-en franchement et brièvement la raison. Vous n'avez pas à vous excuser des aléas de la vie.

Pour rédiger vos lettres de recommandation, choisissez des personnes qui pourront donner du poids à votre candidature. Il est toujours avisé de le demander à des professeurs bien connus dans leur domaine. Si vous travaillez sur un sujet qui exige plusieurs types de compétences, essayez de trouver des personnes références qui pourront attester de plusieurs d'entre elles. Si votre carrière a été cantonnée à un lieu particulier ou à une institution d'enseignement uniquement, vous pouvez essayer d'inclure une lettre de recommandation d'une personne travaillant dans un département reconnu au niveau national si cette personne a une bonne connaissance de votre champ d'études. Si vous êtes un étudiant confirmé et près de terminer sa thèse, il pourra vous être utile d'obtenir des lettres de recommandation de professeurs extérieurs à votre institution ; cela indiquera que votre travail a déjà été bien perçu. Mais pesez bien le pour et le contre de vos options : une lettre de recommandation très positive et soigneusement rédigée d'un professeur de votre programme qui vous connaît bien pourra avoir plus de poids auprès d'un jury qu'une lettre vague rédigée par une « star » d'une autre université.

Il se peut que votre candidature exige des documents supplémentaires, tels qu'un exemple de rédaction ou un budget. Dans le premier cas, envoyez un extrait bien fini de votre travail, mais évitez de soumettre un très long article. Si vous en avez la possibilité, joignez-y un résumé mentionnant les sections qui

sont au cœur de votre travail. Si l'on vous demande de présenter un budget, il vous faudra le justifier, aussi soyez réaliste dans l'évaluation de vos besoins. Ne gonflez pas votre budget. Les raisons de votre demande sont aussi importantes que le montant total de ce que vous demandez, aussi expliquez brièvement votre raisonnement lorsque vous l'élaborez. Les organismes subventionnaires ayant tous des exigences différentes pour les pièces à joindre à la demande, demandez conseil à une personne bien informée au sujet de tel ou tel organisme en particulier. Par-dessus tout, vous devrez leur démontrer que votre projet est faisable et que cela vaut la peine d'investir en vous.

La description du projet

La description de votre projet de recherche devrait être taillée sur mesure pour chaque candidature à un financement. La plupart des sujets comprennent plusieurs dimensions, et il est tout à fait approprié de mettre l'accent sur la zone géographique ou le domaine d'études que privilégie plus particulièrement chaque organisme subventionnaire. Par exemple, si vous souhaitez rédiger votre thèse sur l'histoire de la pauvreté au XX^{e} siècle au Canada et aux États-Unis, vous devriez souligner, à l'intention du comité de la bourse Fulbright, en quoi votre approche transfrontalière pourra accroître la compréhension de la façon dont « les pauvres » ont été traités aux États-Unis et au Canada. Pour une candidature au CRSH, vous pourriez mettre l'accent sur la façon dont votre projet pourra contribuer aux travaux sur la pauvreté, les dispositifs étatiques de bien-être social et l'activisme anti-pauvreté au Canada, tout en apportant une dimension internationale à ce champ d'étude. Pour une candidature à la Fondation Trudeau, qui privilégie les questions de justice sociale, vous pourriez souligner que les études portant sur la pauvreté et la marginalisation économique et sociale aident les chercheurs et les décideurs politiques à mieux comprendre et gérer les crises actuelles. Bien entendu, vous ne devez rien prétendre de tout cela si vous n'avez pas réellement l'intention de le faire. La principale finalité de votre description de projet est de démontrer en quoi votre recherche est originale, ce qu'elle peut apporter à la recherche en cours dans ce champ d'études, et de montrer que vous explorez de nouvelles méthodes ou apportez de nouvelles informations. La préparation des candidatures aux bourses et subventions devrait vous amener à découvrir la richesse de votre sujet et à penser de façon cohérente aux moyens de faire connaître cette

richesse. Apprendre à présenter votre recherche de différentes façons est une compétence qui vous sera très utile lorsque, plus tard, vous répondrez à des offres d'emploi.

Naturellement, la description de votre projet variera grandement en fonction de l'étape à laquelle vous en serez dans vos études supérieures. Par exemple, la différence sera grande dans vos candidatures, et dans la description de votre projet, selon que vous en soyez à la fin de votre maîtrise et que vous soumettiez une demande de bourse de doctorat, ou que vous en soyez à la cinquième année de votre programme de doctorat. Dans tous les cas, associez des questions générales de recherche (une problématique) à une brève description des travaux concernant votre sujet et un calendrier concret sur la façon dont vous comptez mener votre recherche. Mentionnez les collections d'archives, les revues, les journaux ou les romans que vous avez l'intention d'examiner. Si votre projet concerne l'histoire orale, faites savoir au comité de sélection que vous avez une idée bien claire de la façon dont vous contacterez les informateurs avec qui vous comptez vous entretenir, et que vous suivez les protocoles éthiques de votre université pour la recherche impliquant des sujets humains. Il ne vous est pas nécessaire de connaître toutes les réponses à vos questions, ni ce qu'il y a dans les sources de documentation que vous décrivez ; mais vous devez présenter un programme de recherche viable et faisable.

Présenter à nouveau une candidature

Si vous n'obtenez pas de bourse d'étude au bout de votre première candidature, ne vous découragez pas, ne laissez pas tomber ! En fait, certains départements pourront exiger que vous soumettiez une candidature à un financement externe ; il s'agit souvent d'une condition pour obtenir un soutien financier de la part du département. Il entre une grande part de hasard dans les décisions d'attributions de fonds, et vous pouvez tout à fait y arriver la fois suivante. Certains organismes, sur demande, vous fourniront des renseignements sur la façon dont votre candidature a été reçue. Si vous pensez que votre projet ou vos qualifications n'ont pas été jugés de façon équitable par un organisme en particulier, demandez par écrit des informations à ce sujet. Auprès de certains organismes, tels que le CRSH, vous pouvez soumettre votre candidature selon les termes de la *Loi sur l'accès à l'information* pour voir votre dossier, si vous vous

inquiétez de savoir si votre candidature a été traitée équitablement ou non. Vous pouvez également vous renseigner au sujet de la procédure de règlement des griefs, bien que vos chances de succès risquent d'être faibles.

Autres possibilités

Outre les financements externes, les postes d'assistants de recherche et les charges de cours, d'autres emplois sont disponibles pour les étudiants des deuxième et troisième cycles en dehors de l'enseignement et de la recherche à l'université. Votre université peut vous procurer du travail en lien avec l'histoire dans des archives, des bibliothèques ou des bureaux universitaires, y compris dans les associations et syndicats étudiants. Il peut se présenter des emplois de même nature hors campus. Vous pouvez vous renseigner sur les possibilités d'enseignement dans les programmes d'éducation aux adultes ou sur les programmes d'enseignement à distance régis par des collèges communautaires éloignés. Tous ces emplois vous procureront expérience et compétences susceptibles au final de renforcer votre candidature à un emploi permanent. Dans une lettre de candidature à un poste de professeur, le fait d'avoir une expérience dans un emploi apparemment sans lien avec l'université peut néanmoins représenter un argument de poids. Si vous postulez à un poste d'historien dans une institution publique, votre expérience de travail en dehors du monde universitaire en tant qu'étudiant diplômé pourra être réellement bénéfique. En revanche, elle aura moins de poids dans votre éligibilité à un poste de professeur d'université car les comités d'embauche ont tendance à privilégier l'expérience en recherche et en enseignement universitaire.

Enfin, reste l'option du travail salarié sans aucun lien avec vos plans de carrière. De nombreux étudiants se retrouvent « entre deux subventions » à un moment ou à un autre de leurs années d'études supérieures, et il leur faut trouver n'importe quel travail rien que pour boucler les fins de mois. Si telle est votre situation, ne perdez pas espoir. Cela ne signifie pas que vous soyez moins déterminés. Cela montre que vous vous consacrez à vos études au point de prendre n'importe quel emploi à court terme pour pouvoir atteindre votre objectif à long terme, le diplôme de maîtrise ou de doctorat. Il est indéniable,

nous l'avons déjà dit, que travailler en dehors du monde universitaire peut vous permettre d'acquérir des compétences qui vous seront très utiles dans un poste d'enseignement universitaire. Mais souvenez-vous que même les emplois qui n'exigent pas beaucoup de qualités intellectuelles peuvent néanmoins vous épuiser ; ne faites pas l'erreur de croire que vous pourrez rédiger votre thèse le soir, après avoir passé une longue journée à travailler dans un bureau, un restaurant ou un magasin. La bonne stratégie est de réserver du temps pour votre thèse parallèlement à vos heures de travail. Planifier en même temps travail et études vous aidera à ne pas perdre de vue vos objectifs à l'université tout en vous permettant de payer vos factures. Mais en fin de compte, obtenir votre diplôme est la seule chose qui importe.

4. Présenter une candidature aux cycles supérieurs

Revu et augmenté par Andrew M. Johnston, Ph.D., professeur agrégé, Université Carleton

Une fois que vous aurez décidé d'intégrer les études supérieures, vous devrez entamer le processus de candidature. Ce chapitre vous fournit des conseils pratiques sur la façon de vous porter candidat aux programmes d'histoire au Canada. Certaines de nos suggestions peuvent concerner les études supérieures à l'étranger, mais vous devez être conscient que les façons de soumettre une candidature sont différentes dans les universités des autres pays. Par exemple, au Canada, les candidatures aux programmes de maîtrise et de doctorat se font en général séparément. À l'inverse, certaines universités proposent à des étudiants n'ayant pas encore la maîtrise d'intégrer directement un programme de doctorat ; aux États-Unis, la plupart des étudiants ne soumettent qu'une seule candidature à un programme conjoint maîtrise/doctorat. Certaines universités américaines délivrent un diplôme final de maîtrise (réalisée en un ou deux ans), mais elles proposent rarement une aide financière pour l'obtention de ce diplôme.

Accordez-vous beaucoup de temps pour décider où vous voulez étudier et pour rédiger vos candidatures. Il est extrêmement important, si vous soumettez votre candidature à des programmes d'études supérieures à l'extérieur du Canada, que vous vous y preniez de bonne heure. D'une part, la plupart des universités américaines exigent que les candidats subissent l'examen d'admission aux études supérieures (*Graduate Record Examination*, GRE), ce qui n'est pas le cas des universités canadiennes. En règle générale, vous devriez entamer ce processus à l'automne, un an avant d'intégrer les études supérieures. Bien que les dates limites des candidatures soient variables, la plupart tombent entre novembre et janvier pour une admission au mois de septembre suivant. Les dates limites pour les candidatures aux aides financières sont parfois différentes ; faites bien attention à ne pas les rater.

La plupart des universités font connaître leurs décisions quant aux admissions en mars ou en avril, bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses à accepter leurs meilleurs candidats plus tôt. N'hésitez pas à contacter les universités dont

vous êtes sans nouvelles une fois que vous avez obtenu une proposition, afin de négocier le meilleur plan de financement possible.

Réunir les informations nécessaires

La première étape du processus de candidature est de savoir où la soumettre. Ne basez pas votre décision *uniquement* sur le prestige de l'université ; le classement d'un programme particulier d'études supérieures en histoire tient autant à la réputation du département et à ses professeurs, au niveau individuel, qu'à l'université dans son ensemble. Si vous éprouvez une grande admiration pour le travail d'un professeur en particulier, tâchez de savoir où il enseigne.

La meilleure manière de commencer vos recherches, bien sûr, c'est de consulter les sites Internet des départements. Vous y trouverez de l'information sur les cours, les programmes des facultés et, souvent, sur les étudiants de deuxième et troisième cycles inscrits à ces programmes. Les sites Internet présentent généralement leurs recherches en cours, mais gardez à l'esprit que certaines de ces informations risquent d'être obsolètes. Si vous avez des doutes, contactez directement les membres des facultés pour vous renseigner sur leurs projets en cours. Les départements présentent également sur leur site Internet les listes des cours qu'ils proposent pour les cycles supérieurs (bien que ceux-ci puissent changer d'une année sur l'autre) ainsi que leurs exigences en ce qui concerne les procédures d'admission, les diplômes, les frais d'inscription et les aides financières. Les comités d'admission aux cycles supérieurs considèrent plus favorablement les candidats possédant une certaine familiarité avec ce que proposent les départements et les types de recherche privilégiés par les facultés.

Vos professeurs de premier cycle peuvent vous être d'une grande aide dans le choix d'un établissement d'enseignement supérieur. Demandez-leur quelles sont à leur avis les universités qui proposent les programmes qui conviennent le mieux à vos intérêts et à vos aptitudes particulières, et tâchez de savoir s'ils peuvent parler favorablement de vous aux gens qu'ils connaissent dans ces départements. N'hésitez pas à demander conseil aux professeurs, même à ceux dont vous n'avez pas suivi les cours. Leur avis peut s'avérer particulièrement utile s'ils ont fait leurs études dans l'établissement qui vous intéresse. Certains

professeurs vous parleront franchement des forces et des faiblesses de certains départements ou de certains professeurs en particulier. D'autres n'y feront que des allusions. Prêtez une grande attention aux allusions sur les politiques des départements ou sur les conflits de personnalité : vous ne voudriez pas atterrir dans un département où les deux personnes avec qui vous voulez travailler ne se sont pas adressé la parole depuis dix ans ! Mais ne discutez pas qu'avec vos professeurs ; essayez d'obtenir le plus possible d'informations auprès du plus possible de personnes.

Pour soumettre votre candidature à un programme d'études supérieures, il faut vous procurer les formulaires nécessaires. La plupart des candidatures doivent être soumises en ligne, aussi les formulaires seront-ils en ligne également. Parfois, des copies papier sont exigées. Vérifiez ces informations sur les sites Internet du département ou de l'institution que vous visez. Ce n'est qu'une fois que vous saurez comment soumettre votre candidature que le véritable travail commencera.

Que rechercher dans un programme, un département ou une école ?

Vous allez passer de nombreuses années dans une institution d'enseignement supérieur, surtout si vous visez le doctorat, aussi devriez-vous rassembler le plus possible d'informations sur l'histoire du département et les programmes qu'il propose, ainsi que sur l'université dans son ensemble. Les professeurs, le curriculum, les fonds de la bibliothèque, les salles d'ordinateurs, les avantages en ce qui concerne les aides financières, les services de conseil et de santé, les dispositifs pour les personnes handicapées et la situation géographique sont d'importantes considérations à prendre en compte dans le choix de votre institution. Essayez d'en apprendre autant que vous le pourrez sur les exigences du programme et sur sa flexibilité. Devrez-vous ne prendre de cours qu'en histoire exclusivement ou pourrez-vous suivre des cours hors du département ou dans une université voisine ? Quelles sont les exigences en matière linguistique ? Comment pouvez-vous y répondre si vous n'êtes pas sûr de parler couramment la langue d'usage requise ? Si vous partez étudier à

l'étranger, renseignez-vous sur la nécessité ou non d'un visa étudiant, sur son coût et sur sa difficulté d'obtention.

Il est important que vous trouviez un programme où vos intérêts de recherche correspondront aux forces du département et où vous serez aussi désireux de travailler avec les professeurs qu'ils le seront de travailler avec vous. Consultez les publications et les médias sociaux des membres du département pour vous faire une idée de leur envergure intellectuelle et de la diversité des enseignants, et trouvez les sujets de thèse des étudiants actuels et de ceux qui ont récemment obtenu leur doctorat. Les thèses produites au sein d'un département reflètent les intérêts des professeurs qui y exercent ainsi que ceux des étudiants, et les moyens mis à disposition pour la recherche. Les thèses qui viennent d'être terminées sont souvent mentionnées sur les sites Internet des départements. Elles figurent également dans le *Répertoire de thèses* de la Société historique du Canada[1] et dans l'annuaire des thèses (*Dissertation Directory*) de l'American Historical Association[2].

Si un programme vous attire particulièrement, comme l'histoire de l'environnement ou l'histoire de la médecine, tâchez de découvrir si ce programme est solidement établi et si les étudiants en histoire ont la possibilité de suivre ces cours, ou si vous devez soumettre votre candidature séparément. Si vous vous attendez à dépendre fortement d'un ou deux professeurs, tâchez de savoir s'ils travaillent régulièrement avec les étudiants de deuxième et troisième cycles et renseignez-vous sur leur statut actuel. Les professeurs partent parfois en sabbatique, réduisent leur charge d'enseignement pour faire du travail administratif, déménagent dans un autre campus ou prennent leur retraite. Si votre intérêt pour un programme particulier repose principalement sur un seul professeur, essayez de trouver une personne « relais » avec qui travailler si jamais ce professeur devait s'en aller. Cela est particulièrement important au moment où vous commencez à choisir entre les institutions qui vous ont accepté. Cherchez quelles sont les ressources disponibles pour les étudiants des cycles supérieurs, car elles sont l'indice du niveau d'engagement

[1] https://cha-shc.ca/francais/publications/repertoire-de-theses/&strSort%5B1%5D=title&enumDir%5B1%5D=asc&intPage=66
[2] https://secure.historians.org/members/services/cgi-bin/memberdll.dll/info?wrp=dissertations.htm

d'un département ou d'une institution envers la formation et la recherche de leurs étudiants. La bibliothèque dispose-t-elle d'un fonds important dans votre domaine ? Les sources qui vous intéressent se trouvent-elles dans les archives de l'université ou dans d'autres centres d'archives de la ville ? Les étudiants des cycles supérieurs ont-ils la possibilité d'obtenir des bourses de voyage ? Existe-t-il des programmes interdisciplinaires spéciaux ? À quoi ressemblent les salles d'ordinateurs ou les autres outils mis à la disposition des étudiants ? Y a-t-il une salle commune où peuvent se rencontrer les étudiants des cycles supérieurs ? Existe-t-il une association des étudiants gradués, et celle-ci est-elle active ? Des logements et des services de soutien sont-ils proposés aux étudiants qui en ont besoin ?

Il vous faudra aussi vous renseigner sur le montant des frais d'inscription et les possibilités d'aide financière qui sont extrêmement variables entre les institutions, et même les départements. Renseignez-vous pour savoir si l'aide financière relève du département ou si vous devez en faire la demande séparément à un bureau différent. Voici quelques-unes des importantes questions que vous devez vous poser : l'ensemble de vos aides financières ne couvre-t-il que la première année ou pourrez-vous en bénéficier durant les années suivantes de vos études supérieures (et si oui, pendant combien d'années) ? Devrez-vous payer les frais d'inscription sur vos aides financières ou seront-ils couverts en tant que partie de celles-ci ? Devrez-vous payer des frais d'inscription l'été, même quand vous ne suivez plus de cours ? Votre programme d'aide financière exigera-t-il que vous travailliez comme assistant de recherche ou d'enseignement (ou autre), ou recevrez-vous des versements réguliers ? Est-il soumis à des conditions de bonne performance de votre part ? Aurez-vous des financements supplémentaires pour les déplacements à des conférences ou pour consulter des archives ? Bien que certaines universités disposent de « systèmes de financement garantis » pour les candidats au doctorat, cette aide est souvent soumise à la condition que les étudiants fassent des demandes de financement à des organismes subventionnaires extérieurs tels que les bourses de doctorat du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, l'Ontario Graduate Scholarships, ou le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Vous montrer compétitif auprès d'instances majeures pour l'obtention d'une bourse renforcera toute candidature que vous soumettrez à

un programme d'études supérieures. Pour plus de détails sur ces questions, reportez-vous au chapitre 3.

Les étudiants canadiens sont souvent scandalisés par le montant des frais d'inscription dans les universités américaines, mais que cela ne vous dissuade pas pour autant de soumettre votre candidature à ces dernières. La plupart d'entre elles proposent des programmes d'aide financière substantielle aux étudiants prometteurs ; certaines universités réservent des bourses spécialement aux étudiants PANDC. Les dispositifs d'aide sont différents suivant les universités, bien sûr, aussi vous faudra-t-il discuter des possibilités de financement avec le directeur des études supérieures. Lorsque vous recevrez une proposition, mettez en balance l'aide financière proposée avec la qualité de l'institution. Autant que possible, ne vous dirigez pas tout droit vers l'institution qui vous propose le plus d'argent. Il se peut qu'une institution qui propose moins d'argent soit plus performante en termes de recrutement de ses diplômés ou qu'elle corresponde tout simplement mieux à vos intérêts de recherche. D'un autre côté, il faut bien garder à l'esprit qu'aux États-Unis, la plupart des universités recrutent à partir d'un bassin d'établissements d'élite étonnamment réduit. Un rapport de 2015 a montré que, en histoire, les dix meilleurs établissements produisent *trois fois plus* de futurs professeurs que ceux classés de 11 à 20[3].

Bien que la plupart des dispositifs d'aide financière exigent que vous soyez inscrit en tant qu'étudiant à temps plein, certaines personnes sont inscrites aux cycles supérieurs à temps partiel. Être étudiant à temps partiel ne signifie pas que vous soyez moins appliqué dans vos études, et les étudiants à temps partiel ont droit au même enseignement que les étudiants à temps plein. Notez aussi que « à temps plein » ne signifie pas « tout le temps ». Beaucoup d'étudiants à temps plein ont des responsabilités familiales, doivent compléter leur charge de

[3] Aaron Clauset, Samuel Arbesman et Daniel B. Larremore, « Systematic Inequality and Hierarchy in Faculty Hiring Networks », *Science Advances*, vol. 1, n° 1, 2015 ; cette étude est également mentionnée dans Joel Warner et Aaron Clauset, « The Academy's Dirty Secret », *Slate*, 23 février 2015, en ligne (https://slate.com/human-interest/2015/02/university-hiring-if-you-didn-t-get-your-ph-d-at-an-elite-university-good-luck-finding-an-academic-job.html).

cours et leurs bourses avec un autre emploi ou sont activistes dans des organismes extérieurs à l'université.

Ceci dit, les études supérieures exigent que l'on s'y engage sérieusement. Il n'est pas facile de rédiger des travaux de cours et de se préparer aux examens après avoir passé beaucoup de temps en trajets, ou dans un autre emploi ou à s'occuper d'une jeune famille ; il est encore plus difficile de réussir à terminer une thèse à temps partiel. Il est difficile d'obtenir un doctorat tout en vivant dans une autre ville ou en se lançant dans une nouvelle carrière déjà exigeante. Vous pourrez regretter de ne pas participer à la communauté intellectuelle des études supérieures si vous n'êtes pas présent à l'université durant la semaine de travail. Les étudiants à temps partiel doivent faire davantage d'efforts pour rencontrer d'autres étudiants du supérieur et faire partie de la communauté universitaire.

La situation géographique de l'université peut également entrer en compte dans le choix de votre institution. Êtes-vous un citadin ou préférez-vous vivre et travailler dans une petite ville ? Vous sentez-vous plus à l'aise dans un environnement de diversité ethnique et culturelle ? Certains étudiants sont dans l'impossibilité de déménager ; d'autres doivent se cantonner aux établissements proches de leur famille ou des opportunités d'emploi de leur conjoint. Si vous ne pouvez pas déménager, vous pourriez vous retrouver avec plusieurs diplômes de la même institution, ce qui pourrait poser un problème pour la suite de votre carrière. Il est définitivement plus avantageux de travailler avec plusieurs professeurs dans plus d'une université. Les cours que vous aurez pris pour votre baccalauréat ou dans le cadre du programme de maîtrise de votre département ne peuvent pas être suivis à nouveau dans le cadre de votre travail de doctorat. Si vous êtes sûr de vouloir suivre vos études de doctorat dans l'institution où vous avez obtenu votre baccalauréat, vous devriez autant que possible envisager de suivre votre programme de maîtrise dans une autre institution. Néanmoins, sachez que, dans une large mesure, vos études supérieures – et votre carrière en histoire – seront ce que vous en ferez.

Si cela est possible, à titre exploratoire, essayez de rencontrer sur le campus le directeur des études supérieures avant de vous engager dans un programme. Demandez les noms des étudiants du programme au secrétariat, pour qu'ils

vous informent sur les forces et les faiblesses du programme plus franchement que le bureau du département d'histoire. De nombreux départements organisent des conférences d'étudiants des deuxième et troisième cycles ; celles-ci vous donneront une idée des intérêts de recherche des étudiants et, si vous avez la possibilité d'assister à ces conférences, vous pourrez y rencontrer vos futurs collègues en personne.

Pour découvrir le programme de doctorat et le directeur d'études qui vous conviendront, en même temps que pour accroître potentiellement vos chances d'admission, il est essentiel de prendre contact avec les professeurs à titre individuel avant de soumettre formellement votre candidature. Envoyez un courriel à la personne qui pourra potentiellement diriger votre doctorat en lui donnant quelques informations sur votre formation et vos intérêts de recherche, ainsi qu'une idée du sujet que vous aimeriez explorer durant votre recherche doctorale. Même si vous n'avez pas encore une idée très claire de votre projet, le fait de savoir si les professeurs peuvent s'intéresser à votre candidature vous épargnera beaucoup de temps et d'argent ; leur démontrer la compatibilité entre vos intérêts de recherche et les leurs est une première étape d'importance. Qu'ils vous portent un intérêt ne garantit pas que vous serez automatiquement admis dans ce programme, mais cela ne peut pas vous nuire.

Contrairement aux écoles de droit, les départements d'histoire ne reçoivent pas de milliers de candidatures d'admission à leurs programmes. C'est pourquoi vous devriez réduire à l'essentiel vos choix d'institutions possibles avant de soumettre vos candidatures. Chaque candidature vous coûtera plus d'une centaine de dollars, en particulier si vous incluez les coûts des relevés de notes officiels. Soumettez plusieurs candidatures, mais souvenez-vous que les candidats les plus qualifiés seront généralement admis dans l'une des institutions qui les intéresse le plus. Choisissez les deux ou trois programmes qui vous intéressent le plus – y compris dans un établissement où vous êtes à peu près certain d'être accepté – en particulier si vous y avez contacté à l'avance des directeurs d'études potentiels.

Préparer votre candidature

Présenter une candidature aux cycles supérieurs

Les instructions pour les candidatures varient entre toutes les institutions, aussi lisez-les toutes attentivement. Il existe tant de dates limites et de formulaires différents qu'il est important que vous soyez bien organisé pour ne pas vous laisser déborder. Efforcez-vous aussi de garder soigneusement la trace de toutes les communications.

Soumettez vos candidatures bien à l'avance (et pour cela, il est d'une importance cruciale que vous précisiez les dates limites bien à l'avance à vos personnes références), en particulier si vous les soumettez électroniquement, et conservez la trace de chacune de vos candidatures et de leur numéro de référence. Une fois que votre candidature parvient à l'université, elle devient un dossier (qui comprend votre déclaration d'intention, un échantillon de vos travaux écrits, les lettres de recommandation et les relevés de notes). Ce dossier est susceptible d'être lu par tous les membres du département, par chacun des professeurs de votre champ d'étude au sein du département, ou par un petit comité de professeurs et d'étudiants des cycles supérieurs ayant différentes spécialisations. Il sert à évaluer en quelques minutes votre potentiel en tant que membre de l'université, aussi faites en sorte que votre candidature soit lisible et concise. Les comités d'admission aux études supérieures recherchent des étudiants ayant le potentiel d'acquérir une solide érudition, qui ont un vif intérêt pour l'histoire et qui pourront enrichir la culture savante du département. Ils ne recherchent pas forcément des personnes ayant un talent pour le leadership ou un CV impressionnant, bien que cela puisse montrer votre éthique de travail sous un jour favorable. En règle générale, pour accroître vos chances d'être admis, faites de la connaissance et de la recherche universitaire le point central de votre candidature.

Déclaration d'intention et lettres de recommandation : quelques conseils

De pair avec les relevés de notes de votre parcours universitaire, les points les plus importants de votre candidature sont votre déclaration personnelle, ou déclaration d'intention, les lettres d'appui et de recommandation, et l'échantillon de vos travaux écrits.

La déclaration d'intention la plus efficace est précise, bien écrite (sur un ton professionnel), d'une orthographe et d'une grammaire scrupuleusement exactes, et taillée sur mesure pour chaque institution. Elle évite de s'égarer dans des généralisations philosophiques, des considérations politiques ou idéologiques, ou des cogitations sur la nature du savoir historique et son rôle essentiel dans l'amélioration de la condition humaine. Peu importe l'honnêteté de leurs intentions ou la passion que l'on ressente pour elles, ces grandes envolées rhétoriques retombent trop souvent au niveau du cliché, surtout quand elles sont présentées sous une forme nécessairement compressée, et elles sont davantage l'indice de l'immaturité de leur auteur que de la profondeur de ses vues.

Bien qu'il soit approprié d'exposer brièvement pourquoi vous en êtes venu à vous intéresser à l'histoire et d'évoquer quelque peu vos objectifs de carrière à long terme, les déclarations d'intention ne sont pas de courtes biographies. Elles visent à mettre en valeur votre capacité de concevoir et d'articuler un projet de recherche qui soit novateur, concret, et qui convienne à l'institution. Expliquez en quoi vos lectures, vos recherches et vos travaux de cours de premier cycle ont façonné vos intérêts particuliers et vous ont préparé à les approfondir par des études supérieures. Évitez de mentionner vos activités et vos réalisations extra-universitaires, si exceptionnelles qu'elles soient, à moins qu'elles n'aient un rapport direct avec le domaine d'études que vous souhaitez intégrer.

Cependant, si vous prévoyez de réaliser un projet de recherche communautaire, la déclaration d'intention peut suivre une approche un peu différente. Dans ce cas, vous pourrez vouloir identifier les relations, le savoir et les ressources dont vous disposez et qui vous permettront de mener à bien un tel projet. Votre biographie peut alors faire partie de la déclaration d'intention, afin de vous positionner vous-même en relation avec ce projet.

Votre déclaration d'intention devrait résumer vos intérêts d'études et vos objectifs universitaires de façon claire et sans détours. Arrivez le plus vite possible aux points essentiels. Soyez aussi précis que possible en ce qui concerne la période, la région, les thèmes de recherche et le type d'histoire que vous souhaitez étudier, et le sujet sur lequel vous voulez faire porter vos

recherches. Vous devez convaincre les gens qui liront votre dossier de candidature que vous êtes capable d'élaborer un projet de recherche original, réaliste et approprié à votre niveau. En même temps, prenez garde à ce que votre sujet ne paraisse pas trop étroit. Les premières années des études supérieures impliquent une formation générale en plus d'une recherche spécifique. Par conséquent, votre déclaration devrait faire connaître votre désir d'acquérir un grand éventail de connaissances historiques, d'orientations théoriques et de compétences en matière de recherche, plutôt que de se focaliser sur un sujet unique aux dimensions réduites.

Adaptez votre déclaration d'intention à l'institution à laquelle vous soumettez votre candidature. Sentez-vous libre, par exemple, de mentionner certains cours, certains programmes interdisciplinaires ou certaines ressources de la bibliothèque qui font que cette institution vous attire plus particulièrement. De nombreux départements sont désireux d'attirer des étudiants de diverses origines, et vous ne devriez pas hésiter à vous identifier comme membre d'un groupe qui a été sous-représenté dans le monde universitaire jusqu'ici si tel est le cas. Vous pouvez également mentionner avec quels professeurs vous aimeriez travailler (après vous être assuré qu'ils seront bien présents sur le campus si vous soumettez votre candidature à un programme d'un an), mais évitez le ton flagorneur ou excessivement déférent.

La déclaration d'intention est également l'endroit approprié pour justifier brièvement les anomalies ou les ambiguïtés de votre parcours telles que de mauvaises notes, le contenu d'un cours qui n'apparaît pas clairement dans un relevé de notes, ou un problème de santé ou un handicap ayant pu avoir un impact sur vos notes. Évitez de paraître sur la défensive ou de trop vous excuser ; expliquez votre situation en une simple phrase et poursuivez. Si votre formation de premier cycle en histoire est faible, ou que vous n'avez pas suivi de cours pendant une longue période, il vous faut démontrer que vous êtes désormais prêt à vous engager fermement dans la discipline de l'histoire.

Souvenez-vous que votre candidature n'est qu'un dossier parmi tous ceux que devront lire des professeurs ayant de nombreuses occupations qui leur prennent beaucoup de temps. Respectez strictement la limite du nombre de mots.

Les lettres de recommandation sont également d'une grande importance, particulièrement au Canada ou la profession d'historien compte moins de membres et où de nombreux professeurs se connaissent bien. Il vaut largement la peine de faire la connaissance des professeurs lorsque l'on est au premier cycle ; la plupart seront enchantés de voir des étudiants exprimer leur intérêt pour leurs cours et approfondir leur travail en histoire dans les cycles supérieurs.

Choisissez très soigneusement les professeurs à qui vous demanderez des lettres de référence. Celles-ci sont confidentielles ; vous ne devez pas demander à les voir. En soumettant votre candidature à une université américaine, vous devez renoncer à votre droit de voir ces lettres ou elles ne seront pas considérées. Il est évident que vous ne pouvez pas assommer de questions le professeur qui rédige pour vous une lettre de recommandation, mais il est acceptable de lui demander à l'avance s'il se sent prêt à écrire une lettre assez favorable. Et en retour, les professeurs devraient être honnêtes au sujet de la lettre qu'ils écriront. Autant que possible, choisissez des professeurs dont le travail est connu de ceux qui liront ces lettres. (Les comités d'admission évaluent les auteurs des lettres de recommandation autant que les personnes dont elles parlent !) Votre meilleure lettre de référence viendra de la personne que vous connaissez le mieux, même si cette personne est simplement chargée de cours. Soyez bien conscient, cependant, que l'avis d'un professeur titulaire aura plus de poids que les opinions d'étudiants des cycles supérieurs ou d'assistants d'enseignement.

Les professeurs confirmés ont vraisemblablement enseigné à davantage d'étudiants et en ont dirigé beaucoup, aussi disposent-ils d'un meilleur cadre de référence pour évaluer votre travail. Essayez, dans la mesure du possible, de joindre aux lettres d'enseignants débutants ou relativement inconnus des lettres de professeurs dont la réputation n'est plus à faire.

En règle générale, essayez d'obtenir ces lettres de référence lorsque vous-même et votre travail êtes encore frais dans l'esprit de votre enseignant. Si vous souhaitez obtenir une lettre de la part d'un professeur avec qui vous avez étudié il y a plus d'un an ou dont vous avez suivi les cours parmi un large auditoire, rappelez-lui ce que vous avez fourni comme travail dans son cours, quel est

votre programme général de premier cycle et quels sont vos sujets de prédilection pour vous fixer plus précisément dans son esprit. Plus une lettre de recommandation sera précise, plus elle aura de poids. Même si vous connaissez bien le professeur en question, cela ne pourra pas vous faire de mal de lui procurer votre déclaration d'intention, votre CV (y compris la moyenne de vos notes et toutes les récompenses scolaires que vous avez obtenues), ainsi qu'une évaluation personnelle de vos objectifs et de vos aptitudes à les atteindre. Ce n'est pas une mauvaise idée non plus de donner à ce professeur un exemplaire du travail écrit que vous avez fourni dans son cours.

N'hésitez pas à demander des lettres de recommandation à vos professeurs ; les rédiger fait partie de leur travail. En même temps, soyez prévenant et parlez-en à votre professeur bien à l'avance. Assurez-vous que tous les formulaires soient convenablement remplis et donnez-lui largement le temps avant la date limite (quatre semaines de préférence). La plupart des candidatures étant désormais envoyées par voie électronique, vos professeurs recevront des rappels par courriel leur fournissant des liens pour accéder directement aux formulaires en ligne. Au moment où la date limite se rapproche, vérifiez que l'institution a bien reçu vos lettres de recommandation. Il se peut que vous ayez à envoyer poliment un rappel à vos professeurs au sujet des dates limites. Mais que vous soyez accepté ou non, par politesse faites-le savoir à vos professeurs et remerciez-les pour leur aide.

Un échantillon de vos travaux écrits constituera une autre partie essentielle des candidatures que vous soumettrez à presque toutes les universités. Dans l'idéal, vous devriez joindre un travail écrit relevant du champ que vous avez choisi pour faire la preuve de votre aptitude à la recherche à partir de sources primaires. Cependant, la qualité de votre essai sera probablement plus importante que son contenu ou sa méthodologie. Votre travail écrit sera lu pour y rechercher les indices de la qualité, de la clarté et de l'originalité de votre pensée, de votre maturité et de vos aptitudes à l'écriture et à la recherche, et de votre capacité à porter attention aux détails. Un essai bien pensé, bien rédigé et découpé en parties bien nettes peut faire beaucoup pour disposer le comité d'admission en votre faveur. Il peut compenser quelque peu les faiblesses de vos relevés de notes, en montrant, par exemple, à quel point vous avez fait des progrès au cours de votre cursus de premier cycle. À l'inverse, un travail creux,

écrit à la hâte, gâché par un plan brouillon, des maladresses dans l'expression, voire (pire) de grossières fautes d'orthographe et de grammaire peut sérieusement compromettre les chances d'une candidature assez forte par ailleurs.

Vous devriez accorder un grand soin à la présentation de chaque partie de votre candidature. On a parfois vu des dossiers de candidatures dans lesquels des mots mal orthographiés ou des erreurs grammaticales avaient été entourés ou soulignés par les lecteurs précédents, avec un point d'exclamation en marge. Laisser échapper de tels détails, ne n'est pas forcément fatal en soi, surtout si, pour le comité d'admission, le candidat est « un diamant à l'état brut ». Mais de telles erreurs sont si préjudiciables dans les cas où le comité hésite à se prononcer, que vous devriez tout faire pour les éviter.

Il est évident qu'aucune formule définitive ne peut garantir une admission aux études supérieures, que ce soit en histoire ou dans une autre discipline. Chacune des décisions d'un comité d'admettre un candidat résulte d'une grande diversité de facteurs et des jugements subjectifs d'êtres humains faillibles. Les comités d'admission doivent faire coïncider les intérêts des étudiants avec la spécialisation facultaire, et essayer d'équilibrer le nombre des étudiants dans chacun des champs d'étude. Ils ne peuvent pas laisser se produire une situation où la plupart des nouveaux étudiants souhaiteraient étudier avec un seul professeur ! Peu importe l'étendue de vos talents, vous ne serez probablement pas accepté dans un programme qui ne peut pas répondre à vos attentes, soit parce que le spécialiste de votre domaine est absent, soit parce que le département ne couvre tout simplement pas le champ que vous demandez.

Avez-vous besoin d'un doctorat ?

Gardez l'esprit ouvert lorsque vous envisagez un programme et une carrière dans le domaine de l'histoire. Vous pouvez être réticent à l'idée d'investir six ou huit années à la poursuite d'un doctorat, et avez-vous besoin d'un doctorat pour faire ce que vous voulez faire ? Comme le montrera notre section sur les carrières, les gens qui détiennent un doctorat peuvent trouver un emploi épanouissant dans de nombreux domaines ; en même temps, avec une maîtrise,

les historiens bien formés peuvent également trouver un emploi dans ces domaines.

Si vous souhaitez vous engager dans la voie universitaire, soyez conscient que le marché du travail n'est pas facile. Aux États-Unis, par exemple, la proportion des gens venant d'obtenir un doctorat ayant été embauchés dans des postes universitaires est restée sensiblement la même entre les années 1980 et les années 1990. Mais après la crise financière de 2008, il s'est créé un énorme fossé, qui ne s'est pas encore comblé[4]. Cela ne signifie pas que vous n'y arriverez pas. Mais vous devez vous préparer à un niveau de concurrence pour les emplois que la profession n'a pas connu depuis un certain temps. En gardant cela à l'esprit, faites votre choix entre les programmes d'études supérieures qui vous intéressent le plus et envisagez de soumettre vos candidatures à des universités plus ou moins prestigieuses. Ne vous sous-estimez pas en croyant que les départements les plus connus ne vous accepteront pas ou ne vous aideront pas financièrement. Ils prennent souvent davantage d'étudiants et disposent de plus de fonds à consacrer aux bourses que les institutions plus petites et moins connues. S'ils n'acceptent pas votre candidature du premier coup, vous pouvez toujours essayer l'année suivante. Ce faisant, vous vous trouverez en compétition avec un nouvel ensemble de candidats, et vous pourriez bien avoir une meilleure chance.

[4] Dylan Ruediger, « The 2019 AHA Jobs Report: A Closer Look at Faculty Hiring », *Perspectives on History*, 28 janvier 2019, en ligne (https://www.historians.org/publications-and-directories/perspectives-on-history/february-2019/the-2019-aha-jobs-report-a-closer-look-at-faculty-hiring).

5. La vie d'un étudiant aux études supérieures

Revu et augmenté par Carly Ciufo, candidate au doctorat, Université McMaster

Les gens qui ne font pas partie du monde universitaire sont souvent stupéfaits que quelqu'un puisse passer quatre, cinq, voire dix ans dans une institution d'enseignement supérieur. Nombreux sont les nouveaux étudiants qui se sentent submergés par le stress financier et émotionnel des travaux de cours. Mais de nombreux professeurs repensent avec nostalgie à l'époque où ils étaient étudiants de deuxième ou troisième cycle.

Les étudiants doivent se frayer un chemin entre les aléas de la vie et l'apprentissage. Faire ses études supérieures à plein temps constitue un moment unique et stimulant de réflexion intellectuelle et d'appartenance à une communauté qui ne ressemble à nulle autre. Mais la plupart des étudiants à la maîtrise et au doctorat sont des « employés » en même temps que des « étudiants » de l'université. Beaucoup d'entre eux ont d'importantes responsabilités économiques et familiales parallèlement à, ou plutôt en plus, des facteurs de stress ordinaires de la vie d'un étudiant du supérieur. Les étudiants à la maîtrise ou au doctorat constituent aussi, de plus en plus, un groupe très diversifié de gens qui suivent un enseignement supérieur pour des raisons très diverses également, aussi rien dans cette section de « la vie d'un étudiant aux études supérieures » ne pourra concerner tout le monde en même temps. Ce chapitre signalera quelques causes de stress susceptibles de faire leur apparition dans votre vie d'étudiant diplômé et d'en disparaître ensuite. Sachez, cependant, que ces études comprennent plusieurs stades. Votre vécu quotidien sera très différent selon que vous suivrez simplement des cours, que vous passerez vos examens de fin de session, et que finalement vous rédigerez votre mémoire de recherche, votre mémoire de maîtrise, ou bien votre thèse de doctorat. Tâchez de vivre au mieux les étapes de cette aventure, et de tenir bon pendant la traversée des moments difficiles, en espérant qu'ils feront de vous un meilleur historien.

Les relations estudiantines

La vie d'un étudiant aux études supérieures

En intégrant les études supérieures, vous allez découvrir que les autres étudiants de deuxième ou troisième cycle constituent pour vous un important groupe de pairs. Ils seront attentifs à vos idées, liront vos travaux, vous écouteront répéter vos communications en public, vous diront ce qu'ils pensent de vos efforts, argumenteront avec vous et attendront en retour la même chose de votre part. Les liens que vous nouerez avec d'autres étudiants des cycles supérieurs pourront s'avérer extrêmement profitables, tant sur un plan personnel que professionnel. Que vous restiez dans le monde universitaire ou non, ils se pourrait qu'ils deviennent vos futurs collègues ailleurs. Certains deviendront même des amis pour la vie.

On peut en apprendre beaucoup sur la nature de la profession d'historien auprès des autres étudiants. Les « vétérans », étudiants confirmés, seront probablement pour vous des puits d'information sur votre département, l'université et la profession au sens large. Ils sont également susceptibles de vous apporter un soutien psychologique vital. Pour beaucoup d'étudiants, la première année des études supérieures est particulièrement éprouvante ; l'intégration dans un programme nouveau et rigoureux, souvent dans une nouvelle institution, dans une nouvelle ville, risque de vous faire connaître une solitude oppressante cette année-là. Les étudiants expérimentés peuvent être de bon conseil au sujet des choses qui peuvent paraître les plus inquiétantes aux yeux d'un étudiant de deuxième ou troisième cycle, telles que le choix des cours et des directeurs d'études, la négociation de l'aide financière et les relations avec l'administration de votre institution, ou l'implication dans la communauté universitaire. Mais prenez les avis des autres étudiants avec un grain de sel ; considérez-les prudemment et vérifiez-les vous-même avant de les tenir pour vrais.

Présentez-vous au plus possible de vos collègues étudiants du supérieur, et fréquentez-les. La plupart des départements proposent un certain nombre d'activités formelles et informelles à leurs étudiants diplômés. Ces activités peuvent être intimidantes quelquefois, surtout pour les nouveaux étudiants ayant peu d'assurance ou qui ont d'autres origines que la plupart des autres. Mais sachez que se créer un réseau devient de plus en plus facile avec la pratique et que cela peut être un moyen formidable de se trouver des mentors, tant plus âgés que parmi les pairs. Les activités proposées par le département

procurent d'excellentes opportunités d'interactions sociales et d'échanges intellectuels ; au pire, ce seront des expériences d'apprentissage sans risque qui pourront vous servir de tremplin pour le circuit des conférences.

Si parmi les activités sociales proposées par votre département rien ne vous plaît, envisagez de vous joindre à un groupe de discussion qui corresponde mieux à vos intérêts, voire créez-le. Par exemple, vous pourriez constituer un groupe d'histoire de l'Amérique latine, de la sexualité ou de l'environnement. Vous pouvez également vous joindre à l'association ou au conseil des étudiants de deuxième et troisième cycles de votre département ou de votre université, ou prendre une part active à une organisation telle que le Comité des étudiant(e)s diplômé(e)s de la Société historique du Canada ou de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes. D'autres groupes, tels que la Society for the History of Children and Youth (Association pour l'histoire de l'enfance et de la jeunesse), facilitent les interactions entre les étudiants des cycles supérieurs et les professeurs qui s'intéressent à ces champs d'études particuliers au Canada et dans le reste du monde. J'ai moi-même vécu quelques moments incroyablement gratifiants en dehors de mon travail de thèse en participant au groupe de recherche du syndicat auquel je suis affiliée, le Syndicat canadien de la fonction publique (CUPE-SCFP), et à la Société historique du Canada.

Tout le monde est stressé aux études supérieures. Les étudiants les plus âgés, les étudiants avec un handicap et ceux dont les groupes d'origine ont été traditionnellement sous-représentés dans le monde savant peuvent se sentir particulièrement isolés. Qu'il y ait dans votre programme peu ou beaucoup d'effectifs, vous pouvez vous sentir mal à l'aise dans les interactions avec les autres étudiants, que ce soit en classe ou en dehors ; vous pouvez vous sentir laissé à l'écart des réseaux d'étudiants habituels ou de la culture du département. Les étudiants étrangers, en particulier, sont souvent confrontés à d'énormes difficultés économiques qui s'ajoutent aux tensions qu'impliquent le travail dans une langue seconde ou troisième et l'adaptation à des conventions sociales différentes. Les étudiants plus âgés, les étudiants qui ont des enfants et les étudiants handicapés se sentent souvent en décalage eux aussi.

Essayez de rompre l'isolement en assistant aux activités organisées du campus. Beaucoup de départements et d'associations d'étudiants diplômés organisent

des causeries et autres séminaires à l'heure du lunch. Ces évènements, qui permettent autant les échanges sociaux qu'intellectuels, peuvent s'avérer propices à de nouvelles amitiés. Les évènements sociaux plus importants des écoles d'études supérieures peuvent être également précieux pour rompre la glace. Des organisations universitaires majeures telles que les associations des étudiants africains, autochtones ou chinois, et les programmes pour les étudiants LGBTQ+ peuvent aussi vous procurer un soutien essentiel au niveau communautaire. Les associations estudiantines dépendant des départements ou de l'université elle-même peuvent vous aider à vous familiariser avec la culture universitaire et à comprendre vos droits en tant qu'étudiant au Canada.

Le sentiment de solitude peut être d'autant plus lourd qu'il s'y ajoute l'exaspération d'avoir à se battre pour un logement, jongler avec des rendez-vous médicaux ou devoir réduire votre charge de travail, ce qui vous met en décalage avec votre cohorte d'étudiants. Les étudiants les plus âgés peuvent se sentir très inférieurs en nombre devant des collègues plus jeunes, fraîchement émoulus d'un programme de premier cycle. Certains de vos camarades de classe vous traiteront comme un parent ou comme un professeur plutôt que comme un collègue, tandis que certains professeurs pourront se sentir un peu mal à l'aise d'enseigner à des étudiants de leur âge, voire plus vieux. Nous arrivons tous aux études supérieures avec une formation intellectuelle différente, des origines différentes et un vécu différent ; recherchez les gens avec qui vous vous entendez et qui vous stimulent intellectuellement pour créer une communauté d'encouragement et de soutien.

Collégialité et professionnalisme

En abordant vos nouvelles relations personnelles avec d'autres étudiants des cycles supérieurs, des professeurs, des étudiants de premier cycle et le personnel administratif de votre département, soyez respectueux des uns et des autres. Tout le monde a des origines différentes ; gardez-vous des préjugés déplacés au sujet des autres. Les discussions intellectuelles et politiques devraient être encouragées, mais gardez-vous de faire des commentaires blessants. Traitez les membres du personnel administratif comme les

professionnels qu'ils sont plutôt que comme s'ils étaient vos secrétaires. Ce n'est pas non plus une bonne idée de vous plaindre d'autres étudiants ou de vos pairs à d'autres pairs ou étudiants, que ce soit en personne ou en ligne. Les commérages font beaucoup de mal, surtout dans un milieu aussi compétitif que l'enseignement supérieur. Gardez-vous-en. Il peut aussi y avoir une forte concurrence pour les ressources aux études supérieures. Cela ne signifie pas pour autant que vous devez être désagréable avec vos collègues. Partagez aimablement des ressources telles que les livres, les candidatures et les CV. Discutez ensemble de ces choses et lisez mutuellement vos travaux. Et fêtez ensemble vos réussites ! Votre travail n'en sortira que fortifié.

Il arrive que des problèmes surgissent. Les universités ont parmi leur personnel des médiateurs formés à la résolution de conflits. Il existe également des bureaux spécialement consacrés à l'équité, l'inclusion et/ou l'accessibilité, qui peuvent être les lieux appropriés où chercher information et soutien. S'il se produit, sous quelque forme que ce soit, un problème de comportement sur le lieu de travail, rapportez ce qui s'est produit et qui est en cause. Il est important de conserver des traces écrites lorsque vous travaillez avec des membres du personnel administratif, d'autres étudiants et les personnes en charge de l'affaire si jamais une situation s'aggravait.

Les relations avec les professeurs

En tant qu'étudiant des cycles supérieurs, vous aurez plus de contacts et d'interactions avec vos professeurs que durant vos études de premier cycle. Les étudiants au doctorat, en particulier, sont pour ces derniers de jeunes collègues qui pourront un jour devenir des pairs. Les différentes universités et les différents programmes d'études supérieures ont des cultures tout à fait différentes lorsqu'il s'agit des relations entre professeurs et étudiants.

Par exemple, les nouveaux étudiants mettront un peu de temps à comprendre la façon dont ils doivent s'adresser à leurs professeurs. Doit-on dire « professeur » ou « docteur » ? Doit-on appeler un professeur par son nom de famille ou par son prénom ? Ne vous imaginez pas que, parce qu'un étudiant appelle un professeur par son petit nom, vous soyez autorisé à faire de même.

Il n'y a pas de règle universelle, aussi vous devrez tâtonner quelque peu jusqu'à ce que vous sachiez à quoi vous en tenir au sujet de ces règles de politesse. En tant qu'étudiante plus âgée, arrivée à la dernière étape de mon doctorat, je m'adresse à mes professeurs plus âgés par leur prénom, une fois que nous avons discuté ou travaillé ensemble. Pour inverser les dynamiques de pouvoir au sein de notre département, un autre étudiant au doctorat s'adresse aux professeurs hommes par leur prénom, mais appelle toutes les femmes « docteur ». Adaptez-vous à ce qui met les deux parties à l'aise et demandez ce qui est préférable si vous n'en êtes pas sûr.

Votre relation la plus importante sera celle que vous entretiendrez avec votre directeur de recherche. Si vous êtes étudiant au doctorat, cela inclura aussi les relations avec les autres membres de votre comité de thèse. Le rôle du professeur superviseur est multiple. Il peut, entre autres, vous aider à formuler votre projet de recherche et vous interroger au sujet de vos projets ; lire les premiers jets de votre thèse ; vous donner des conseils d'ordre général sur votre travail universitaire et vos options de carrière ; et rédiger pour vous des lettres de référence.

Il n'est pas toujours facile de choisir le bon directeur de recherche. Votre choix sera contraint par un certain nombre de facteurs. Dans certaines institutions, on vous assignera un « interlocuteur conseil » (*provisional advisor*) ; dans d'autres, ce sera à vous que reviendra la responsabilité de trouver quelqu'un qui vous prendra comme étudiant. Si vous avez la chance de pouvoir choisir votre directeur de thèse, ne prenez pas en compte uniquement sa réputation et son domaine de spécialisation, mais aussi la façon dont il dirige ses étudiants. Comme les étudiants des cycles supérieurs, les différents superviseurs abordent leur fonction de différentes façons. Certains sont très directs et pratiques, et insisteront pour vous voir en réunion à intervalles réguliers, pour que vous les informiez de l'avancement de vos travaux de manière formelle ; d'autres vous donneront moins d'indications et attendront que vous soyez prêts à leur parler de votre travail.

Sachez qu'être trop proche de son superviseur n'est pas forcément bénéfique. Certains professeurs qui entretiennent des relations intenses avec leurs étudiants cherchent à alimenter leur complexe du héros ou une autre forme de

manque psychologique, et éprouvent quelques difficultés à conserver leur rigueur pédagogique. De l'autre côté, certains étudiants trouvent difficile d'admettre des critiques intellectuelles de la part de professeurs qu'ils considèrent comme des amis. Si vous en avez la possibilité, vous devriez peut-être parler aux autres étudiants pour trouver le superviseur dont la façon de diriger correspondra à vos besoins.

Les étudiants au doctorat auront à rassembler un comité de thèse correspondant à leurs intérêts, composé de deux ou trois professeurs, en plus de leur directeur de recherche. Au lieu de vous reposer sur un directeur de thèse « super star », dont vous espérez qu'il répondra à tous vos besoins, pensez plutôt à vous rapprocher de différents professeurs aux points forts diversifiés. Par exemple, vous pourriez demander à un professeur de siéger sur votre comité parce qu'il est bien versé dans la période que vous étudiez, à un autre parce qu'il partage avec vous des perspectives théoriques ou méthodologiques similaires, et à un troisième parce qu'il est connu pour être un excellent relecteur. Mon comité se compose d'un expert des droits humains, d'un relecteur impitoyable et de quelqu'un qui comprend les études mémorielles ; ils s'intéressent tous à ma recherche, bien que pour des raisons différentes.

Les relations étudiants-professeurs sont complexes. Le genre d'un professeur, ses opinions politiques, son âge ou sa façon d'enseigner ne préjugent en rien de la façon dont cette personne se sentira concernée par vous ou par votre travail. Ne présupposez pas que des professeurs plus jeunes ou plus décontractés traiteront votre travail avec plus d'indulgence ou moins sévèrement que n'importe qui d'autre. Ce n'est pas parce qu'un professeur vous permet de l'appeler par son prénom quand tous les autres s'attendent à ce qu'on s'adresse à eux de manière plus formelle, que sa façon de noter sera forcément plus « relax ». Évitez aussi de tomber dans le piège qui consiste à croire que les professeurs qui sont « comme vous » seront automatiquement des amis ou des alliés. Bien que les féministes et les professeurs ouvertement allosexuels voudront encourager les étudiant(e)s féministes et LGBTQ+, et que les professeurs de couleur voudront apporter leur soutien aux étudiants de couleur, le genre, la sexualité, la race ou les opinions politiques que vous aurez en commun ne préjugent en rien d'une relation privilégiée avec eux.

En tant que jeune collègue, vous devriez vous comporter de manière professionnelle avec tous les professeurs de votre département, *et* vous attendre à ce qu'ils se comportent avec vous de la même manière. Si votre superviseur est aussi votre employeur, d'autres éléments entreront en jeu dans votre relation. Le fait d'enseigner ou d'effectuer un travail de recherche pour votre directeur de thèse ou d'autres membres de la faculté est susceptible de modifier profondément votre relation. Bien qu'il ne soit certainement pas recommandé de « laisser tomber » un contrat d'enseignement ou de recherche, vous n'avez pas à vous plier à tous les caprices d'un professeur. Gardez à l'esprit vos propres besoins et objectifs, et évaluez les avantages et les inconvénients des attentes d'un professeur lorsque celles-ci divergent des vôtres.

Il arrive que certains professeurs exploitent leurs étudiants. Cela se produit parfois sans que le professeur lui-même en ait conscience. Par exemple, un chargé de cours peut se voir demander son aide pour rassembler du matériel de cours ou élaborer un syllabus, ou un assistant de recherche peut se voir demander de rédiger une proposition de livre ou d'aller chercher un colis. Il peut être difficile de dire non à un professeur qui siège sur votre comité de thèse, rédige vos lettres de recommandation et/ou dont vous suivez un cours faisant partie de votre programme d'études supérieures. Ce professeur peut penser que le fait de vous demander votre aide est une façon de vous faire savoir qu'il a confiance en vos aptitudes. Mais si vous n'êtes pas payé pour ces services, et/ou si ces demandes commencent à empiéter sur le temps que vous êtes censé consacrer à votre propre travail, cela peut vous rendre la vie difficile. Il est toujours préférable de laisser au professeur le bénéfice du doute et de supposer qu'il n'est pas au courant de votre situation personnelle ou de vos difficultés. Si vous ne parvenez pas à rectifier cette situation au moyen d'un refus poli doublé d'un argument raisonnable, il vous faudra envisager d'aller trouver le directeur des études supérieures, ou bien le chef du département ou de l'institution. Vous avez des droits, et le pouvoir du professeur n'est jamais absolu. Beaucoup de chargés de cours et d'assistants de recherche sont syndiqués, et la plupart des institutions donnent aux étudiants le pouvoir de se défendre lorsque des problèmes surviennent. Lisez votre entente collective ; elle vous informera sur vos droits, vos responsabilités et les protections dont vous disposez. Les situations de conflit ouvert sont rares, car il existe un certain

degré de collégialité entre les étudiants diplômés et leurs professeurs ; les deux parties peuvent apprendre de leurs interactions.

Souvenez-vous qu'il est essentiel, pour un étudiant de deuxième ou troisième cycle, d'entretenir une bonne relation de travail avec son ou ses superviseur(s). Si, à un moment quelconque, vous avez des doutes sérieux quant à l'efficacité de votre relation avec votre directeur de thèse, ou si cette relation vous semble inappropriée, demandez conseil aux collègues en qui vous avez confiance et/ou à votre directeur des études supérieures sur la façon de faire comprendre vos préoccupations à votre superviseur, ou carrément sur la façon de changer de superviseur.

Certaines relations entre étudiants et professeurs deviennent quelquefois plus intimes, et cela s'avère particulièrement problématique. Même si ces relations sont consensuelles, elles demeurent une zone grise sur le plan des codes de conduite professionnelle. Le déséquilibre du pouvoir entre étudiants et professeurs soulève d'impérieux problèmes éthiques et pédagogiques qui devraient être sérieusement considérés par les deux parties. En règle générale, les universités prohibent ce genre de relations car, qu'elles soient avouées ou non, elles exposent les étudiants à des situations hasardeuses et les professeurs à des accusations de harcèlement.

Trouver un équilibre entre « la vie » et les études supérieures

Vos études supérieures représentent la plus grande partie de votre vie. Essayez de ne pas laisser vos autres activités prendre le pas sur vos recherches et la rédaction de votre thèse ; en même temps, ne laissez pas votre thèse ou vos activités universitaires devenir toute votre vie. Les pressions qu'exercent les travaux de cours et la solitude de la recherche et de l'écriture constituent un lourd prix à payer sur le plan émotionnel.

Il est extrêmement important de trouver cet équilibre au moment de travailler à votre thèse. Prenez soin de votre santé : mangez bien, dormez suffisamment et essayez de conserver une activité physique en faisant du sport, en prenant un cours de yoga ou en allant à la gym. Détendez-vous en famille et avec vos amis

quand vous le pouvez. Lisez des livres sans aucun rapport avec votre recherche en cours. C'est peut-être aussi le moment de trouver ou retrouver un loisir que vous aimez, ou de prendre un cours de dessin, de musique ou de langue sans rapport avec vos études. Faites du bénévolat ou participez à des campagnes électorales. Prenez des vacances. De nombreux étudiants travaillent à leur thèse comme si c'était un travail de bureau, faisant du « neuf à cinq » et s'arrêtant le soir et les fins de semaine. Il y aura de nombreux moment où cela pourra vous sembler impossible, mais structurer vos journées de façon régulière et équilibrée vous rendra plus productif que travailler comme un fou juste avant les dates limites.

Vous serez certainement plus heureux et vous rédigerez une meilleure thèse si vous consacrez un peu de temps à l'oublier.

En cas de crise ou de changement de circonstances

Les aléas de la vie… Vos projets de cours de maîtrise ou de rédaction de thèse, soigneusement planifiés, doivent être interrompus ou prennent une tournure imprévue. Vous tombez enceinte, votre partenaire décroche le travail de ses rêves et veut que vous l'accompagniez dans une autre ville, vous connaissez un sévère revers financier, une crise familiale ou vous avez un grave problème de santé… Si un évènement imprévu vous empêche de poursuivre vos études, vous n'avez pas à renoncer à vos projets pour autant. Parlez-en à votre directeur de recherche, au directeur des programmes des études supérieures et/ou au représentant des chargés de cours ou du syndicat pour savoir quelles sont vos options. Ils ont beaucoup d'expérience, pour avoir connu des étudiants dans des situations semblables, et la plupart seront heureux de plaider votre cause. Au cours des premiers mois de mon doctorat, j'ai fait une chute de vélo en me rendant à l'université, et j'ai souffert d'une commotion cérébrale. Je commençais tout juste les lectures pour mes examens finaux et, en raison de mon accident, on m'a interdit de lire. J'ai dit à mes superviseurs ce qui m'était arrivé et nous avons trouvé ensemble un moyen de répondre aux exigences du diplôme tout en ménageant ma santé. N'essayez pas de régler ce genre de problèmes vous-même, en laissant vos superviseurs dans l'ignorance. Ils vous

apporteront toute l'aide qu'ils pourront. Ils peuvent vous aider à vous frayer un chemin dans les règlements des études supérieures en ce qui concerne les examens incomplets, les désistements, les accommodements, ainsi que les absences pour raisons médicales, mais il faut pour cela qu'ils sachent que vous avez besoin de leur aide.

Il faut parfois changer d'orientation, même si le chemin que l'on avait choisi avait été déterminé avec le plus grand soin. L'intérêt que l'on éprouvait pour certaines choses se dissipe, les circonstances changent irrémédiablement, ou vous découvrez que votre programme d'études ne vous convient pas ou qu'il est trop lourd. Si cela se produit, prenez conseil auprès du professeur concerné, de vos collègues étudiants et des conseillers de l'université pour savoir comment il vous serait possible de raccorder une autre discipline, un autre programme ou une autre institution. Cela risque-t-il de retarder vos progrès ? Si oui, de combien de temps et de quelle façon ? En pesant soigneusement le pour et le contre, vous pourrez savoir s'il vaut la peine d'endurer le fardeau supplémentaire qu'impliquera un si grand changement.

Mais ne confondez pas découragement et échec – ou incompatibilité avec la profession d'historien dans son ensemble. Si vous avez le sentiment de ne pas être à la hauteur, si vous doutez de vous-même, si vous vous sentez comme un « imposteur » qui va nécessairement être « démasqué » et renvoyé du programme, vous n'êtes pas le seul. En 2017 est paru un article dans le bulletin des études supérieures de l'Université de la Colombie-Britannique, au sujet des « étudiants qui ont le sentiment d'être des imposteurs », article dont les références en notes de bas de page remontent à 1994[1]. Ces sentiments n'ont rien d'extraordinaire. De nombreux professeurs en souffrent aussi. Cela signale le besoin de davantage de moyens de soutien pour les étudiants des cycles supérieurs et leurs professeurs. Bien que l'on puisse fréquemment douter de soi, il n'y a pas de raison que les étudiants soient constamment malheureux. Si les bénéfices que vous tirez de vos études de second ou troisième cycle en

[1] Sarah Joose, 2017, « Feeling like a Fraud: Imposter Syndrome in Graduate School », *Graduate School – The University of British Columbia*, novembre, en ligne (https://www.grad.ubc.ca/advance/2017/5/feeling-fraud-imposter-syndrome-graduate-school).

histoire ne sont pas supérieurs à vos difficultés, vous devriez songer à renoncer à ces études, temporairement ou définitivement.

Il ne vous est pas nécessaire d'obtenir tous les diplômes pour lesquels vous avez entrepris des études. Si vous décidez que tel ou tel chemin n'est pas fait pour vous, cela ne signifie pas que vous ne soyez pas capable d'aller au bout. Dans certains cas, une absence temporaire pourra vous aider à revenir aux études avec un enthousiasme renouvelé. Et dans d'autres cas, vous pourriez vous rendre compte que vous voulez simplement passer à autre chose. Soyez réalistes quant à vos options, et choisissez en toute connaissance de cause ce qui correspond le mieux à vos besoins.

6. Faire connaître votre travail

Revu et augmenté par Jenny Ellison, PhD, conservatrice de la section « sports et loisirs » au Musée canadien de l'Histoire

Les historiens ont un certain nombre de possibilités de faire connaître leur travail, allant des publications à évaluation par les pairs aux entrevues dans les médias en passant par les blogues. Chaque média s'adressant à un public différent, vous pouvez adapter votre message à celui-ci. Il est important pour votre carrière, quelle que soit celle-ci à l'avenir, que vous fassiez connaître votre recherche. Cette forme de communication, savante ou de vulgarisation, aura un impact sur la façon dont les gens à qui vous vous adressez comprendront le passé. Ce chapitre présente les différents médiums consacrés au partage des recherches historiques et la façon d'y diffuser votre travail.

1- Conseils incontournables et impérissables

Quelle que soit la façon dont vous ferez connaître votre travail, ne vous écartez pas de ces règles de base :

- *Conservez toujours un ton aimable*. La collégialité est fondamentale dans toutes les interactions académiques. Même lorsque dans votre travail vous critiquez les travaux des autres, restez très conscient du ton que vous adopterez. Hissez-vous sur les épaules d'autres chercheurs plutôt que d'essayer de les faire tomber de leur piédestal. Même les formes d'interactions apparemment éphémères comme les médias sociaux devraient être abordées avec précaution. Prenez garde au faux-pas qui pourrait affecter votre carrière : ne dites et ne partagez que ce que dont vous seriez prêt à répondre dans un contexte plus formel.
- *Mieux vaut la qualité que la quantité*. Si vous recherchez un emploi menant à la titularisation, le terme « qualité » signifie encore et toujours la publication de travaux évalués par les pairs dans des revues et ouvrages savants. Mais même en dehors de ce type de publications, la qualité demeure essentielle. De bons travaux de recherche bien rédigés sur des blogues populaires tels que ActiveHistory.ca, HistoireEngagée.ca, ou The Conversation peuvent représenter une belle carte de visite pour des

historiens. Ils montrent votre profondeur de vues en tant que chercheur en même temps que votre aptitude à vous adresser à différents publics.

- *Attendez-vous à devoir vous corriger*. Lorsque vous soumettez votre travail à une revue ou une publication, n'espérez pas qu'il sera accepté sans que l'on vous demande de le réviser. Que vous travailliez avec un rédacteur professionnel ou un évaluateur, vous pouvez vous attendre à ce qu'ils vous fassent des remarques. Si votre projet de publication s'adresse au grand public, attendez-vous à devoir lier votre recherche à des problèmes contemporains. Si vous soumettez un travail à un évaluateur anonyme, gardez à l'esprit qu'il verra probablement votre article d'un autre œil que votre directeur de recherche. L'évaluation par les pairs est parfois un processus difficile (voire « répugnant », diront certains). Soyez ouvert aux remarques constructives. Si quelqu'un se montre mesquin ou cruel, recherchez l'appui de votre communauté universitaire.
- *N'ayez pas peur de dire non*. Pour les étudiants diplômés, les opinions divergent quant à la quantité de travaux de recherche qu'il leur faudrait publier et quant au moment de le faire. Discutez avec vos professeurs pour savoir si vous devriez faire connaître votre travail et demandez-leur leur avis sur les revues ou publications qui vous conviendraient le mieux. Il est rare que des conférences ou des opportunités de publication ne se présentent qu'une seule fois. Si votre travail n'est pas prêt, si vous avez déjà trop d'engagements ou si votre santé mentale doit en souffrir, remettez à plus tard la publication de cet article, de ce blogue, de ce « balado » (*podcast*).

2- Où faire connaître votre travail

La plupart des choses qui relèvent du monde savant font l'objet de sains débats, et il en existe un en ce moment au sujet des « lieux » de publication qui devraient retenir l'attention des chercheurs. Ceux qui cherchent à pratiquer leur art dans le secteur des musées (des beaux-arts et autres), dans les bibliothèques et archives, dans les ministères ou gouvernements provinciaux, ou en tant que consultants peuvent souhaiter concentrer leurs efforts sur les magazines spécialisés ou les conférences et revues dédiées à ces secteurs en particulier. Et

dans ces secteurs, les travaux non évalués par les pairs peuvent compter autant (sinon plus) que les publications avec évaluation par les pairs. Savoir communiquer avec concision et élégance peut y avoir davantage de poids que la capacité d'effectuer des analyses complexes d'ouvrages savants. Mais si votre objectif est le travail universitaire, la plupart des gens s'accorderont à dire que vous devriez vous concentrer sur les articles ou chapitres de livres soumis à l'évaluation par les pairs.

La plupart du temps, on s'attend à ce que la plupart des intellectuels ayant une dimension publique, quel que soit le lieu où ils travaillent, publient des éditoriaux dans les journaux, répondent à des interviews dans les médias, rédigent des blogues et soient présents sur les réseaux sociaux. La tendance est de plus en plus à la reconnaissance du fait que les travaux non évalués par les pairs devraient néanmoins être pris en compte dans les processus d'embauche et de titularisation. Dans chaque université, les ententes sont différentes, certaines institutions considérant les engagements publics comme faisant partie du travail, d'autres non. En comparaison, l'engagement auprès du public a un grand poids dans les musées et dans le travail d'historien dans les institutions publiques. Ce débat ne pourra pas être résolu dans ce guide de carrière, mais il peut servir à rappeler au lecteur qu'il doit bien réfléchir à la façon de diffuser ses travaux.

Si votre objectif de carrière est bien clair dans votre esprit, renseignez-vous sur les qualifications exigées pour ce travail et sur le type d'écrits que l'on s'attend à vous voir produire. Si vous n'êtes pas sûr de la façon de franchir les prochaines étapes, vous devriez envisager la possibilité de diffuser vos travaux dans divers types de publications.

3- Les médias sociaux

Une présence sur les médias sociaux peut vous aider à élargir votre audience et à donner plus d'impact à votre travail, en plus de vous créer un réseau professionnel. Si vous savez les utiliser, les médias sociaux pourront rehausser votre profil ; mais gardez bien à l'esprit qu'il s'agit d'espaces publics. Réfléchissez bien à ce que vous partagez ainsi qu'à la façon dont cela pourrait affecter votre santé mentale et votre réputation professionnelle. Cela n'a rien de

contraignant. Pensez simplement à votre identité numérique et à la façon dont vous voulez prendre part à la conversation en ligne. À vous de décider si vous préférez associer votre voix sur les réseaux sociaux à votre présence professionnelle. Certaines personnes pensent qu'il est préférable de garder ces deux mondes bien séparés. Une fois que vous aurez réfléchi à votre identité en ligne, consultez le site www.jobs.ac.uk (et son « bulletin de santé d'identité numérique »[1]) pour identifier les outils numériques dont vous disposez pour votre carrière. Il vous aidera à optimiser votre présence en ligne ce qui, en retour, vous aidera à faire connaître vos travaux et à élargir votre réseau professionnel.

4- Les conférences

C'est dans le cadre des conférences que vous pourrez apprendre, vous constituer un réseau et faire connaître votre travail. Elles sont essentielles en ce qu'elles vous permettent d'explorer vos objectifs et vos opportunités professionnelles. Elles peuvent vous servir à exposer vos travaux et à solliciter des remarques sur vos projets en cours. Évitez de créer un nouveau projet spécialement pour une conférence. Les communications prennent beaucoup de temps et, dans l'idéal, elles devraient être en relation symbiotique avec votre recherche et votre travail.

Dans la mesure du possible, assistez à quelques conférences avant de prononcer votre première communication. Choisissez bien celles auxquelles vous assisterez, peut-être en suivant l'avis d'un mentor pour savoir quels sont les évènements les plus collégiaux et les plus productifs. Les conférences peuvent s'avérer intimidantes, surtout lorsque les chercheurs confirmés ont l'air détendus et à l'aise dans leur milieu alors que vous n'avez personne à qui parler. Si vous apercevez votre chercheur préféré dans la file d'attente du dîner, allez vous présenter ! Ne vous sentez pas obligé de lui parler de son travail. Posez-lui simplement des questions sur l'évènement (La conférence vous plaît-elle ? Avez-vous assisté à des tables rondes intéressantes aujourd'hui ?) ou faites une remarque sur ce qui vous a plu (« J'ai vraiment apprécié le discours inaugural parce que… »). De nombreuses conférences proposent une aide financière aux

[1] https://s30876.pcdn.co/wp-content/uploads/digital-identity-health-check-for-academics.pdf.

étudiants diplômés, sous la forme de tarifs d'admission réduits ou de bourses de voyage. Certaines vous font grâce des frais d'inscription contre du bénévolat au bureau d'accueil. Renseignez-vous sur leur site Internet pour en savoir davantage sur ces possibilités. Il est possible que votre département ou votre université puisse vous accorder une bourse de voyage couvrant vos frais d'inscription, de voyage et d'hébergement. Dans les deux cas, les fonds pourraient être réservés aux personnes qui présentent des communications. N'hésitez pas à vous renseigner sur la possibilité de vous faire octroyer de telles aides. Il est possible que vous deviez présenter votre demande plusieurs mois avant la conférence.

N'hésitez pas non plus à tirer parti des évènements réservés aux étudiants des deuxième et troisième cycles lors de ces conférences. Ces étudiants seront plus tard vos pairs et vos collaborateurs, et ces évènements constituent une formidable occasion d'en savoir davantage sur ce que vivent les historiens en formation dans les autres universités. Pensez aussi à assister aux comités ou aux évènements sociaux organisés par les groupes de votre association universitaire, comme le groupe d'histoire publique de la SHC. Vous y rencontrerez des historiens confirmés, qui s'intéressent aux mêmes choses que vous, et il pourrait se présenter des occasions de collaborer avec eux. Mais en plus de ces occasions de socialisation que procurent les conférences, il reste quelques éléments pratiques à considérer.

1- Intégrer le programme

Les conférences sont annoncées dans des « appels à communication » affichés en ligne. Consultez notre section « Ressources générales » pour savoir où trouver ces informations. En général, les comités organisateurs des conférences cherchent à élaborer un programme équilibré sur les plans géographique, chronologique et thématique, et à inclure des participants d'origines diverses qui en sont à différentes étapes de leur carrière ; mais un colloque dont la thématique est très précise peut être plus restrictif quant à la sélection des participants. La plupart des conférences, y compris celles des réunions annuelles ou régulières des grandes associations, ont quelques thèmes de prédilection qui vont guider les choix de leur comité organisateur, bien que de

nombreuses propositions de communications sur des thématiques différentes puissent aussi faire partie de la sélection finale.

Une session de conférence comprend habituellement deux ou trois personnes présentant une communication, un président de séance et un commentateur chargé d'esquisser quelques liens entre les communications et d'adresser quelques remarques brèves mais constructives à chacun des présentateurs. Les séances thématiques sont souvent proposées à l'avance par un groupe d'universitaires. Après l'affichage en ligne d'un appel à communications, il arrive souvent que l'on recherche des présentateurs par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Vous pouvez vous-même initier une séance thématique en contactant des spécialistes de votre domaine, mais vous n'avez pas à la proposer en tant que telle. Bien que certaines conférences aient une préférence marquée pour les séances déjà pleinement constituées, il est également tout à fait acceptable de proposer une communication à titre individuel.

Si vous organisez une séance, souvenez-vous que chacune des communications individuelles doit clairement avoir un lien avec les autres et porter sur un problème ou un sujet significatif sur le plan historique. Évitez les sessions aux thématiques trop étroites : seuls quelques rares spécialistes seront désireux d'entendre deux communications sur le même sujet. Pensez « large » et pensez « histoire comparée ». Faites en sorte que votre séance rassemble deux ou trois communications sur le même thème, mais traité de façon différente, ou qu'elle porte sur différentes époques, différents groupes, différentes approches.

En règle générale, une proposition consiste en un bref sommaire ou « résumé » de chacune des communications proposées (qui tient en un paragraphe), un CV d'une page pour chacun des participants et une courte explication de l'objectif et de la signification de la séance. L'une des personnes participant à la séance agit en tant que coordinatrice auprès de tous les participants pour réunir les documents requis et les soumettre aux organisateurs de la conférence avant la date limite.

- *2. Prononcer une communication*

Lors de la conférence, chacun des présentateurs dispose de dix à trente minutes pour évoquer ses recherches. Les conférences proposent également des

sessions ou tables rondes portant sur un sujet particulier ou une controverse. En général, ces dernières incluent davantage de participants, chacun s'exprimant brièvement sur ce dont il est question au lieu de prononcer une communication formelle. Quel que soit le type de séance, assurez-vous de bien suivre les instructions et de ne pas dépasser le temps qui vous est imparti. Certains présidents et organisateurs de séances demandent à lire les communications à l'avance (en particulier s'il y a un commentateur). Si le groupe avec qui vous proposez une séance est d'accord, envoyez votre travail final à temps – mais ne commettez pas l'erreur d'envoyer un article de 35 pages à un commentateur qui s'attend à recevoir une communication de 10 à 12 pages.

Beaucoup de conférenciers confirmés s'amusent à dire qu'ils rédigent leur communication dans l'avion. Mais si vous êtes nouveau dans la profession, prenez soin de terminer votre communication bien avant la conférence. Entraînez-vous à la lire à l'avance, sachant que cela prendra plus de temps devant un public. Faites en sorte que votre communication soit assez courte pour ne pas dépasser le temps imparti. Les présidents de séance ont pour fonction d'interrompre les présentations au terme de la durée allouée. Vous ne voudriez pas que l'on vous fasse rassoir juste avant d'atteindre le point d'orgue de votre éloquence ; et il n'est pas bon non plus de prononcer à toute vitesse une communication dont vous savez qu'elle est trop longue. Votre public ne vous suivrait pas. Employez un langage plus simple que celui que vous utiliseriez pour un article destiné à la publication ; votre argument sera plus facile à suivre si vous faites des phrases relativement courtes, sans trop de subordonnées. Ne cédez pas à la tentation d'en dire trop. Ne mentionnez pas trop de détails, de chiffres ou de justifications. Lors des conférences, les meilleures communications sont informelles. Elles se font sur le ton de la conversation, le conférencier se concentrant sur le cœur de son propos et sa signification pour le public.

Si, pour votre présentation, un microphone est fourni, servez-vous-en toujours. Toujours. Si l'on fournit des micros, c'est à des fins d'accessibilité. Il est inacceptable de se contenter de parler plus fort ou de demander si quelqu'un a besoin du microphone. Cela obligerait certaines personnes à dévoiler des

particularités d'audition dont elles n'ont pas forcément envie de parler. Servez-vous du micro !

Il existe un certain nombre de ressources en ligne pour vous aider à créer de belles présentations visuelles à l'appui de votre travail. Vous devriez également consulter des guides à cet effet, pour vous aider à rendre votre présentation accessible visuellement et intellectuellement à tous les membres du public. Mais ne laissez pas ces ressources techniques empiéter sur votre travail, et arrivez à l'avance à votre session pour tester votre présentation et les multiples formats qu'elle implique.

Tout comme un cours, présenter une communication à une conférence est aussi une « représentation ». La qualité de votre travail est ce qui importe le plus, mais le public jaugera aussi la façon dont vous le présentez. En prononçant votre communication, pensez à regarder le public ! Prévoyez une tenue vestimentaire dans laquelle vous vous sentez à l'aise et professionnel. Si vous en avez la possibilité, répétez votre présentation devant des collègues et des mentors.

Même en l'ayant soigneusement préparée, certains aspects de votre communication à la conférence resteront incontrôlables. Par exemple, il se peut que la session où vous intervenez ait été programmée au tout début de la journée et que peu de gens y assistent ; ou bien que l'un des auditeurs s'intéresse davantage à faire part de ses propres pensées qu'à votre travail. Mais quoi qu'il arrive, faites de votre mieux pour susciter l'intérêt du public et des autres conférenciers de votre session.

5 – Les publications savantes

Les livres et les articles soumis à l'évaluation par les pairs conservent encore le plus grand poids dans les CEGEPS et les universités. Les historiens débutants qui visent une carrière universitaire doivent s'efforcer de faire paraître leurs travaux dans ces types de publications.

Si vous avez une prédilection pour une certaine revue, ou si rêvez d'un éditeur en particulier, consultez en premier lieu leurs instructions aux auteurs. De cette façon, vous pourrez tailler votre travail sur mesure et choisir que publier. Une fois que certains de vos travaux auront été publiés, inscrivez-vous sur les sites *access©*[2] et *DPP*, du Conseil des Arts du Canada[3], afin d'être sûr de recevoir des droits d'auteur pour les reproductions de vos travaux. Il ne s'agit pas de sommes considérables, mais cela représente tout de même une modeste rétribution pour votre travail.

Attention : méfiez-vous des prédateurs qui vont se précipiter pour publier votre travail ou vous demander de l'argent pour vous publier ; il peut s'agir d'arnaques à l'édition, ou de revues qui publient sans révision ni évaluation.

a. Les comptes rendus d'ouvrages

Les comptes rendus de livres sont un bon point de départ pour les publications savantes – ils constituent un moyen d'aiguiser vos capacités critiques, de vous engager dans votre domaine et d'apprendre à polir votre écriture. Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'on vous demande de rédiger un compte rendu. Faites savoir aux rédacteurs des comptes rendus des diverses revues que vous êtes intéressé à contribuer, en règle générale ou pour un titre en particulier. La façon de procéder varie d'une revue à l'autre. Certaines vous demanderont de vous inscrire sur la liste des auteurs de comptes rendus, ou vous demanderont d'ajouter votre nom à une base de données. D'autres sont moins formelles, affichant simplement la liste des livres disponibles pour comptes rendus pour lesquels vous pouvez vous porter volontaire. Sélectionnez un ouvrage qui se rapproche de votre domaine, et évitez de rédiger des comptes rendus de travaux publiés par vos amis ou vos professeurs. Pour un auteur, le compte rendu représente une étape importante de ses travaux et ce que vous en direz aura un impact sur la façon dont les autres historiens considéreront ses recherches. Quel que soit le livre sur lequel se portera votre choix, il est d'une importance cruciale que votre analyse du texte soit juste et honnête, et que vous évitiez autant d'en faire le panégyrique que de lui adresser une critique indue.

[2] https://fr.accesscopyright.ca
[3] https://droitdepretpublic.ca/procedure-d-adhesion

b. Articles dans des revues et chapitres de livres

Les chercheurs souhaitant faire carrière à l'université devraient s'efforcer de publier un ou deux articles évalués par les pairs au cours de leur doctorat. Les revues diffèrent sur le plan du prestige, de l'orientation et de la thématique. Savoir lesquelles sont les meilleures, cela fait toujours l'objet d'un débat. Certains départements et comités d'embauche (surtout en sciences et sciences sociales), notent les revues et, par convention, utilisent ce classement pour évaluer les candidatures et les demandes de titularisation. Dans d'autres contextes, le prestige d'une revue agit de façon informelle sur les examinateurs, souvent en fonction de leurs inclinations idéologiques et méthodologiques. Le texte « Unwritten Histories », d'Andrea Eidinger[4], qui présente une utile description des revues publiant les travaux d'historiens canadiens, peut vous donner une bonne idée de leurs différentes approches. Actuellement, de nouvelles priorités, telles que l'accès libre en ligne, ainsi que les critiques portant sur les préjugés des évaluateurs et le fait que leur travail soit non rémunéré, sont en train de transformer le paysage des publications savantes. Aux États-Unis, les universités ont fortement tendance à classer les revues en fonction de « l'indice h ».

Une autre façon de publier un article est de participer à un ouvrage dirigé. Les appels à contribution sont en général affichés en ligne sur le site H-Net et d'autres réseaux d'informations universitaires. Les universitaires qui dirigent ces ouvrages rassemblent en général des chercheurs aux niveaux d'expérience variables autour d'un thème commun. Le processus d'évaluation et de révision de ces chapitres est semblable à ceux des articles de revues. La valeur comparée d'un chapitre de livre ou d'un article de revue reste à débattre. Il est un peu plus facile d'accéder aux articles de revues en ligne grâce aux bases de données, et par conséquent, ceux-ci peuvent avoir une plus large audience. Cependant, un ouvrage dirigé, lorsqu'il est de haute tenue, peut finir par être intégré à des cours universitaires. Avant d'écrire un article, pensez au type de public savant

[4] http://www.unwrittenhistories.com/a-guide-to-peer-reviewed-journals-in-canadian-history/

que vous souhaiteriez toucher, et au type de revue qui vous aidera le mieux à établir votre profil de chercheur.

i) - Soumission

Les revues et les personnes dirigeant un ouvrage vous procureront les instructions quant à la longueur de votre article ou de votre chapitre et au style de citation qu'ils préfèrent. Suivez ces instructions et modifiez vos citations en fonction du format prescrit avant de soumettre votre travail. Si un rédacteur préfère le « style APA », il ne sera pas franchement enthousiasmé de recevoir un article suivant le « style Chicago ». Comme de toute façon vous devrez finir par adapter votre travail aux spécifications de la publication, autant le faire dès le début.

Le public d'un article de revue ou d'un chapitre de livre est en général constitué d'autres universitaires ainsi que d'étudiants de tous les cycles. L'objectif est de situer votre travail en relation avec les travaux existants, de faire connaître une recherche originale et d'apporter de nouvelles idées à la conception que les historiens se font de votre sujet. Ici encore, comme dans toutes les publications, il est crucial de ne pas déformer ou écarter d'un revers de main les travaux d'autres chercheurs.

Une écriture dépouillée de tout jargon est la meilleure façon de procéder. En règle générale, les gens ne se laissent pas impressionner par ceux qui « jouent à l'intello ».

ii) Évaluation et révision

Les articles soumis vont suivre un processus d'évaluation confidentiel en étant soumis à l'avis de deux ou trois spécialistes reconnus du domaine concerné. En règle générale, l'évaluateur n'est pas connu de l'auteur, mais le nom de l'auteur peut, ou non, être connu de l'évaluateur ; la confidentialité est maintenue afin d'encourager des évaluations honnêtes et justes et de conserver une rigueur intellectuelle. Les pairs chargés des évaluations rédigent des commentaires et recommandent ou non la publication de l'article, selon que celui-ci est prêt pour publication ou non.

Ensuite, le rédacteur en chef de la revue ou son équivalent va : a) refuser votre article dans son état actuel ; b) vous demander d'y apporter des modifications importantes et de le soumettre à nouveau pour une autre série d'évaluations ; ou c) l'accepter pour publication une fois que vous y aurez apporté certaines corrections. La plupart des publications exigent des corrections.

Il arrive que les avis des évaluateurs soient contradictoires. Si tel est le cas, vous pouvez demander au rédacteur en chef ce qu'il en pense.

En règle générale, le rejet ou les critiques sévères des évaluateurs n'ont rien de personnel et ne constituent pas non plus une jauge de votre propre valeur. Pour nous tous, les évaluations sont décevantes, quelle que soit notre ancienneté. Vous pouvez réviser votre article et le soumettre à nouveau, à la même revue ou à une autre. La critique fait partie de la vie professionnelle d'un universitaire. La section « Ressources » de ce guide propose des pistes de soutien académique et personnel dans le cadre des études supérieures.

c. Les livres

La monographie est toujours largement considérée comme le moyen le plus sûr d'obtenir avancement et titularisation. Mais toutes les disciplines ne partagent pas ce point de vue et si vous visez un emploi en sciences sociales, la norme est de publier votre thèse sous la forme d'une série d'articles. Si vous visez un poste menant à la titularisation, vous devriez pouvoir démontrer que votre thèse est en cours de publication ou préciser quels sont vos projets à ce sujet, s'ils ne sont pas déjà en cours.

Le livre représente le point culminant d'une recherche ; pour les nouveaux diplômés, il s'agit le plus souvent d'une version révisée de leur thèse. Mais généralement, même la meilleure des thèses ne sera pas immédiatement acceptable pour publication. Les règles qui régissent la production d'une thèse ne sont pas forcément celles que suivent les éditeurs d'ouvrages savants. Une thèse se concentre parfois sur un sujet étroitement délimité et prétend à l'originalité en faisant exclusivement référence aux nombreux travaux d'autres chercheurs. C'est un projet de la taille d'un livre conçu pour évaluer vos compétences en tant qu'historien, mais qui ne séduira pas forcément le grand public dont on besoin les éditeurs (qui subissent de plus en plus de contraintes

financières). Les presses universitaires attendront de vous révisions et polissage. Certains auteurs effectuent quelques recherches supplémentaires pour la publication, mais cela n'est pas toujours exigé. On pourra vous demander de passer du point de vue de l'étudiant de troisième cycle désireux de prouver qu'il est digne d'attention au point de vue de « l'expert » capable de discuter avec autorité de l'historiographie de son sujet.

i) Choisir un éditeur

Prospectez les presses universitaires avant de soumettre votre livre. Au Canada, la plupart des historiens non encore titularisés travaillent avec des presses universitaires parce que leur travail y sera soumis à une évaluation par les pairs. Après leur titularisation, certains professeurs travaillent avec des maisons d'édition commerciales qui produisent des livres destinés à un plus large public.

Vous pouvez vous faire une idée de l'orientation des presses universitaires – sur le plan de leur tonalité et du type d'ouvrages qu'elles publient – en consultant leur catalogue ou en discutant avec des éditeurs lors des conférences. Demandez aux autres auteurs quels sont les avantages et les inconvénients de travailler avec telles ou telles presses universitaires.

Celles-ci font figurer leurs instructions aux auteurs sur leur site Internet. On vous demandera de rédiger une proposition démontrant les contributions essentielles de votre livre, évoquant son public et fournissant des détails précis au sujet de chaque chapitre. Normalement, c'est l'auteur qui sollicite le premier contact. Vous pouvez simplement soumettre une proposition. Cependant, si vous en avez la possibilité, présentez-vous avant de soumettre votre proposition par courriel ou par lettre. Faites savoir à l'éditeur ce sur quoi vous travaillez. Il pourrait avoir des suggestions à vous faire pour faciliter le processus de proposition. Sachez que vous pouvez envoyer une requête et une proposition à plus d'un éditeur, mais une fois que des presses universitaires auront demandé à lire votre manuscrit, ne l'envoyez à personne d'autre jusqu'à ce que vous sachiez si cette maison souhaite publier votre travail ou non.

ii) Travailler avec votre éditeur

Votre éditeur vous fournira les instructions pour adapter votre manuscrit au style de la maison. Comme pour toutes les publications, il est nécessaire de les suivre. L'éditeur des presses universitaires rédigera également un rapport à l'intention du comité de publication au sujet de la qualité et de la viabilité commerciale de votre projet. Une fois le manuscrit peaufiné, votre éditeur l'enverra à deux ou trois personnes pour une évaluation par les pairs.

À un certain point, votre éditeur vous demandera de signer un contrat – cela se passe souvent au moment où le manuscrit est accepté pour évaluation ou après que les révisions aient été effectuées et qu'il est prêt à entrer dans le processus de production. Les presses universitaires feront en toute probabilité figurer au contrat une « clause de sortie » qui est la formule qui leur permet de se retirer en cas de problèmes lors du processus d'évaluation. Les presses universitaires canadiennes n'ont pas de gros budgets, aussi dit-on généralement qu'il ne reste pas beaucoup de possibilités aux auteurs de négocier des droits d'auteurs et autres gratifications. Ceci dit, vous devriez poser des questions et vous affirmer. Demandez des détails : combien de livres seront publiés, dans quel format, à quel prix... Vous pouvez également demander à conserver les droits d'auteur sur votre travail et obtenir quelques exemplaires supplémentaires à titre d'auteur.

iii) Évaluation et corrections

La production d'un livre peut être très lente. Vous serez étonné de constater la somme de travail qu'un auteur doit fournir pour préparer son manuscrit. Certaines presses universitaires effectuent cela dans un ordre différent, mais le travail comprend :

- l'évaluation par les pairs : on pourra vous demander d'effectuer plus d'une série de corrections, en fonction des commentaires que vous feront vos premiers lecteurs.
- Images et tableaux : c'est probablement à vous qu'incombera la responsabilité de fournir les images et cartes numérisées en haute résolution qui devront figurer dans votre livre. On vous demandera également probablement d'obtenir les droits de reproduction de celles-ci. (Lorsqu'il s'agit de revues, la plupart ne disposent pas d'un budget pour

acheter les droits de ces images ou pour qu'un membre de leur équipe le fasse pour vous.)

- Révision éditoriale : une fois votre manuscrit accepté, votre éditeur l'enverra à un réviseur professionnel. Vous pourrez être en communication régulière avec ce dernier, et devoir répondre à ses questions au sujet de votre travail.
- Index : les presses demandent aux auteurs de faire eux-mêmes leur index. Si vous pouvez vous procurer des fonds pour cela, elles pourront vous recommander quelqu'un dont c'est le métier. Si vous le créez vous-même, renseignez-vous sur les possibilités d'utiliser un logiciel spécialisé qui pourra vous épargner le temps et les coûts associés à cette tâche.
- Lecture d'épreuves : le livre sera mis en page et composé, et vous en recevrez les épreuves. À ce stade, seules les corrections mineures sont autorisées.
- Candidature au Prix des auteurs pour l'édition savante (PAES)[5] : les presses universitaires canadiennes ont la possibilité de soumettre une demande de subvention fédérale pour financer la publication de livres universitaires par l'intermédiaire de cet organisme. Le processus confidentiel d'évaluation par les pairs est réalisé à la fois par l'éditeur et par le PAES. Dans de nombreux cas (mais absolument pas dans tous les cas), le sort du livre reposera de cette subvention. Votre éditeur vous guidera à travers ce processus. On vous demandera de décrire votre livre, de démontrer en quoi il contribue à ce champ d'études, d'en mentionner les mots clés et de dire quelle proportion de ce travail a déjà été publiée.

iv) Publicité et diffusion

Au moment où votre livre sera prêt à paraître, votre éditeur vous fera parvenir des feuillets publicitaires. Vous l'aiderez à identifier les revues où le livre pourra faire l'objet d'un compte rendu et les professeurs susceptibles de vouloir s'en servir dans leurs cours. Vous participerez également à la rédaction du résumé de votre livre pour le site Internet des presses et à celui de la quatrième de couverture.

[5] https://www.idees-ideas.ca/paes.

Les auteurs ont la possibilité de jouer un grand rôle dans la publicisation de leur livre, s'ils le souhaitent. Demandez à votre éditeur s'il dispose d'un blogue ou d'autres canaux pour y publier une présentation, une tribune libre ou un extrait de votre livre. Votre maison d'édition pourra avoir d'autres possibilités de promotion – telles que l'organisation d'une causerie ou la réservation d'un espace où vous pourrez répondre à des questions lors d'une conférence.

Vous pouvez également faire vous-même votre promotion, mais parlez-en d'abord à votre éditeur, pour vous assurer qu'il est au courant de votre initiative.

6- Magazines, journaux et éditoriaux

Les magazines, la grande presse et les journaux ont un public différent de celui des revues savantes. Y être publié exige d'écrire de manière vivante et concise. Votre message devra être clair, sans y faire figurer de références (ou très peu) aux publications universitaires. Si vous êtes à la recherche d'un emploi ailleurs que dans le monde universitaire ou que vous cherchiez à travailler dans le secteur des musées, des archives ou des bibliothèques, ou en tant que consultant, ils pourraient présenter plus d'avantages au niveau professionnel que les publications savantes.

Dans ce type de publications, les instructions aux auteurs ne sont pas aussi normées que dans les revues et les presses universitaires. Voici quelques exemples de publications possibles :

i) Les tribunes libres

Les tribunes libres sont des exposés d'opinions sur des sujets d'actualité. Si votre recherche peut contribuer à fournir un contexte à des évènements qui font les gros titres du moment, la tribune libre est un bon moyen de faire connaître vos idées. L'Université McGill dispose d'une liste utile de conseils et de liens[6] à l'intention des chercheurs qui rédigent un article d'opinion pour des journaux canadiens.

[6] https://www.mcgill.ca/newsroom/fr/facstaffresources/op-ed.

Ces différentes publications affichent des instructions pour les propositions d'articles sur leur site Internet. Pour évaluer leur intérêt, vous pouvez envoyer un extrait d'un paragraphe au rédacteur de la rubrique « Opinions » avant de lui soumettre votre article. Mais gardez à l'esprit que le délai de production peut être de moins de vingt-quatre heures. Ce journal voudra diffuser votre article tant que ce sujet est encore d'actualité.

ii) Magazines et journaux

Les journaux et magazines professionnels constituent un bon débouché pour faire connaître des recherches et des projets sur la pratique de l'histoire. Mais là, il est essentiel de savoir raconter une histoire. Il ne s'agit pas d'articles universitaires en réduction. Il s'agit d'articles qui doivent se suffire à eux-mêmes, qui racontent l'histoire de votre travail ou de vos idées d'une façon à la fois vivante et concise.

Les magazines affichent des instructions aux auteurs en ligne pour aider ceux-ci à préparer leur argumentaire. Certaines instructions, comme celles du magazine *Canada's History*[7], vous donnent des informations en profondeur sur l'approche privilégiée, la longueur et le format de l'article. La plupart des magazines vous demanderont également de souligner les liens entre votre recherche et le Canada contemporain[8]. Il est important de fournir un contexte historique, mais les rédacteurs du magazine voudront qu'un lien concret avec les évènements actuels accroche leurs lecteurs.

5- Écriture créative, projets numériques et expositions

Si vous êtes dans un programme d'histoire publique, votre projet final pourrait consister en une exposition en trois dimensions, ou bien en un produit numérique ou créatif qui ne repose pas fortement sur l'écriture. Pour les historiens, les projets créatifs permettent un grand potentiel d'engagement et d'immersion d'un public dans une idée, de raconter des histoires et d'étendre la portée d'une recherche universitaire. De tels projets reposeront probablement

[7] https://www.canadashistory.ca/getmedia/27eeb60c-b502-401d-b59b-a6c8e49e7d6f/EditorialGuidelines.pdf?ext=.pdf.
[8] Voir le magazine *Policy Options politiques*, et ses instructions aux auteurs : https://policyoptions.irpp.org/fr/soumission-darticles-a-options-politiques/.

sur d'autres formes de promotion – médias sociaux, blogues, bouche-à-oreille ou affiches publicitaires – pour attirer l'attention sur votre travail. Si vous travaillez sur un projet physique, essayez de le documenter avec des photos et des vidéos que vous pourrez faire figurer dans une candidature à un emploi.

Les projets créatifs englobent un vaste éventail de techniques et de technologies mais ne sont peut-être pas aussi soumis à des instructions rigides que d'autres formes de diffusion de votre travail. Le « Centre d'histoire orale et de récits numérisés » de l'Université Concordia[9] dispose d'un bon nombre de ressources pour vous aider à vous lancer dans ce domaine. La section « Rapports, lignes directrices et autres documents » de l'Association des musées canadiens[10] et le site (américain) du National Council on Public History[11] proposent également une masse d'idées et de conseils pour ce type de travail.

Quels que soient les outils que vous utilisez, partager votre travail signifie faire connaître vos idées au-dehors et vous connecter avec votre public. Faire connaître votre travail vous aidera à participer à la conversation savante, à donner forme aux travaux historiques et à atteindre un public plus large. Votre santé mentale et professionnelle doit toujours être votre priorité ; mais en même temps, ne craignez pas de lancer vos pensées et vos idées dans le monde. Vous engager vous permettra de récolter des gratifications inattendues et d'approfondir ce que vous faites en tant qu'historien.

[9] http://storytelling.concordia.ca.
[10] https://www.museums.ca/site/reportsandpublications/reportsguidelinesdocuments.
[11] https://ncph.org/publications-resources/for-practitioners-and-consultants/.

7. La recherche d'emploi (hors université)

Revu et augmenté par Lindsey Bilodeau, candidate au doctorat, Victoria University of Wellington, et Jenny Ellison, PhD, conservatrice de la section « sports et loisirs » au Musée canadien de l'Histoire, avec des contributions de Gillian Leitch, PhD, CDCI Research, et Michael Eamon, PhD, principal du Catherine Parr Traill College, Trent University

Aujourd'hui, les diplômés en histoire ont plus de probabilités de travailler hors des universités. C'est pourquoi ce chapitre présente des informations sur la recherche d'emploi pour des postes dans lesquels on est davantage susceptible d'employer l'histoire – les secteurs public et privé, les musées des beaux-arts, les bibliothèques, les archives, les musées, et le travail en tant qu'indépendant ou administrateur de recherche. Si vous cherchez des renseignements sur la recherche d'emploi dans le monde universitaire, vous les trouverez au chapitre suivant.

L'histoire et les autres diplômes du domaine des « arts » vous confèrent d'importantes compétences transférables qui vous permettront de progresser dans votre carrière. Parler de « compétences » en relation avec les études supérieures est un phénomène relativement récent. Pour certains, cela implique que la formation universitaire est destinée à vous préparer au travail, et qu'en nous focalisant sur cette question, nous dévaluons l'enseignement en sciences humaines. Ce n'est pas vrai. Tout travail exige un ensemble de compétences et d'aptitudes qui s'appliquent à différents défis et projets.

Depuis ces dernières années, le mot « académique »[1] est en anglais le terme par essence qui sert aux historiens à décrire leur recherche d'emploi. Dans de nombreux articles en anglais, les emplois sont qualifiés d'« alt ac » (alternatifs à « l'académie ») ou de « post-ac » (postérieurs à « l'académie »), de « non académiques » ou d'académiques. Voyez-vous une tendance ici ? Les emplois significatifs en histoire vont bien au-delà de cette classification des postes

[1] Qui s'emploie abusivement en français, comme calque de l'anglais, le terme correct étant « universitaire ». Le passage qui suit faisant exclusivement référence à ce terme, « académique », nous le conservons ici (NdT).

uniquement en relation avec l'université. Ici nous dressons leur portrait, loin du monde universitaire.

Pour commencer votre recherche

Au moment de penser à vos objectifs de carrière et de préparer votre recherche d'emploi, il n'est pas inutile de vous replonger dans ce qui vous a attiré vers les études supérieures à l'origine. Était-ce un désir de changement social, l'amour de la recherche ou la passion de l'enseignement ? Vous pouvez aussi réfléchir à vos points forts et à vos préférences. Aimez-vous les journées de travail structurées, « de neuf à cinq » ? Êtes-vous meilleur sur les délais courts ou longs ? Qu'est-ce qui vous exalte ? Qu'est-ce qui draine votre énergie ? Vos réponses à ces questions sont des points de départ potentiels pour réfléchir à ce à quoi vous allez consacrer votre énergie, et ce sur quoi vous allez vous concentrer dans le cadre de votre recherche d'emploi. Il est possible que vous trouviez de multiples réponses à ces questions, ce qui est très bien ! Pensez simplement à adapter vos documents et votre approche aux différentes pistes de carrière. Vous trouverez des idées pour cela dans les sections ci-dessous.

La recherche constitue une autre partie considérable de la recherche d'emploi. Renseignez-vous pour connaître les types d'emploi disponibles. En plus de ce guide, de nombreux organismes (y compris la Société historique du Canada), des universités et des consultants privés proposent des « profils professionnels » qui présentent le travail de personnes ayant des diplômes en histoire. Ils ont été créés pour donner une idée de la façon dont l'histoire est pratiquée dans différents contextes. Au cours de vos études supérieures, vous n'avez peut-être pas eu beaucoup d'opportunités d'en savoir davantage sur le travail dans d'autres domaines. Les profils professionnels et les guides vous donnent un aperçu des types de professions possibles. Les professeurs qui lisent ce guide peuvent aussi tenir ces informations à cœur. Pensez à la façon dont vous pourriez inclure des devoirs ou des travaux en classe, ou bien inviter des intervenants extérieurs, pour que vos étudiants aient une meilleure idée des différentes orientations professionnelles possibles.

Vous pouvez également effectuer des recherches en ligne par l'intermédiaire de réseaux tels que LinkedIn ou des sites Internet d'organismes publics et privés

pour vous faire une idée des emplois disponibles. Examinez les intitulés de postes, les offres d'emploi et, lorsque c'est possible, les exemples de travaux qu'effectue l'organisme ou l'institution à qui vous soumettez votre candidature. Si vous pouvez vous imaginez dans ces rôles, essayez d'obtenir des entrevues pour obtenir davantage d'informations. Si vous ne connaissez personne qui ait un emploi de ce type, il vous suffit d'envoyer un bref courriel ou une demande sur LinkedIn à quelqu'un qui fait un métier qui vous intéresse. Expliquez-lui qui vous êtes, la raison pour laquelle vous le contactez, et demandez-lui s'il peut vous consacrer une demi-heure de son temps pour discuter de son expérience professionnelle. Vous n'obtiendrez pas de réponse de tout le monde, mais certains vous recontacteront. Gardez à l'esprit que ces conversations n'ont pour objectif que de vous informer. Elles ne doivent pas servir à demander du travail ou être considérées comme des mini-entretiens d'embauche. Posez des questions : à quoi ressemble une journée de travail ordinaire ? À quel type de projets se consacrent-ils et quels sont les délais pour cela ? Y a-t-il des possibilités de formation et d'avancement ? À quel rythme embauchent-ils et à quoi doivent s'attendre les candidats ?

Tailler votre recherche d'emploi sur mesure

Plus bas, vous trouverez différents domaines dans lesquels « on emploie l'histoire ». Nous avons évité les étiquettes telles que « histoire publique » ou secteur « des bibliothèques, des archives et des musées ». Nous nous concentrons ici sur les endroits les plus susceptibles « d'employer l'histoire ». Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'une liste indicative en fonction des catégories suivantes :

1) Musées et centres culturels
2) Secteur public
3) Archives
4) Secteur privé
5) Travail Communautaire
6) Travail indépendant/contractuel
7) Administration universitaire et de la recherche

Pour chacune de ces catégories vous trouverez une brève description du domaine et des types de métiers que vous pourriez y exercer, des outils pour la recherche d'emploi et des profils professionnels. À la fin de ce chapitre, vous trouverez quelques conseils généraux sur la façon de composer un CV et des lettres de candidatures, et sur la façon de vous préparer aux entretiens d'embauche.

1 – Musées et centres culturels

a. Le domaine

Au Canada, les musées vont des grandes institutions de recherche sous financement public aux petits musées locaux, consacrés à un art particulier. Au sein des musées, il existe de multiples rôles potentiels pour des diplômés en histoire : conservateurs, éducateurs muséaux, développeurs créatifs (qui vulgarisent la recherche pour le grand public), publicitaires, gérants des collections (qui cataloguent et placent les objets dans les musées), et spécialistes de la conservation (qui veillent à la préservation des artefacts).

Dans l'ensemble, au niveau fédéral et dans les institutions financées au niveau provincial (comme le Musée des Beaux-Arts du Canada, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le Royal BC Museum), ces rôles sont bien distincts. Les conservateurs ne touchent pas aux collections, et les publicitaires ne font pas de recherche. Dans les musées plus petits, le personnel tend à occuper plusieurs fonctions, par exemple conservateur et leveur de fonds, gérant des collections et des expositions, directeur de musée et publicitaire. Dans les plus grands musées, on exigera de vous que vous soyez bilingue, maîtrisant l'anglais et le français (ou du moins ce sera un atout). Dans les centres culturels consacrés aux groupes autochtones et dans les institutions régionales, d'autres langues pourraient également être les bienvenues.

En travaillant dans un musée, vous aurez très largement recours à votre connaissance de l'histoire. Si vous avez une fonction de conservation ou d'éducation, vous devrez vous consacrer à un domaine plus large que celui de votre thèse – probablement toute une région, un pays entier ou un sous-champ

de l'histoire. Les métiers de développeur créatif, de gérant des collections et de spécialiste de la conservation exigent une formation plus spécialisée, et il vous faudra sans doute obtenir un certificat ou un diplôme pour exercer dans ces domaines. Mais même là, une formation en histoire vous procurera dans ces métiers des compétences significatives, et une capacité de mettre les choses en contexte.

Si vous avez moins de trente ans, vous êtes éligible au programme gouvernemental « Jeunesse Canada au travail », dont fait partie l'Association des musées canadiens. Ces emplois rémunérés procurent aux jeunes une expérience professionnelle dans les musées de tout le pays. De tels programmes vous donnent l'opportunité de tester différents types d'emplois et de vous créer un réseau auprès des professionnels des musées. Gardez aussi à l'esprit que certains programmes d'études supérieures vous donnent l'opportunité d'acquérir une expérience de ces endroits dans le cadre des cours. Vérifiez avec votre directeur d'études s'il existe des cours optionnels tels que des lectures dirigées qui vous permettraient d'explorer ce domaine. Certaines institutions proposent également des emplois étudiants durant l'été ; consultez leur site Internet pour en obtenir la liste.

Si travailler dans ce domaine vous intéresse, familiarisez-vous avec les problèmes et les débats qui y ont cours actuellement. Vous trouverez de l'information à ce sujet sur les sites Internet ou sur les chaînes des médias sociaux d'organismes tels que l'Association des musées canadiens, les associations provinciales de musées, le Museum Computing Network (mcn.edu) et Museum Next (https://www.museumnext.com/), entre autres.

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Association des musées canadiens, « Emploi patrimoine et Jeunesse Canada au travail » : https://museums.ca/site/aboutthecma/careersheritageycw?language=fr_FR
- Work in Culture: https://workinculture.ca/

c. Profil professionnel : Laurie Dalton

La recherche d'emploi (hors université)

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis la directrice/conservatrice d'un musée des beaux-arts universitaire. J'effectue des recherches pour l'organisation de quatre à six expositions par an, je supervise et développe une collection de plus de 2500 œuvres d'art ; et je gère la publicité et les médias sociaux. Je planifie également des programmes pour toucher les écoles, les groupes communautaires et les classes d'étudiants à l'université. Je suis également professeure associée au département d'histoire et des humanités à l'Université Acadia. En moyenne, j'enseigne un ou deux cours par an. J'effectue aussi activement des recherches qui portent en gros sur les liens transnationaux au sein de la culture canadienne et des récits muséaux.

Quels diplômes avez-vous ?

J'ai un baccalauréat spécialisé en histoire de l'art, une maîtrise en histoire de l'art et un doctorat en études canadiennes.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Oui, j'ai travaillé durant tout le temps de mes études. Certains emplois étaient directement liés à mes études (j'ai été assistante dans un musée des beaux-arts), mais d'autres (employée dans un café, une librairie, etc.), bien que sans lien direct, m'ont aidée à acquérir une bonne éthique de travail et des aptitudes en relations humaines – qui sont également importantes en tant que conservatrice d'un musée public.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

J'ai commencé à envoyer des candidatures après avoir terminé mes examens généraux. Il n'y a pas beaucoup d'emplois dans le domaine de la conservation muséale associée à l'enseignement, aussi je postais mes candidatures dès que j'en voyais. J'ai obtenu l'emploi que j'occupe actuellement tout en terminant mon doctorat.

Quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine est une bonne ressource. Le réseau H-Net est aussi une bonne source d'emplois et d'opportunités de recherche.

Quelle est la compétence qui vous a été la plus utile dans votre candidature à votre poste actuel ?

La détermination. Il est important d'avoir de fortes compétences en recherche, mais être d'un abord facile, et intéressante en entrevue, est aussi essentiel.

Si vous enseignez ou faites encore partie du monde universitaire, pourriez-vous décrire le processus par lequel vous avez soumis votre candidature et commencé votre carrière ? D'après votre expérience, pourriez-vous nous donner des conseils au sujet de la négociation de contrat et du travail sur les comités ?

La négociation de contrat est délicate : en général, on est simplement heureux d'avoir décroché un emploi ! Je suggérerais de discuter avec les autres personnes de l'institution pour leur demander conseil.

Le travail sur les comités est important, mais il faut faire attention à l'équilibrer avec votre travail si vous n'avez qu'un contrat temporaire. Je suggérerais aussi fortement de siéger sur des comités extérieurs à votre organisme, que ce soit au niveau local, provincial ou national. Ils constituent d'importantes opportunités de vous construire un ensemble de compétences et un réseau.

Ma position de conservatrice dans un musée universitaire des beaux-arts fait partie d'une unité collective de négociation (la même que celle des professeurs et des bibliothécaires). Mais chaque endroit est différent. En règle générale, je vous conseillerais de travailler pendant vos études – cela facilite beaucoup la transition, c'est une compétence clé à acquérir en termes de gestion du temps, et cela vous maintient en contact avec le monde « extérieur » à l'université.

De plus en plus d'études montrent que les entreprises se mettent à apprécier les compétences des diplômés en sciences humaines – aussi, rédigez votre CV de

manière à souligner ces points forts. Vous ne devriez pas non plus vous focaliser sur l'idée qu'un travail « universitaire » serait votre unique option – vous pouvez emprunter beaucoup de chemins passionnants et épanouissants avec votre diplôme.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

C'est un choix très personnel. Cependant, je pense que la réussite dans notre travail est aussi en lien avec notre qualité de vie. Mon conseil essentiel est de choisir ce qui vous convient le mieux, et non pas ce que les autres attendent de vous. Votre carrière, aussi épanouissante qu'elle soit, ne devrait pas être votre seule préoccupation.

Je sais que quand j'aurais cent ans, je ne penserai pas que j'aurais dû rédiger un article de plus, ou assister à une conférence de plus… j'espère au contraire que j'aurais eu une vie équilibrée : les gens que j'aurais rencontrés, les voyages que j'aurais faits, les liens que j'aurais créés.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

Je dirais, ne pas prendre les choses personnellement. Parfois une personne a déjà été sélectionnée pour le poste au moment même de l'affichage de l'annonce. Il peut y avoir des questions de politique interne en jeu, qui n'ont rien à voir avec vos compétences ; mais restez dans la course et vous trouverez la place qui vous convient.

d. Profil professionnel : Elizabeth Scott

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis conservatrice du Western Development Museum, qui est un musée d'histoire dépendant de la province de la Saskatchewan. Je suis également professeure associée au département d'histoire de l'Université de la Saskatchewan. Je dirige un département de conservation qui emploie huit personnes. Nous avons la responsabilité de veiller sur les plus de 75 000

artefacts de notre collection et de stimuler l'intérêt pour l'histoire de la Saskatchewan au moyen d'expositions, de recherches, de publications, de communication et d'éducation. En tant que musée généraliste, nous couvrons un grand éventail de sujets sociaux, culturels et économiques.

Quels diplômes avez-vous ?

J'ai un baccalauréat en histoire et études autochtones, une maîtrise en histoire et un doctorat en histoire.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Au premier cycle, je travaillais à mi-temps dans deux emplois qui m'ont permis d'acquérir des compétences administratives. Aucune de ces deux expériences n'était directement liée à mes diplômes, mais elles m'ont permis d'acquérir une expérience précieuse qui m'a conduite plus tard vers des emplois où j'ai progressivement eu plus de responsabilités, et finalement vers un travail alternatif à l'université, dans mon domaine. J'ai également travaillé dans le commerce de détail pendant un an, après ma première année d'études. Cela m'a donné une grande expérience du service à la clientèle. J'ai également été bénévole pour mon parti politique au premier cycle et pendant ma maîtrise. J'ai travaillé dans mon domaine pendant ma maîtrise, en tant que chargée de cours.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

Je ne cherchais pas activement à revenir dans le monde du travail à la fin de mon doctorat, car j'étais en congé maternité.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien (le cas échéant) que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

J'ai trouvé mon emploi actuel sur Facebook, par pur hasard ! Je ne cherchais pas de travail.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui a été décisive dans votre candidature à votre poste actuel ?

Pour moi, la compétence qui ressort le plus, ce sont les responsabilités que l'on m'a confiées progressivement dans chacun des emplois que j'ai occupés avant d'obtenir mon diplôme. Une expérience administrative est perçue comme un atout important dans tout emploi de la fonction publique. Par exemple, pour mon emploi actuel, je répondais au critère « capacité d'établir un budget » parce que j'avais été responsable d'un budget en qualité d'agent de la citoyenneté, de même que lorsque j'avais fait partie du conseil d'administration de ma clinique de santé primaire communautaire.

D'après votre expérience, pouvez-vous nous donner des conseils sur la façon de passer de la vie d'étudiant du supérieur à la vie de travailleur à temps partiel ou à plein temps ?

Ça, c'est plus difficile. Revenir à un travail à plein temps, de neuf à cinq, cela exige un énorme ajustement, surtout lorsque l'on a de jeunes enfants. J'avais beaucoup plus de temps et de flexibilité lorsque j'étais étudiante et candidate au doctorat. Au bout de trois ans, je n'ai toujours pas trouvé l'équilibre qui me conviendrait entre le travail et la maison. J'essaie à la place de définir plus clairement les limites. J'apprends à dire « non merci » plus souvent.

Il y a aussi le fait que c'est très différent de travailler en équipe. L'université est fermement orientée vers l'accomplissement individuel, tandis que les lieux de travail alternatifs à l'université sont beaucoup plus régis par les relations interpersonnelles. Le réseautage est essentiel, tout comme les valeurs d'organisation telles que le travail en équipe et le service.

Enfin, le rôle d'un agent de la fonction publique est de travailler pour les parties intéressées du public que l'organisation est vouée à servir. On doit apprendre à penser au monde extérieur la plupart du temps et renoncer à la réflexion intériorisée que les études universitaires exigent et privilégient.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

Pour ma part, je devais rester à Saskatoon, cela n'était pas négociable. Aussi, quoi que je fasse après mon post-doc, j'allais rester à Saskatoon. J'étais prête à être flexible et à chercher dans d'autres domaines dignes d'intérêt, peut-être à retourner dans la fonction publique fédérale.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

Pour ceux qui ont des enfants – mon seul regret est d'être retournée au travail très peu de temps après la naissance de mon second enfant. Je dis toujours que j'ai décroché le travail de mes rêves cinq ans trop tôt ! Mais, en tant que famille, nous essayons de faire en sorte que ça marche, parce que c'est un immense privilège de travailler dans mon domaine et pour les gens de la Saskatchewan.

2- Le secteur public

a. Le domaine

On peut travailler dans le secteur public au niveau fédéral, provincial, local, pour des organismes à but non lucratif et pour des syndicats. Vous pouvez y trouver du travail en tant qu'historien, chercheur, analyste politique ou lobbyiste, entre autres. Là, votre expérience de travail sur les documents historiques et vos capacités de recherche, d'analyse et de rédaction pourront s'appliquer à des problèmes spécifiques et à des projets politiques. En tant qu'agent du service public, on vous demandera de synthétiser des informations, de proposer des recommandations, de rédiger des projets et des directives de politiques publiques. Dans ce secteur, une langue seconde sera un atout, l'anglais si vous travaillez pour le gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, et une langue autochtone si vous travaillez avec un groupe communautaire ou un organisme à but non lucratif.

Comme dans tout autre secteur, vous devriez vous créer un réseau et en apprendre le plus possible sur le domaine que vous envisagez. Il vous sera essentiel de nouer des relations personnelles, par l'intermédiaire de quelqu'un que vous connaissez ou d'une personne ayant un métier intéressant. Les personnes qui travaillent déjà dans ce domaine peuvent vous donner une bonne idée du travail quotidien dans leur département ou leur ministère. Grâce à ces relations, vous pourrez également vous tenir au courant des ouvertures de

postes. Les contrats et les emplois étudiants dans ces domaines peuvent vous mener à des postes significatifs plus tard.

Les historiens ayant des postes gouvernementaux soulignent l'importance d'adapter votre CV aux compétences requises dans les offres d'emplois. Évoquez chacune des qualifications essentielles dans vos lettres et votre CV. Il arrive parfois que les agences gouvernementales vous demandent de remplir un questionnaire plutôt que de rédiger une lettre de candidature. Là, vous devrez fournir un compte rendu détaillé et spécifique de votre expérience et de la façon dont elle correspond à l'emploi proposé. Des exemples de recherche, d'enseignement, d'organisation de conférences, de travail sur des comités syndicaux et autres y compteront pour beaucoup. La plus grande difficulté sera de raconter ces expériences : racontez une histoire qui prouvera que vous avez sérieusement songé à la fonction proposée et qui évoque ce que vous pouvez apporter. Julien Labrosse nous a gentiment procuré ses réponses à un tel questionnaire, et vous les trouverez dans la section du guide consacrée au CV.

Durant l'entrevue d'embauche, il est possible que l'on vous soumette à un test de langue. Les exigences linguistiques seront mentionnées dans l'offre d'emploi selon un code de lettres (CBC, BBB, etc.). Vous trouverez un guide à ce sujet, des exemples de tests et une explication des codes sur le site Internet de la Commission de la fonction publique[2]. Il est possible qu'une formation linguistique soit proposée dans le cadre de cet emploi ; cela varie en fonction des institutions ou des ministères.

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Programmes de recrutement de la fonction publique (fédérale) : https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/emplois/services/recrutement.html
- Programme d'emplois pour les étudiants (fédéral) : https://www.canada.ca/fr/services/emplois/opportunites/etudiants.html
- Pour les programmes d'emplois provinciaux et territoriaux, entrez les mots clés « fonction publique » et votre province/territoire.

[2] https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/emplois/services/emplois-gc/exigences-linguistiques.html.

- Charity Village: https://charityvillage.com/
- Organisations à but non lucratif : https://workinnonprofits.ca/

c. Profil professionnel : Alison Norman

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis historienne pour la province de l'Ontario. Je donne des avis au sujet de l'histoire et je réponds aux questions concernant l'histoire des Autochtones de l'Ontario pour des agents de tout le gouvernement. Le cœur de mon travail est de mener des recherches pour des revendications territoriales, ainsi que d'éduquer le personnel gouvernemental sur l'histoire autochtone. On a grandement besoin de ce type de travail, et il y a un intérêt grandissant de la part du personnel qui veut en savoir davantage, ce qui rend mon travail si gratifiant. Je gère également la bibliothèque de mon ministère.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat (avec matière principale en histoire), une maîtrise en histoire, un baccalauréat en éducation (intermédiaire/secondaire, histoire et géographie), et un doctorat en histoire.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

J'ai eu plusieurs emplois, certains en rapport avec mes études, d'autres non. Parmi les emplois les plus importants que j'ai occupés, il y a eu une expérience de travail d'été dans un programme financé par le gouvernement fédéral, dans une société historique ; un emploi d'agente des griefs dans mon syndicat universitaire pour les auxiliaires d'enseignement et le personnel contractuel ; et j'ai siégé au conseil d'administration d'une société historique provinciale (de pair avec des contrats de chargée de cours, d'assistante à la vie en résidence et de travail contractuel).

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

La recherche d'emploi (hors université)

J'ai commencé à envoyer des réponses à des offres d'emploi durant mon postdoctorat. J'ai envoyé quelques candidatures pour quelques postes universitaires, mais la plupart concernaient des emplois hors de l'université, et je cherchais des offres de différents organismes et du gouvernement.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien (le cas échéant) que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

Honnêtement, le meilleur outil est le réseautage. Les relations, c'est avec ça que j'ai abordé le marché du travail.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui a été décisive dans votre candidature à votre poste actuel ?

C'est moins une compétence qu'un désir sincère d'utiliser mes connaissances en histoire et mes capacités de recherche pour contribuer à la résolution de griefs historiques (en tant que partie du processus des revendications territoriales en Ontario). Je voulais vraiment, vraiment, que mon savoir soit utile quand je cherchais du travail hors du monde universitaire.

D'après votre expérience, pouvez-vous nous donner des conseils sur la façon de faire passer des compétences issues du diplôme à un travail hors de l'université ?

Suivre le conseil habituel : transformer un CV en un bref exposé (un *résumé*) en condensant tout ce qui concerne les publications et l'enseignement, etc., mais aussi en mentionnant clairement les résultats. Ne vous contentez pas de dresser la liste de ce que vous avez fait en tant qu'assistant de recherche pour un professeur. Dites que vous avez mené des recherches qui ont abouti à des publications et à des communications dans des conférences. Les résultats sont importants pour les personnes chargées des embauches de personnel.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

J'ai décidé, à un niveau personnel, que je ne voulais pas changer de ville, bien qu'il soit heureux qu'il s'agisse d'une grande ville qui présente beaucoup

d'opportunités. La géographie était d'une importance primordiale. J'ai répondu à toutes sortes d'offres d'emplois ici, où je pensais que je pourrais utiliser mes compétences et mes connaissances, et où un employeur potentiel pourrait trouver que mon CV avait de la valeur.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

À quel point il est nécessaire d'accumuler de l'expérience de travail hors de l'université. Dès le premier jour, partez du principe que vous n'aurez pas forcément un poste universitaire, et agissez en conséquence.

Aussi, je n'avais pas la moindre idée qu'il existait des emplois tels que celui que j'occupe actuellement. Je n'imaginais pas pouvoir utiliser l'histoire pour avoir un impact réel sur le monde, que je pourrais poursuivre mon travail d'enseignement de l'histoire des Autochtones, mais auprès d'agents gouvernementaux au lieu d'étudiants à l'université, et que je pourrais poursuivre mes recherches, publier et participer à des conférences avec cet emploi au gouvernement. Je suis ravie d'avoir atterri ici !

3- Archives et bibliothèques

a. Le domaine

En approchant de leur diplomation, la plupart des historiens sont familiarisés avec le travail essentiel de collectionnement, de conservation et de mise en circulation de l'information que fournissent les archives et les bibliothèques. Mais bien que votre connaissance de l'histoire et votre expérience en recherche puissent vous en donner un bon aperçu, vous devez savoir que de nombreux emplois de ce domaine exigent une formation spécialisée, la maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information (MBSI). Dans la liste des sites d'offres d'emploi ci-dessous, vous trouverez de nombreuses annonces de ce domaine pour des emplois dans l'enseignement, les programmes publics et de communication, la conservation muséale, la gestion de données et la gestion des droits d'auteur.

Tout comme les musées, les grandes institutions fédérales, provinciales et municipales peuvent être spécialisées, certains membres du personnel étant

affectés à certains secteurs particuliers (par exemple, la littérature enfantine ou les registres publics), certaines ayant une thématique précise (l'économie, le sport), voire certains types d'actifs (numérique, livres, artefacts). Les organismes plus petits peuvent exiger de vous que vous travailliez sur la gestion des archives en même temps que sur la communication avec le public.

Certains emplois de gestionnaires des archives et des collections sont placés sous l'égide du programme Jeunesse Canada au travail ! dont fait partie l'Association des musées canadiens. Ces emplois rémunérés procurent une expérience de travail en archives et n'exigent pas, en général, d'avoir une MBSI. De tels programmes vous donnent l'opportunité d'essayer différents types d'emplois et de vous créer un réseau avec des gens de la profession. Si vous vous intéressez à ce domaine, vous devriez en parler à votre directeur d'études, pour voir s'il existe des cours optionnels tels que des lectures dirigées qui vous permettraient de travailler avec des bibliothécaires ou des archivistes.

Si vous êtes intéressé à travailler dans ce domaine, familiarisez-vous avec les problèmes et les débats actuels qui s'y déroulent. Vous pouvez trouver de l'information à ce sujet sur les sites Internet ou les chaînes des médias sociaux d'organismes tels que l'Association canadienne des archivistes (https://archivists.ca), les associations provinciales d'archivistes, le National Council for Public History (https://ncph.org) et la revue *The American Archivist* (https://americanarchivist.org).

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Partnership Job Board : https://partnershipjobs.ca/jobs
- Canadian Association of Archivists Job Board : https://archivists.ca/Job-Opportunities
- iSchool Job Site : https://ischool.utoronto.ca/job-site/

c. Profil professionnel : Sarah Glassford

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis responsable de la petite unité des archives et collections spéciales d'une bibliothèque universitaire, qui abrite des collections relatives à l'histoire de

l'université et de la région. Je travaille de façon autonome à la conservation des documents et je les rends accessibles. Je suis en relation avec les donateurs pour l'acquisition de documents, puis ensuite je les sélectionne, les catalogue et les conserve. Je conçois des moyens de faire découvrir nos documents, je m'assure que nos lieux de conservation soient sûrs et stables sur le plan des conditions de température et d'humidité, et j'aide les chercheurs à trouver ce dont ils ont besoin. Je siège également sur des comités liés aux archives et au travail patrimonial ; je sers de figure publique des archives et je plaide pour qu'on leur consacre les ressources qui leur sont nécessaires.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat (à dominante histoire et anglais), une maîtrise en histoire, un doctorat en histoire, et une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Lors d'une session d'études, j'ai effectué un stage dans des archives, qui était en lien direct avec mon objectif de devenir archiviste. J'ai travaillé bénévolement dans des archives, avant et pendant mes études de bibliothéconomie, ce qui a été tout aussi important. Le travail bénévole est tenu en haute estime dans le domaine de la bibliothéconomie et sciences de l'information.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

J'ai commencé à postuler pour des emplois à plein temps en archives durant mon dernier semestre de MBSI.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien (le cas échéant) que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

Au Canada, les deux grands outils de recherche pour des emplois dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information sont le Partnership Job Board (https://partnershipjobs.ca/) – qui couvre l'intégralité du Canada –

et le site Internet iSchool de l'Université de Toronto (https://ischool.utoronto.ca/job-site/), qui est davantage centré sur l'Ontario, mais qui couvre aussi le Canada.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui a été décisive dans votre candidature à votre poste actuel ?

L'organisation et la capacité de gérer de grands projets en étant peu ou pas supervisé sont incontournables pour réussir dans ce domaine. Le fait que j'aie obtenu des diplômes d'études supérieures en histoire m'a donné un avantage sur les autres candidats, parce que cela signifiait que je comprenais et aimais le passé *et* les chercheurs qui l'étudient.

Si vous enseignez, ou faites encore partie de l'université, pouvez-vous décrire le processus de candidature et la façon de débuter dans cette carrière ?

Pour mon emploi actuel d'archiviste dans une bibliothèque universitaire, j'ai soumis une lettre de présentation de deux pages, un curriculum vitae de six pages et trois lettres de référence. Mon entrevue comprenait une présentation publique sur un sujet imposé, des rencontres avec les administrateurs de la bibliothèque, une entrevue formelle sous forme de table ronde et un lunch avec les membres du comité d'embauche. (Il est assez fréquent qu'il y ait aussi une composante pratique, comme rédiger une notice de référencement archivistique conforme aux règles canadiennes pour la description d'archives – RDDA – mais cela ne faisait pas partie de cette entrevue d'embauche.)

Une fois engagée, on m'a laissée seule pour que je me familiarise avec les archives et que j'établisse mes propres priorités. J'ai mis mes compétences en histoire à l'œuvre en effectuant des entrevues avec les anciens membres du personnel en retraite, afin qu'ils me renseignent sur les origines et l'évolution de mes archives pour que je puisse m'en servir pour aller plus loin.

D'après votre expérience, pouvez-vous nous donner des conseils sur la façon de passer du travail universitaire à un travail dans le secteur public ou privé ?

Il m'a été difficile de raccourcir mon curriculum vitae pour l'adapter au style BIS, parce que cela me donnait l'impression d'effacer ces années et ces

expériences. J'ai concentré ma candidature sur mes compétences en archivistique, mais j'ai signalé l'existence de mes accomplissements universitaires en me présentant comme une candidate « à valeur ajoutée » en raison de ma précédente carrière d'historienne.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

Je n'avais pas d'obligations familiales, aussi je n'ai répondu qu'aux offres d'emplois dans lesquels je pouvais m'imaginer avec bonheur, et je n'ai posé que très peu de limites en ce qui concerne les lieux ou les types d'institutions.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

J'aurais aimé savoir que beaucoup de gens vivent un grand changement de carrière à un moment ou à un autre de leur vie (comme cela a été mon cas). Nous sommes inondés de messages culturels nous disant de suivre nos rêves et de ne jamais abandonner, mais l'on ne parle pas assez du fait que bien que l'on ne soit pas toujours capable de gagner sa vie en faisant ce que l'on aime *le plus*, ce n'est jamais *la seule et unique* chose que l'on peut aimer faire. Les gens intelligents, créatifs et instruits (c'est à vous que je parle, diplômés en histoire !) ont en général plus d'options qu'ils ne l'imaginent.

4- Le secteur privé

a. Le domaine

Cela vous étonnera peut-être d'apprendre qu'il existe des emplois en histoire dans le secteur privé. Certaines entreprises engagent des historiens pour mener des recherches en archives dans le cadre de procédures juridiques, de projets d'histoire publique et de recherches ethnographiques et commerciales sur le comportement humain. Dans ces fonctions, vous aurez recours à la recherche en archives, à la gestion de données, à l'histoire orale et aux compétences techniques que vous aurez acquises lors de vos études supérieures afin de documenter des revendications territoriales, argumenter des communications

publiques pour des communautés et des institutions, et comprendre les désirs des consommateurs. N'ayez pas peur du secteur privé ! On peut faire un travail épanouissant sur le plan intellectuel en appliquant les méthodes historiques aux projets contemporains. Vous pourrez avoir un impact sur la façon dont le grand public comprend le passé, assouvir votre curiosité au sujet du vécu des gens, et travailler en équipe à rédiger des études de cas, des dossiers juridiques, des sites Internet, des livres, des films et des expositions.

Chercher du travail dans ce domaine exigera que vous vous renseigniez sur différentes entreprises, leurs approches méthodologiques et leur clientèle. Certaines entreprises se spécialisent dans les revendications territoriales autochtones, d'autres peuvent réaliser des travaux ethnographiques sur les expériences en santé. Vous désirez peut-être trouver un emploi qui soit fortement en rapport avec votre spécialisation de recherche. Faites attention également aux intitulés du poste. Les termes utilisés pour décrire le travail dans ce domaine sont variables : ethnographe, chercheur associé, analyste, analyste stratégique. Examinez soigneusement les compétences requises dans les annonces et établissez des parallèles avec votre expérience. Tout comme les universités, les différentes entreprises utilisent différents mots pour désigner des méthodologies similaires.

Dans le secteur privé, il est probable que vous deviez travailler en équipe et que votre travail s'applique à un projet spécifique. Vos paramètres de recherche seront établis en fonction des besoins de votre client, des objectifs exigés et du budget. Comme dans les diverses fonctions gouvernementales, la rédaction pour des clients du secteur privé sera différente. Vous aurez probablement à rédiger des documents et des produits pour le grand public et pour des experts juridiques, et vous devrez adapter vos écrits à ces destinataires. Il peut y avoir de la place pour la créativité dans ces fonctions, en ce que vous aurez peut-être à transcrire des aperçus historiques pour un documentaire, un projet numérique ou une exposition. Il peut être passionnant de découvrir de nouvelles manières de donner vie à l'histoire !

Les historiens qui travaillent dans le secteur privé font partie de réseaux professionnels différents. Le National Council for Public History dispose d'une

section de ressources dédiées aux consultants[3] et aux praticiens de l'histoire. C'est un bon endroit pour commencer si vous voulez mieux comprendre ce domaine. L'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine[4] représente une autre source à consulter pour de l'information sur ce type de travail. Ici, comme dans tout autre domaine, il est important d'aborder la recherche d'emploi avec une bonne compréhension des priorités, des méthodes et des protocoles de l'entreprise à laquelle vous soumettez votre candidature. Montrez que vous vous êtes efforcé de comprendre de quelle façon vous pourrez apporter une contribution à l'équipe.

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Les annonces dans ce domaine ne se trouvent pas toutes au même endroit.
    - Consultez les sites Internet de certaines entreprises en particulier, ou contactez leur département des ressources humaines pour savoir comment soumettre votre candidature.
    - Consultez LinkedIn et d'autres sites de recherche d'emploi pour trouver des intitulés de postes particuliers.
    - Contactez des personnes qui travaillent dans ce domaine pour vous renseigner sur la façon dont elles ont trouvé ce travail.

c. Profil professionnel : Ryan Shackleton

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis le directeur de Know History. Ma fonction la plus importante est le développement commercial, c'est-à-dire trouver des clients disposés à payer pour de l'histoire. Ensuite viennent la gestion des finances, la comptabilité, l'exploitation et la gestion du personnel. Je ne travaille pas beaucoup en histoire, sauf à très haut niveau, pour dire « voilà où nous voulons aller, voici le type de projet que nous allons mettre en œuvre, voilà ce que veut le client ». Cela vient de vingt ans d'expérience de mise en œuvre de projets. Dans ma vie,

[3] https://ncph.org/publications-resources/for-practitioners-and-consultants/.
[4] https://cahp-acecp.ca/fr/.

j'ai réalisé, probablement, 400 projets. Chacun est différent, mais on commence à discerner les points communs entre eux et ce qui est nécessaire à un projet.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat et une maîtrise en histoire de l'Université Carleton.

Quand avez-vous commencé à être consultant en histoire ?

À l'université, j'ai commencé à avoir des contrats de recherche en histoire et j'ai vraiment aimé cela. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé pour un certain nombre de grandes agences de consultation en recherche où j'ai fini par faire du développement commercial. En fin de compte, je me suis décidé : « je crois que je vais lancer ma propre entreprise ». Je voulais une entreprise qui se consacre vraiment à ses employés. Ayant cela en tête, j'ai fondé Know History en 2011. La compagnie a vraiment grandi depuis son lancement. Nous n'avions jamais eu l'intention d'atteindre plus de cinquante employés. Nous avions toujours pensé que si nous pouvions aller jusqu'à vingt, ce serait la taille idéale. Mais ça a comme explosé. À présent nous avons deux bureaux, l'un à Ottawa, l'autre à Calgary, ainsi qu'un membre du personnel à Toronto. Les coûts sont tellement élevés à Toronto que nous sommes dans un espace de cotravail en ce moment. Nous essayons maintenant de ne pas grandir davantage et de nous maintenir à environ cinquante employés.

Pouvez-vous mentionner une compétence que vous avez acquise ou perfectionnée lors de vos études supérieures et à laquelle vous devez votre réussite ?

Je n'étais pas un très bon étudiant. Je pouvais à peine écrire. Je ne dis pas cela pour plaisanter ou pour me dénigrer. J'ai passé beaucoup de temps à travailler à mon écriture et à prendre des cours pour écrire en bon langage et me perfectionner pour atteindre un niveau passable. L'une des choses que j'ai apprises d'un mentor, c'est de rédiger méticuleusement. Lorsque mon mentor envoyait des rapports écrits, ils étaient toujours absolument parfaits. C'est une chose que j'ai mise au premier plan à Know History. L'aptitude d'écrire clairement, dans un beau langage, est plus importante que tout. L'autre compétence forte que je crois vraiment nécessaire, et qui se perd actuellement,

c'est la capacité de naviguer dans les archives. C'est une réelle compétence que de savoir se servir des instruments de recherche et pas seulement d'un mot-clé.

Peut-on apprendre l'histoire publique en cours ou est-ce quelque chose qui ne s'acquiert qu'en s'immergeant dans le lieu de travail ?

Sortir de l'université avec une maîtrise ou un doctorat, c'est un prérequis minimum à l'heure actuelle. Ensuite on commence l'apprentissage sur le tas. Lorsque nous cherchons du personnel, nous recherchons quelqu'un qui soit désireux d'apprendre, de travailler en équipe, et qui se passionne pour l'histoire. Contrairement à l'université où on se lance seul dans l'écriture d'un livre, où on finit seul un doctorat en quatre ans, dans la consultation historique on a des réunions hebdomadaires et on collabore sans cesse avec les autres. Aussi, l'aptitude la plus importante de tous les membres du personnel, c'est leur capacité de travailler en équipe – et d'être parfois un soutien, parfois un meneur.

Je crois que l'autre chose que fait l'université, c'est de donner aux gens des horaires flexibles. S'assoir à un bureau huit heures par jour demande beaucoup d'efforts pour réellement se concentrer et faire du bon travail. Je crois que quelques-unes de ces compétences fortes, c'est d'être devant un ordinateur et de s'impliquer toute la journée, voire même simplement de savoir rédiger correctement un courriel, de faire face à des situations de ce genre. Il s'agit d'une immersion totale, et je ne crois pas que les universités puissent réellement bien enseigner cela. Certains programmes sont définitivement meilleurs que d'autres. Et certains individus y parviennent plus naturellement que d'autres.

Comment les historiens qui travaillent dans les universités (et à la SHC) pourraient-ils mieux intégrer les différentes façons de faire de l'histoire, ou de travailler en histoire ?

J'ai beaucoup d'idées à ce sujet. Je crois que la SHC n'a pas vraiment de rapport avec l'histoire publique au Canada. Know History emploie cinquante personnes et nous faisons cinq millions de dollars par an de chiffre d'affaires. Habituellement, la taille de nos projets varie de 60 000 à 500 000 dollars. Ce sont des chiffres que le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) recherche dans des organisations. Nous avons également publié trois livres cette année. Ce que je veux dire, c'est que l'histoire se produit hors du monde

universitaire autant qu'à l'intérieur de celui-ci. Souvent, je pense, l'université a besoin qu'on lui rappelle que l'histoire se produit dans tous les secteurs. Les expositions muséales, par exemple, peuvent mettre des milliers de gens en contact avec l'histoire. Je pense vraiment qu'il y a de la place pour l'histoire « académique », mais nous avons besoin de formations extérieures à cela.

À ce sujet, le département d'histoire publique de l'Université Western est un excellent exemple du type de travail que j'aimerais voir dans les institutions universitaires. Nous sommes en train d'y créer une bourse d'études afin de recruter leurs meilleurs étudiants tous les ans. Actuellement, ils placent leurs étudiants sur le terrain pour qu'ils puissent se former dans les systèmes d'informations géo-historiques, ils les forment dans la gestion de bases de données. Tous les étudiants de Western, donc – et nous avons quelques diplômés qui nous arrivent avec ces compétences fortes que l'on peut utiliser. Je ne crois pas que cela se fasse dans les formations habituelles en histoire. Il y a de l'emploi au-dehors, et je crois qu'on peut tout à fait réussir à en vivre. Vous pouvez réaliser des projets extraordinaires. Vous pouvez voyager dans tout le Canada ou les États-Unis et vous impliquer sans cesse. L'université n'est pas l'unique option et, en fait, il semble qu'il y ait davantage de possibilités de carrière en dehors de cette tour d'ivoire.

Que recherchez-vous chez un membre de votre équipe à Know History ?

Je pense que l'une des qualités que nous recherchons chez tous les membres de notre équipe, c'est l'attention au détail, car les choses doivent être parfaites quand on travaille sur le type de contrats que l'on nous offre. J'ai remarqué que cela n'est pas toujours enseigné lorsque l'on rédige un grand essai théorique. Dans beaucoup de contextes universitaires, on examine de grandes idées, mais pour nous, tout porte sur l'exactitude des faits et des notes de bas de page, surtout si la recherche porte sur une documentation juridique qui sera présentée devant un tribunal.

Quelle sera l'évolution de la consultation historique au cours des dix prochaines années ?

L'histoire devient définitivement numérique ; en fait, nous venons tout juste de promouvoir quelqu'un au poste de directeur de l'histoire numérique. Nous travaillons même avec une compagnie des environs de Vancouver pour

concevoir des logiciels spécifiques pour nos clients. Aussi, l'histoire est vraiment en train de passer au numérique et, qu'il s'agisse de flux de travail électroniques, de la production de documentaires ou de travaux d'histoire orale, c'est vers cela que tout le monde se dirige. Mais il faut aussi que les historiens aient la personnalité qui convienne pour entrer dans les communautés et faire de l'histoire orale, et être conscients de ce qu'ils font.

5- La recherche communautaire

a. Le domaine

La recherche communautaire est dirigée par les communautés, et celles-ci sont impliquées dans toutes les étapes du processus de recherche. Ce travail porte souvent sur des problèmes sociaux et il est entrepris dans le but d'améliorer les conditions de vie des communautés, de se pencher sur les injustices et d'améliorer des politiques publiques. Ce champ rassemble souvent des universitaires, des communautés, des entreprises et/ou des gouvernements. La recherche en collaboration avec les communautés autochtones représente une grande partie de la recherche communautaire. Les projets de recherche avec les communautés autochtones exigent une sensibilisation à l'histoire du colonialisme et à la recherche sur les pratiques d'abus et d'exploitation qui ont eu cours par le passé. Il est probable que dans ce domaine vous utiliserez des méthodes que vous aurez apprises lors de vos études supérieures (recherches en archives, histoire orale, recherche communautaire), de pair avec d'autres compétences telles que la communication, la rédaction et la gestion de projet.

Parmi les intitulés des emplois à rechercher dans ce domaine, vous pourrez trouver : chercheur communautaire, coordinateur de recherche, chercheur, analyste politique ou spécialiste d'élaboration de politiques. Puisque de tels projets sont souvent issus de partenariats entre des communautés, des universitaires et d'autres organismes, vous devriez consulter les sites Internet des organisations s'occupant de questions en lien avec vos centres d'intérêt tels que, par exemple, l'équité en santé, le logement, les communautés autochtones ou la sécurité alimentaire.

La recherche d'emploi (hors université)

Si vous êtes encore aux études, renseignez-vous pour savoir si votre université a un bureau de recherche communautaire. Beaucoup d'institutions disposent d'un bureau de recherche dédié à ce domaine de travail. Vous pourrez y trouver des connexions avec votre propre recherche, des opportunités de travail-études et de l'information sur les organismes locaux qui ont recours aux méthodes de recherche communautaire. Bien qu'il s'agisse d'un type de recherche spécialisé, cette approche fait déjà partie intégrante du système universitaire. Si vous pouvez accéder à ces ressources tant que vous êtes encore étudiant, cela vous aidera à en apprendre davantage sur les emplois disponibles dans ce domaine.

Puisque la recherche communautaire concerne certaines communautés et des problèmes particuliers, afin de vous familiariser avec les exigences professionnelles et les débats qui ont actuellement cours dans ce domaine, pensez à consulter les travaux des chercheurs et des organisations qui travaillent dans votre domaine d'intérêt et d'expertise. Vous pourrez y identifier des points communs dans les méthodes de recherche, la terminologie, les études de cas et les évènements qui vous aideront à mieux comprendre ce secteur.

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Les annonces dans ce domaine ne se trouvent pas toutes au même endroit :
    - Vérifiez si votre université a un bureau dédié à la recherche communautaire.
    - Procédez à une recherche par mots-clés sur des sites d'emploi tels que https://workinnonprofits.ca/, https://charityvillage.com, ou LinkedIn.
    - Identifiez les organismes de défense, ainsi que ceux à but non lucratif, et les instituts de recherche de ce domaine afin d'y découvrir des opportunités de réseautage et des sites d'offres d'emploi.

c. Profil professionnel : Jess Dunkin

En une centaine de mots ou moins, pouvez-vous nous décrire votre rôle actuel ?

La recherche d'emploi (hors université)

J'ai été pendant quatre ans et demi directrice du Programme « On the Land » de l'Association des parcs et loisirs (APL) des Territoires du Nord-Ouest avant d'être nommée directrice de la recherche et de l'innovation en août 2019. Dans mes nouvelles fonctions, j'ai la responsabilité d'améliorer la capacité de l'APL de s'engager dans la recherche, tout en dirigeant des projets de recherche – et en y participant – qui relèvent de notre organisation, de ce secteur et des communautés des Territoires du Nord-Ouest.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat et un baccalauréat en éducation (Trent University), une maîtrise et un doctorat (Carleton University).

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Pendant mes études de deuxième et troisième cycles, j'ai travaillé comme chargée de cours, assistante de recherche, assistante à l'édition et enseignante contractuelle.

Durant ma formation en enseignement, j'ai travaillé pour Trails Youth Initiatives, un programme de plein air qui dure toute l'année pour des jeunes en difficulté de la région métropolitaine de Toronto.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

Pendant toutes mes études supérieures, j'avais pour objectif d'obtenir un poste de professeur titularisé. J'ai commencé à postuler pour des emplois universitaires durant la troisième année de mon doctorat. Au moment de ma diplomation, à la toute fin de ma quatrième année, je n'avais toujours pas de travail. J'ai eu la chance de me voir attribuer une bourse de recherche postdoctorale du CRSH qui m'a permis « de gagner du temps », pour ainsi dire.

Quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

La recherche d'emploi (hors université)

À l'époque (il y a presque dix ans !), je me reposais surtout sur H-Net et *Affaires universitaires* pour être au courant des ouvertures de postes universitaires. Les professeurs de mon département me soutenaient et révisaient mes lettres de candidature.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui vous a été la plus utile dans votre candidature à votre poste actuel ?

Là encore, j'ai eu beaucoup de chance. Je n'ai pas envoyé de candidature pour mon poste actuel ; il a été créé pour moi. Grâce à mon expérience en recherche, à ma nomination de professeure associée à Aurora College et à l'Université de l'Alberta, ainsi qu'aux relations que j'avais nouées avec les communautés pendant le temps que j'avais passé à soutenir les programmes de revendications territoriales, le directeur exécutif a pensé que je pouvais contribuer à développer la capacité de recherche de l'Association des parcs et loisirs des Territoires du Nord-Ouest, et à créer un programme de recherche qui soit pertinent pour l'association, le secteur et les communautés des Territoires du Nord-Ouest.

D'après votre expérience, pouvez-vous nous donner des conseils sur la façon « de se vendre », en tant que diplômée, aux entreprises et institutions non universitaires ?

Au moment où mon postdoc touchait à sa fin et que mon désir d'un poste universitaire commençait à se dissiper, j'ai envisagé sérieusement pour la première fois de travailler dans un domaine autre que le professorat. J'ai envoyé des candidatures à des ONG ; j'en ai rarement reçu d'accusé de réception, encore moins de convocation à une entrevue. J'ai finalement été embauchée pour un contrat à court terme (du type fin d'année fiscale) pour un organisme d'accessibilité. Mes connaissances sur le sujet étaient minces, mais la personne qui m'a engagée a reconnu, d'après mes diplômes et mon expérience, que j'avais de bonnes compétences en recherche et en écriture, ce qui était utile pour la rédaction de propositions et de rapports, et que j'avais aussi des compétences en animation et en développement de programmes d'enseignement du fait d'avoir été chargée de cours et enseignante, ce qui m'a aidée à organiser des réunions communautaires et à développer des ressources.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

Après avoir fait mes études supérieures dans une ville que j'aimais bien mais que je n'avais pas choisie, j'ai décidé de donner la priorité au lieu de travail. J'ai eu la chance de trouver un emploi épanouissant à l'endroit que j'ai choisi, Yellowknife.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

En tant qu'étudiante diplômée, j'aurais été être exposée à un plus grand éventail d'orientations de carrière. L'Université Carleton avait un excellent programme en histoire publique, aussi j'étais consciente des possibilités d'emploi en dehors du professorat, mais la plupart relevaient du domaine de l'histoire proprement dite, comme les emplois dans les musées ou les archives. Je travaille dans le domaine des loisirs à présent, et ma formation d'historienne me sert tous les jours. Je ne crois pas que j'aurais pu imaginer que cela pouvait être possible lorsque j'étais candidate au doctorat.

6-Travail indépendant et contractuel

a. Le domaine

Dans la section « Documents pour la recherche d'emploi », vous trouverez des exemplaires de documents provenant d'historiens qui travaillent à plein temps en free-lance ou qui complètent leurs revenus d'enseignement par ce moyen. Ce type de travail est par nature très diversifié. Il s'agit souvent de contrats de recherche ou d'écriture à court terme pour des projets de plus grande envergure, mais cela peut aussi inclure des recherches généalogiques, de la recherche, de la documentation, de l'entrée de données et du travail de consultant.

b. Outils pour la recherche d'emploi

La recherche d'emploi (hors université)

Dans ce domaine, vous devez faire votre propre publicité. Pour commencer, créez un CV court et une lettre de présentation pour vous faire connaître de clients potentiels.

- Discutez avec votre directeur d'études, vos directeurs de stage et d'autres personnes contacts pour savoir s'ils connaissent quelqu'un qui aurait du travail à proposer.
- Inscrivez-vous dans les annuaires en ligne. L'Association canadienne des experts-conseils en patrimoine, Bibliothèque et Archives Canada et d'autres sites Internet tiennent des listes de chercheurs indépendants.
- Présentez-vous aux gens qui travaillent dans votre domaine d'intérêt ou d'expertise. Il vous suffit de leur envoyer un bref courriel poli accompagné d'un CV en PDF. Présentez-vous, mentionnez votre expérience de travail et vos compétences particulières, vos compétences linguistiques et vos informations de contact.

c. Profil professionnel : Lindsay Bilodeau

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis consultante/contractuelle pour deux ou quatre organismes en même temps. J'entreprends des projets de recherche, je sers de liaison sur des sujets liés aux Autochtones et je crée des sections de guides et autres documents à usage public. Les contrats sont de durée et de complexité variables ; parfois je rédige une unique demande de subvention en quelques heures, d'autres fois je travaille avec une organisation durant plusieurs mois d'affilée.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat en histoire avec une mineure en psychologie, une maîtrise en études muséales et je suis actuellement candidate au doctorat en études muséales et patrimoniales.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Oui, j'ai travaillé au musée des beaux-arts de mon université, et je travaille à contrat pour des organismes patrimoniaux et d'autres organisations à vocation historique. J'ai eu de la chance de travailler dans des domaines complémentaires de mes études.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

J'ai travaillé durant tous mes cycles d'études, aussi je n'ai jamais vraiment arrêté de postuler à des emplois.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien (le cas échéant) que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

J'ai commencé à postuler sérieusement pour des emplois au cours des quatre derniers mois de ma maîtrise. Parmi les bonnes ressources, il y a Jeunesse Canada au travail, le Leicester Jobs Desk et le site Internet des emplois offerts par le gouvernement canadien.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui vous a été la plus utile pour parvenir à votre fonction actuelle ?

L'aptitude à nouer des relations interpersonnelles m'a vraiment aidée, dans tous mes emplois. Les liens que j'ai créés dès le début de ma carrière ont été inestimables pour m'aider à avancer. J'obtiens des contrats grâce à des travaux que j'ai effectués précédemment pour des organismes ou des personnes à titre individuel.

D'après votre expérience, pouvez-vous nous donner des conseils sur la façon de passer de la vie d'étudiante diplômée à la vie de travailleuse à plein temps ?

Honnêtement, la transition n'est pas toujours facile. Lorsque l'on travaille à l'obtention d'un diplôme, on doit rendre des choses de façon spécifique, on a un horaire de cours, on a tendance à travailler seul et on a le luxe d'avoir des dates limites précises – sans même parler de la vie sociale qui fait partie de cette vie. La transition a été difficile pour moi, mais avec le temps, on apprend à

gérer son temps et à créer des plages de temps dans la journée pour travailler à chaque tâche. Les listes sont devenues mes meilleures amies.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

J'avais une liste de villes dans lesquelles j'aurais été heureuse de déménager et dans lesquelles je pouvais me permettre de vivre, et honnêtement, j'ai eu de la chance de trouver du travail dans une de ces villes. J'étais désireuse d'aller dans n'importe quel pays anglophone (ou francophone) ou de me déplacer dans tout le Canada, à l'exception de Toronto et de Vancouver, où le coût de la vie est trop élevé.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

J'aimerais revenir en arrière pour me dire d'être patiente. Je voulais un type très spécifique d'emploi dans un musée et j'avais du mal à me faire à l'idée qu'il me faudrait d'abord travailler ailleurs pendant un moment. J'ai fini par aimer mon emploi « ailleurs », qui m'a aidée à obtenir des contrats avec des musées. Alors, dans ce cas, la patience est définitivement un élément important.

7-Administration universitaire et de la recherche

a. Le domaine

Dans les universités, on trouve des gens ayant une maîtrise ou un doctorat en histoire qui sont employés dans beaucoup d'autres fonctions que celle de professeur. Les candidats ayant un diplôme en éducation sont des atouts pour l'administration de l'université et de la recherche, car ils comprennent le fonctionnement de l'institution, les relations internes et le processus des demandes de subvention. Les aptitudes à la rédaction et à la communication acquises durant les études supérieures sont également importantes dans ces emplois, car vous connaissez le jargon, les pressions et les opportunités qui font partie de la vie au sein des universités.

Les fonctions de services à la recherche comprennent la préparation des demandes de subventions, et la révision et l'administration du processus de demande. Dans ces fonctions, vous travaillez en collaboration avec les professeurs qui font ces demandes de subventions de recherche et vous agissez comme un expert institutionnel des programmes de subventions. Vous pouvez également chercher à travailler sur un projet de recherche subventionné, pour lequel les professeurs embauchent des chercheurs associés, des administrateurs ou des gestionnaires ou coordinateurs de projet pour veiller à la bonne marche de grands projets de recherche en collaboration. Les fonctions administratives de l'université peuvent être très variées. On trouve des gens ayant fait des études supérieures dans les bureaux de communications, les centres d'orientation, les bibliothèques, la planification stratégique et l'élaboration des politiques.

Là aussi, il existe des réseaux qui peuvent vous aider à comprendre les problèmes principaux de ce domaine et à acquérir un savoir pratique au sujet de ces professions. Parmi ceux-ci se trouvent les Senior Women Academic Administrators of Canada (http://www.swaac.ca/) et l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche (https://cara-acaar.ca/home?lang=fr).

b. Outils pour la recherche d'emploi

- Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche (https://cara-acaar.ca/home?lang=fr)
- Il existe très peu de ressources centralisées dans ce domaine. Essayez :
    - les annonces à l'université d'offres d'emploi « non universitaires » ;
    - des recherches par mots-clés sur LinkedIn et d'autres sites d'offres d'emploi.

c. Profil professionnel : Heather Steel

Quel est votre rôle actuel ?

Mon rôle actuel est administratrice de projet de recherche pour une subvention du CRSH en partenariat à York University. Je m'occupe d'un peu de tout : le

financement et le budget, les ressources humaines, la communication, la mobilisation du savoir et d'autres aspects de la gestion générale d'un projet de recherche en partenariat.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat et une maîtrise en histoire, un doctorat (sans thèse).

Quelles sont les compétences qui vous ont permis d'obtenir votre emploi actuel ?

Je crois que j'ai obtenu mon emploi actuel grâce à une combinaison de compétences et d'expérience. À ce moment, j'avais acquis beaucoup d'expérience dans la gestion de la recherche, mais je crois que c'est ma spécialisation universitaire qui a plu à l'équipe. Cela pour dire que non seulement j'avais de l'expérience en ce qui concerne les tâches pratiques de la gestion de la recherche, mais que je comprenais aussi comment fonctionnent les universités, comment fonctionne la recherche universitaire, et, en tant que personne ayant eu une longue formation universitaire, j'ai la capacité d'apprendre de nouveaux contenus (souvent ardus) rapidement. En fait, l'une des choses que j'aime vraiment dans mon travail, et qui m'a attirée dès le début, c'est la capacité de garder un pied dans la recherche (par exemple, je lis les publications et j'en rédige des commentaires), mais je n'effectue pas la recherche moi-même !

Qu'auriez-vous voulu savoir au sujet de la recherche d'emploi au moment où vous finissiez vos études ?

Si je devais recommencer ma recherche d'emploi, je commencerais bien plus tôt (même si je m'étais donné pratiquement une année entière). Les étudiants diplômés devraient y penser *au moment où ils commencent* leur programme, pas seulement quand ils le terminent. Accumulez les petites expériences hors de l'université (à titre de salarié ou de bénévole) durant tout votre programme, discutez avec le plus possible de gens des carrières possibles, rédigez un bon CV. Souvenez-vous que votre première fonction n'est pas la dernière. Même si ce n'est pas le travail de vos rêves, ce n'est que le début. Les étudiants diplômés sont intelligents et ils montent rapidement en grade une fois qu'ils ont mis le pied dans la porte.

d. Profil professionnel : Victoria Lamb-Drover

Quel est votre rôle actuel ?

Je dirige la section des Services généraux du North West College. Je fais partie des cinq personnes qui se rapportent directement au président et au directeur exécutif d'un collège de 2600 étudiants et de plus de cent employés à plein temps. Ma position est celle d'une directrice hors-cadre employée par la province de la Saskatchewan. Je suis personnellement responsable de la planification stratégique institutionnelle, de l'élaboration de politiques, de la communication de gestion de crise, des rapports au gouvernement, de la recherche institutionnelle, de l'évaluation et des analyses. Je rédige également le plan d'affaires pluriannuel et le rapport annuel. Le département que je dirige s'occupe de tout ce que je viens de mentionner, en plus des levées de fonds, des bourses d'études, de la publicité, de la communication, de la diplomation, de la gestion de la librairie et du site Internet.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat en histoire.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Durant ma maîtrise, j'étais bénéficiaire d'une bourse d'enseignement et recherche. La partie enseignement exigeait que j'enseigne trois cours par an en tant que chargée de cours. Pour répondre à l'exigence de recherche de cette bourse, j'ai coordonné la planification des célébrations du centenaire du département d'histoire. À titre d'étudiante internationale, j'ai également travaillé en tant que personne contact au Bureau des services aux étudiants étrangers de l'Université de la Saskatchewan. Là, mon expérience d'étudiante interuniversitaire m'a permis de devenir conseillère dans le programme sino-canadien de Zhengzhou dans la province du Henan, en Chine, pour le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. Après avoir passé avec succès l'examen obligatoire du ministère pour faire la preuve de mon bilinguisme, j'ai également obtenu un contrat de traductrice indépendante auprès d'un professeur d'histoire. Aucun de ces emplois n'avait de rapport direct avec ma

recherche ou mon diplôme, car les cours et les traductions portaient sur l'époque d'avant la Confédération, alors que j'étudiais l'histoire de l'après-guerre. En plus de ces emplois, j'ai enseigné à temps partiel deux cours tous les ans durant les sessions de printemps et d'été.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

Je n'ai pas commencé à postuler pour des emplois avant la fin de ma quatrième année, lorsque j'avais presque terminé la première version de ma thèse. Je savais qu'il y aurait un temps d'arrêt le temps que mon directeur d'études la lise, et j'ai tiré parti de ce temps.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

À la fin de ma quatrième année, j'avais pris la décision de ne pas poursuivre de carrière universitaire. J'ai utilisé les bases de données des emplois gouvernementaux pour chercher un emploi qui m'intéressait. J'ai apporté mon CV au Centre des emplois de l'université. Mais, alors que les membres du personnel de ce centre étaient tout à fait capables de venir en aide à des étudiants de premier cycle, ils n'avaient pas la formation ou la capacité nécessaires pour me renseigner au sujet des emplois du niveau que je recherchais.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui vous a été la plus utile dans votre candidature à votre poste actuel ?

J'ai la chance d'avoir de fortes aptitudes en matière de relations interpersonnelles, aptitudes que j'ai perfectionnées dans les emplois de services aux consommateurs qui m'ont aidée à financer mes études.

Quelles sont les compétences venant de votre diplôme qui vous servent le plus dans votre travail actuel ?

La recherche, la synthèse et la rédaction. Je conseille le directeur exécutif sur l'orientation des politiques, et je rédige également des rapports au

gouvernement pour justifier notre financement et démontrer notre adhésion à ses valeurs fondamentales. En effet, je m'engage dans l'écriture pour convaincre, et mes présentations se basent sur une recherche approfondie dans laquelle le facteur temps est important. Ma formation universitaire a facilement trouvé à s'y appliquer.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

Pour ce qui est du monde universitaire, j'ai arrêté de tout voir en rose au bout de sept ans passés dans les tranchées des cycles supérieurs. Je n'avais ni la volonté ni la capacité d'endurer encore trois ou cinq ans de servitude dans le jeu postdoctoral. Et en plus, j'avais été témoin de l'incroyable stress sur leur mariage ou leur santé que subissaient des gens qui avaient été titularisés. À la fin de mes études doctorales, toutes les grandes idées que j'avais pu avoir au sujet de la tour d'ivoire peuplée de grands esprits ayant la liberté et le temps de penser et d'écrire s'étaient envolées depuis longtemps. Mais que faire en dehors de l'université ? Je me suis mise à repenser à l'époque où j'étais conseillère et je me suis demandée ce qui me passionnait tant dans l'histoire. J'ai compris que l'histoire nourrissait mon désir de révéler et de faire tomber les inégalités au sein des institutions du pouvoir. J'avais besoin d'un métier qui me permette de faire ce que j'aime. J'ai une chance incroyable de pouvoir faire cela dans mon emploi actuel, et je suis très heureuse de me trouver du côté administratif de l'enseignement supérieur.

8-Les CV

Pour la plupart des emplois décrits ci-dessus, il vous sera nécessaire de produire un CV d'une à trois pages. Les emplois universitaires constituent l'exception, et pour ces derniers, vous aurez besoin d'un curriculum vitae[5], dont nous parlerons au chapitre 8. Ci-dessous, nous vous donnons quelques conseils généraux, et nous vous indiquons les différences entre les types de CV ainsi que les stratégies essentielles pour les rédiger efficacement.

CV ou curriculum vitae

Longueur : une à deux pages	Longueur : plus de deux pages
Objectif Souligner les points forts qui vont susciter l'intérêt de la personne qui embauche	Objectif Dresser la liste exhaustive de vos expériences à l'intention d'un comité d'embauche
Format Adapté à chacune des offres d'emploi. Identifiez celles de vos compétences et de vos expériences qui sont pertinentes pour le poste.	Format Liste exhaustive de tout ce qui concerne votre formation universitaire, et vos expériences dans le recherche, l'enseignement et l'administration, adaptée à l'offre d'emploi.
Présentation Divisée en sections pertinentes pour l'emploi proposé.	Présentation Divisée en sections dans lesquelles l'information est listée en ordre chronologique inversé.

[5] Le français ne fait pas la distinction que l'on trouve en anglais entre *resume* et curriculum vitae. Pour clarifier le propos, nous employons ici l'acronyme « CV » pour désigner le curriculum court, soit le *resume*, et « curriculum vitae » pour le CV long, qui détaille les accomplissements du candidat à un emploi (NdT).

Les CV courts et les lettres de présentation qui les accompagnent doivent être adaptés à l'emploi auquel vous postulez.

Il est important de définir les différentes tâches que vous avez accomplies dans le cadre de votre travail en histoire (et il s'agit bien de travail) de façon à vous faire comprendre d'un employeur non universitaire. Un diplôme en histoire représente bien davantage que des devoirs écrits et un cursus suivi jusqu'au bout. Il représente l'acquisition et la mise en œuvre d'une méthodologie de recherche et d'une planification, ainsi que la capacité d'évaluer de façon critique des sources primaires et secondaires conservées dans des fonds traditionnels ou non. Détaillez les différentes tâches que vous avez dû accomplir pour obtenir votre diplôme en histoire.

Que ce soit pour une thèse, un projet, une conférence, un article ou un livre, arriver avec succès au bout d'un processus de recherche exige de nombreuses compétences spécifiques qui ont une valeur « commercialisable ». Il est important de mettre ces compétences en valeur pour de potentiels employeurs. La bonne marche d'un projet exige l'aptitude de conceptualiser et de concevoir une question de recherche claire, à laquelle il soit possible de répondre, et de déployer la méthodologie qui convient et une stratégie de recherche. La recherche exige l'aptitude d'évaluer les sources secondaires et la création d'une bibliographie. Un chercheur doit avoir la capacité de planifier un projet, à la fois sur le plan des sources primaires qui seront utilisées, sur celui de leur localisation, et enfin sur les arrangements à faire pour se rendre dans les dépôts d'archives. Le passage en revue de fichiers pour localiser les documents pertinents, ainsi que la collecte et l'organisation de ces documents à inclure dans les rapports de recherche, sont des compétences qui peuvent vous servir à vous « vendre ».

La capacité de faire des présentations orales devant des universitaires et/ou d'autres groupes, c'est-à-dire l'aptitude de résumer votre recherche et d'en communiquer les résultats devant différents publics de façon cohérente et dans les limites du temps imparti, est également une importante compétence à souligner. Toutes ces compétences sont inhérentes à l'obtention de votre

diplôme en histoire, en particulier d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle, et vous devriez les mentionner spécifiquement lorsque vous postulez à des emplois non universitaires.

Il est important de mettre en valeur les compétences fondamentales que vous avez acquises dans le cadre de votre travail à l'université, y compris les savoir-faire acquis dans la consultation des différentes bases de données qui vous ont servi dans votre recherche, telles que les catalogues d'archives, excel, Summation, Access, etc., les systèmes d'exploitation avec lesquels vous vous êtes familiarisé, et les logiciels dont vous vous êtes servi, comme les SIG, les logiciels de généalogie, Endnote et d'autres types de programmes. Il est également important d'inclure des compétences concrètes telles que la gestion du temps, le respect des dates limites et le travail en équipe lorsque vous parlez de votre expérience.

Pour exposer votre expérience de rédaction et de présentation orale, il est préférable de la résumer en un court paragraphe, en ne soulignant que vos publications les plus importantes, et en donnant une tournure générale à vos autres conférences et publications. La place sur un CV est limitée, et vous pourrez toujours fournir une liste de vos publications et communications orales si on vous le demande.

N'oubliez pas d'inclure vos expériences de travail extérieures au monde universitaire, telles que les petits boulots qui vous ont aidé à financer vos études, ainsi que vos centres d'intérêt. Mentionnez également tous les travaux que vous avez effectués en tant que bénévole qui contribueront à montrer à votre employeur potentiel que vous avez une expérience diversifiée et que vous êtes capable de travailler dans un milieu non universitaire.

En cette ère numérique, si votre CV et votre lettre de présentation ne contiennent pas les mots clés spécifiés dans l'offre d'emploi, les filtres électroniques les élimineront avant même qu'ils aient été vus par des yeux humains. Par-dessus tout, lisez bien le descriptif de l'emploi proposé et taillez votre CV sur mesure pour qu'il corresponde à cette description. Un CV concis mais bien formulé vous amènera jusqu'au stade de l'entrevue d'embauche, tandis que vos diverses expériences hors du monde des études travailleront de

concert avec vos qualifications universitaires pour que votre candidature soit couronnée de succès.

9-Les lettres de présentation

Là encore, vous découvrirez qu'il y a une grande différence entre les types de documents que vous préparerez pour différents emplois et ceux qui sont destinés au travail universitaire. Il y a beaucoup d'excellents exemples de lettres de présentation pour différents types d'emplois dans la section des carrières. Ci-dessous, vous trouverez quelques conseils généraux pour rédiger ces lettres. Nous y avons également joint quelques liens au sujet des documents pour les postes universitaires (dossiers de lettres et d'enseignement) dans le guide sur les offres d'emplois universitaires ci-dessus.

Rédiger une lettre de présentation

1. *Ne répétez pas ce que vous avez mentionné dans votre CV*. Soulignez un point fort puis invitez le lecteur à lire votre CV pour plus de détails. Faites comme si votre lettre de présentation était un texte, et votre CV les notes de bas de page qui précisent les sources.
2. *Employez les termes de l'offre d'emploi*. Répétez la formulation exacte pour souligner le fait que vous avez les compétences appropriées pour cet emploi, ou que vous répondez à ses exigences. Les plus grandes entreprises et les agences gouvernementales sont susceptibles d'avoir un bureau des ressources humaines qui va chercher ses propres mots clés dans votre lettre de présentation (qui ne doit pas être votre propre énumération des exigences de l'emploi) avant d'intégrer votre candidature.
3. *Ne dépassez pas les deux pages*. Certains dirigeants d'entreprise se vantent de ne lire que la première page d'une lettre de présentation – ce qui indique peut-être que vous n'avez pas intérêt à travailler pour eux ! De toute façon, restez bref et souvenez-vous qu'il est toujours plus difficile de composer un texte court à partir d'un texte trop long.
4. *Ciblez*. Puisque votre employeur aura votre CV en main, concentrez-vous sur ce qui vous semble être les aspects essentiels de ce que vous pouvez apporter à cet emploi.

5. *Contextualisez*. Ne présupposez pas que votre lecteur saura apprécier ce que signifie tel ou tel prix, ou telle ou telle expérience universitaire. Rien n'est évident. Expliquez-en le sens brièvement et invitez le lecteur à consulter votre CV.
6. *Expliquez*. Transcrivez vos compétences universitaires autrement qu'en en dressant la liste : soulignez à quel point la réalisation d'une thèse et de travaux de cours prouvent vos capacités de pensée critique, de gestion du temps et d'aptitude à respecter les délais.
7. *Soyez prêt à travailler avec les autres*. Les emplois non universitaires et en histoire publique accordent plus de valeur et de crédit au travail en équipe qu'au travail individuel. Dans certaines institutions, vous n'obtiendrez même aucune reconnaissance publique pour vos efforts. Soulignez les aspects collaboratifs de votre expérience universitaire passée.

10-Réflexions sur l'entrevue

Les entrevues d'embauche constituent, pour les employeurs potentiels et leurs collègues, la possibilité de déterminer s'ils sont compatibles les uns avec les autres. Une bonne entrevue exige un certain travail de part et d'autre. Malheureusement, après une entrevue, certains candidats réalisent que l'anxiété les a empêchés de laisser libre cours à leur véritable personnalité et qu'ils se sont montrés moins capables, moins intéressants, moins qualifiés, qu'ils ne le sont en réalité. Mais, aussi étrange que cela puisse paraître, les entrevues peuvent véritablement constituer une bonne expérience pour chacun. Il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire pour rendre l'entrevue plus positive, y compris vous y préparer bien à l'avance.

Les entrevues d'embauche durent de 45 minutes à une heure et demie, et il est possible que l'on vous rappelle pour des entrevues supplémentaires si vous vous détachez parmi les autres concurrents. Avant votre entrevue, interrogez la personne qui vous contacte au sujet de la marche à suivre. Qui sera présent, que pouvez-vous préparer, y aura-t-il plusieurs étapes dans le processus de l'entrevue ? La personne qui fixera la date de votre entrevue devrait être capable de vous donner une idée générale de ce à quoi vous devez vous

attendre. Si vous avez besoin de prendre des arrangements pour vous rendre à cette entrevue, faites-le savoir à l'avance à la personne qui l'organise.

Renseignez-vous autant que possible sur l'entreprise et le personnel avant de vous rendre à l'entrevue. Les sites des organismes et LinkedIn peuvent vous donner un aperçu de qui est qui et de la structure de l'entreprise qui vous emploiera potentiellement, ainsi que des projets récents et de la façon dont vous pourriez ou non vous y intégrer. Servez-vous de ces informations pour préparer des questions à poser à la fin de l'entrevue. Si vous êtes très motivé par ce travail, le fait de démontrer que vous comprenez l'organisation de cette entreprise et que vous savez poser les bonnes questions peut contribuer à montrer votre intérêt pour cet emploi.

C'est une bonne idée de prévoir votre habillement et votre choix de chaussures bien avant votre entrevue. Assurez-vous d'être à l'aise, de ne pas avoir trop chaud et de pouvoir bouger avec aisance. S'habiller de façon professionnelle est la norme dans les entrevues d'emploi, mais cela peut varier énormément en fonction de la culture de l'entreprise. Si vous pensez avoir besoin de nouveaux vêtements mais que votre budget est serré, vous pouvez emprunter, acheter dans des dépôts-ventes, ou vous faire recommander dans des programmes tels que L'étoffe du succès/Dress for Success (dressforsucces.org) qui offrent une aide gratuite. Dans presque tous les cas, vous sentir à l'aise et avoir confiance en vous seront plus importants qu'un blazer hors de prix.

Vous pourrez passer en entrevue devant une seule personne ou plusieurs. Cela dépendra de la taille de l'organisme et de l'étape du recrutement. Gardez à l'esprit que la personne à qui vous parlez n'aura peut-être pas lu votre CV avec beaucoup d'attention. Ne présumez pas qu'elle sait qui vous êtes. Assurez-vous de relater votre histoire et de souligner vos qualifications durant ces conversations. Vous pouvez apporter d'autres exemplaires de votre CV au cas où. C'est aussi une bonne idée d'avoir sur soi un carnet pour écrire les noms des personnes qui se trouvent dans la pièce et les questions qui sont soulevées au cours de l'entrevue.

En entrevue, exprimez-vous simplement. Ni le jargon ni l'argot ne pourront vous être utiles. La personne à qui vous parlez peut très bien ne pas partager

votre intérêt pour votre spécialisation ; elle n'a peut-être pas la même langue maternelle que vous. Vous pouvez vous exercer à l'avance à répondre à des questions usuelles en entrevue pour être sûr d'être clair.

Les processus d'entrevues pour les emplois du secteur public, dans les musées des beaux-arts et autres, dans les bibliothèques et les archives, peuvent exiger que vous répondiez à un questionnaire/examen préalable, ou que vous subissiez une épreuve de langue. Le questionnaire/examen est une étape intermédiaire, qui inclura des questions et des scénarios liés à l'emploi. C'est là votre chance de faire la démonstration de vos compétences et de vos aptitudes à la rédaction, ainsi que de donner à votre employeur potentiel une idée des qualités intellectuelles que vous pourriez apporter à cet emploi. Répondez directement aux questions et respectez soigneusement les directives sur le nombre de mots.

Si l'offre d'emploi exige une seconde langue, les épreuves que vous subirez détermineront à quel niveau de l'échelle de la Commission du service public (BBB, CBC, CCC, etc.) vous vous situez. Ces tests évalueront votre compréhension orale, écrite et de lecture. Ils se passent parfois en ligne ou au téléphone, mais d'autres fois, on vous demandera peut-être de vous rendre dans une école de langues ou un centre d'examen. Ce processus peut être intimidant, surtout si vous pensez ne pas avoir le niveau requis. Mais dans de nombreux postes, on vous procurera une formation en langue si vous ne répondez pas aux exigences linguistiques, aussi n'hésitez pas à postuler et à passer le test si vos autres compétences vous qualifient pour cet emploi ! Vous pouvez vous y préparer à l'avance en répondant aux questions de l'outil d'auto-évaluation du site Internet de l'Évaluation de langue seconde pour la fonction publique de la Commission de la fonction publique du Gouvernement du Canada (https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/evaluation-langue-seconde.html).

Exemples types de questions d'entrevues

Il existe trois grands types de questions usuelles en entrevue : les questions situationnelles, de compétences et de comportement. Chaque type de question donne à la personne qui vous écoute la possibilité de vous évaluer à différents

niveaux, et de mieux vous connaître. Il peut être utile de savoir reconnaître quel type de question on vous pose pour pouvoir lui donner une réponse bien pensée.

Les questions situationnelles donnent aux personnes qui vous reçoivent en entrevue une idée de la façon dont vous agissez ou réagissez dans différentes situations. Elles peuvent être formulées ainsi : « Comment réagiriez-vous devant [tel scénario] ? » ou « S'il se présentait [tel scénario], comment pourriez-vous maîtriser cette situation ? » Ces questions aident les gens qui vous interrogent à en savoir davantage sur la façon dont vous travaillez, mais aussi à en savoir un peu plus sur votre personnalité.

Les questions basées sur les compétences sont celles qui servent aux personnes qui vous interrogent à jauger vos connaissances fondamentales et vos autres aptitudes. Il s'agit parfois de questions toutes simples, du type « dites-nous quelles sont vos forces et quelles sont vos faiblesses ». Mais elles vont parfois plus en profondeur, vous interrogeant sur l'organisation ou les connaissances ou compétences essentielles pour le travail en jeu. Il peut aussi y avoir au cours de l'entrevue un moment où elles vérifieront si vous pouvez répondre en anglais (ou en français, si votre entrevue se déroulait en anglais le reste du temps), si cela est important pour cet emploi. Il ne s'agit pas, en général, d'une évaluation officielle de vos compétences linguistiques, surtout si l'entrevue concerne un emploi dans la fonction publique, car dans ce cas votre évaluation linguistique se fera séparément.

Le troisième type de question porte sur le comportement. Ces questions sont souvent formulées ainsi : « racontez-nous un moment où vous avez eu affaire à un client difficile, comment avez-vous géré la situation ? » ou bien « décrivez un moment où vous avez dû gérer plusieurs dates limites à la fois. Comment avez-vous abordé cette situation et qu'en avez-vous appris ? » C'est là que les personnes qui vous reçoivent en entrevue évaluent vos expériences précédentes dans certaines situations. Elles peuvent ressembler aux questions situationnelles, mais elles portent généralement sur des moments où vous avez réellement dû composer avec certains situations concrètes par le passé plutôt qu'avec des scénarios futurs potentiels ou hypothétiques.

8. Outils pour la recherche d'un emploi universitaire

Revu et augmenté par Lindsey Bilodeau, candidate au doctorat, Victoria University of Wellington

Si l'université est la voie que vous avez choisie, vous savez déjà que le marché des postes menant à la titularisation est très réduit. La simple existence d'un emploi dans votre domaine dépend de plusieurs facteurs sur lesquels vous n'avez aucun contrôle, comme les conditions économiques, le nombre de gens partant en retraite et les priorités de financement du gouvernement, entre autres.

La meilleure façon de vous préparer aux incertitudes du marché de l'emploi est de commencer par préparer votre recherche de bonne heure, au cours de vos études de deuxième ou troisième cycle. Construisez votre portfolio d'enseignant en étant d'abord auxiliaire d'enseignement puis, plus tard, en donnant au moins un cours. Pendant le temps d'attente où votre directeur d'études et les membres de votre comité liront les chapitres de votre thèse, asseyez-vous à votre bureau pour commencer à sérieusement préparer votre dossier : concevez le cours de vos rêves, couchez par écrit votre philosophie d'enseignement, raffinez votre curriculum vitae, rédigez le brouillon d'une lettre de présentation et entraînez-vous à résumer votre thèse et sa signification sur le plan universitaire en un paragraphe ou deux. Lorsqu'il se présentera une ouverture de poste, vous serez prêt à postuler. N'attendez pas la dernière minute pour envoyer votre candidature.

Bien que les opportunités soient réduites, vous pouvez, et vous devriez, aborder votre recherche d'emploi de la même manière qu'un projet de recherche. Lorsque vous postulez, contactez des professeurs ou des étudiants diplômés que vous connaissez pour qu'ils vous fassent part de leur expérience. Quel est la charge d'enseignement et de service ? L'institution offre-t-elle des fonds de recherche supplémentaires ou de démarrage pour les nouvelles recrues ? Quel type de travail prend-on en considération dans les processus d'avancement et de titularisation ? Les emplois universitaires, davantage que la plupart des autres, exigent des dossiers exhaustifs de justificatifs et d'informations. Ci-dessous, nous vous donnons quelques conseils généraux et

des liens pour d'excellents sites d'information qui vous aideront à préparer vos dossiers.

a. Outils pour la recherche d'emploi

- *Affaires universitaires* : https://www.affairesuniversitaires.ca
- *Bulletin de l'ACPPU* : https://www.caut.ca/fr/bulletin
- H-Net (humanities and social sciences on line) : https://www.h-net.org
- Academic Jobs Europe : https://www.jobs.ac.uk/categories/academic-jobs-europe
- *The Chronicle for Higher Education* : https://www.chronicle.com/page/employment-opportunities/

b. Où et quand postuler ?

Tout d'abord, vous devez décider du moment de votre entrée sur le marché du travail : après avoir terminé votre thèse ou bien au moment où vous en serez à l'étape « ABD » (*all but dissertation* – tout sauf la thèse) d'un doctorat de recherche. Les opinions sont partagées à ce sujet. D'un côté, vous pourriez penser qu'entreprendre une modeste recherche d'emploi alors que vous aurez terminé votre thèse dans à peu près un an peut vous donner l'expérience et la confiance en vous dont vous aurez besoin lorsque vous entrerez réellement sur le marché du travail. Mais d'un autre côté, les chances d'obtenir un véritable emploi universitaire à plein temps en étant « ABD » sont assez minces. Étant donné que les employeurs s'attendent à voir une thèse aboutie, voire des publications, et en partant du principe que vous avez le choix, il vaut mieux repousser à plus tard votre recherche, jusqu'à ce que vous ayez terminé votre thèse.

Sur le marché du travail actuel, les bourses postdoctorales sont devenues une étape intermédiaire courante avant un travail à temps plein. Bien que les post-docs ne constituent pas non plus une garantie d'obtenir ce type de travail, les candidats qui en bénéficient peuvent mettre ces années à profit pour publier leur thèse et se construire un réseau. Certaines bourses postdoctorales permettent aussi d'acquérir une expérience en enseignement. Si vous cherchez un poste menant à la titularisation, essayez de limiter le temps que vous

consacrez à l'enseignement. Mais si votre objectif est un poste d'enseignement, un post-doc peut constituer un moyen appréciable de constituer votre dossier dans ce domaine.

Une fois que vous vous trouverez activement sur le marché du travail universitaire, il vous faudra peut-être plusieurs années pour décrocher un emploi. Il vous faudra peut-être déménager en plusieurs endroits du pays (ou dans d'autres pays) pendant que vous cherchez un emploi permanent. Cherchez à l'extérieur des départements d'histoire. Les gens ayant un doctorat en histoire peuvent être de bons candidats pour les programmes interdisciplinaires ou qui peuvent englober plusieurs domaines, tels que les départements de sciences humaines, d'éducation ou de criminologie, ou les facultés de droit, de médecine et de management. Dans chacun de ces cas, il vous faudra retailler votre curriculum vitae sur mesure pour convenir à la fois au département et à la discipline. Examinez les cours qui se donnent dans chacun de ces départements et cherchez ce que vous pourriez apporter à l'équipe d'enseignement. Montrez que votre recherche pourrait enrichir le département en étant complémentaire du travail effectué par les autres professeurs.

N'essayez pas de deviner les raisons de vos employeurs. Souvent, les intitulés d'emplois sont délibérément vagues, parce que les membres du département qui embauche ne se sont pas encore prononcés (ou ne peuvent pas se mettre d'accord) sur la sorte de candidat qu'ils désirent, ou parce que les professeurs « magasinent », à la recherche d'un individu qui puisse combler toutes les lacunes de leur programme, ou bien parce qu'ils se font une idée implicite de leur « candidat idéal ».

c. Préparer votre candidature

Une fois que vous avez décidé de postuler, assurez-vous que l'on vous considérera sérieusement pour le poste en soumettant une candidature soigneusement pensée et préparée. Devant des dizaines, voire des centaines de candidats, les comités d'embauche rejettent systématiquement les candidatures qui ne parviennent pas à les impressionner dès la première lecture. N'envoyez jamais de lettre-type en réponse à une offre d'emploi universitaire. Vous devez

composer à nouveau votre lettre pour chaque offre d'emploi. Il suffira d'une lettre de présentation concise, d'une page ou deux, mentionnant vos qualifications en recherche, en enseignement et en administration. Joignez-y les documents demandés, de la façon spécifiée. Dans le cas où les départements auraient besoin de documents supplémentaires, ils vous le demanderaient.

Demandez à votre directeur d'études ou à d'autres collègues confirmés de lire votre lettre et de la commenter. Certains départements ou universités offrent des ateliers ou des services de recherche d'emploi pour vous aider à monter votre dossier. Le président ou l'administrateur de votre programme d'études supérieures peut vous mettre en contact avec les personnes qui les gèrent. Tirez parti de ce que votre université peut vous offrir avant d'obtenir votre diplôme.

Pour vos références, essayez de trouver des personnes qui pourront décrire par écrit vos études et vos aptitudes à l'enseignement. N'hésitez jamais à demander à l'un de vos professeurs de vous rédiger une lettre de référence ; cela fait partie de l'ordinaire de la profession. Mais donnez à vos personnes références le temps et les informations dont elles ont besoin (dans l'idéal, cela inclut l'offre d'emploi) pour rédiger les lettres que vous désirez. Ne cherchez pas à l'extérieur de personnes références ayant une réputation exceptionnelle dans le monde savant mais qui ne connaissent pas vraiment vos recherches. Il est presque toujours plus avantageux d'avoir une lettre élogieuse (et précise) d'un professeur moins connu qu'une lettre médiocre ou mal informée rédigée par un « grand nom ». Dans la mesure du possible, essayez de savoir à l'avance si votre personne référence est désireuse d'écrire une lettre élogieuse pour vous, ou si elle vous sera nuisible en faisant des éloges qui sonnent faux, par paresse, parce qu'elle ne vous connaît pas, voire parce qu'elle vous est hostile.

La discrimination à l'embauche est illégale, et de nombreuses universités du Canada et des États-Unis ont mis en place des politiques conçues pour « niveler le terrain » et remédier aux conséquences des discriminations du passé. La plupart des programmes d'équité de l'emploi se concentrent sur les quatre groupes que la loi canadienne reconnaît avoir été désavantagés historiquement : les minorités raciales, les Autochtones, les personnes handicapées et les femmes. Certaines universités reconnaissent aussi comme groupes protégés les LGBTQQIP2SAA. Les politiques et les procédures d'équité d'emploi varient

grandement d'une université à l'autre. On vous demandera souvent de vous identifier en tant que membre d'un groupe sous-représenté. Si vous pensez avoir été injustement traité dans votre recherche d'emploi, le bureau de l'équité de votre université ou votre syndicat pourra vous aider.

d. Le curriculum vitae

Votre curriculum vitae doit énumérer la liste complète de vos accomplissements universitaires, vos publications, vos expériences d'enseignement et de recherche. Les curriculum vitae longs sont en général particuliers aux diplômés de maîtrise et de doctorat et sont utilisés dans les recherches d'emplois universitaires. Les offres d'emploi dans les musées et les archives sont également susceptibles de demander un curriculum vitae si le poste exige des recherches et des publications. L'excellent guide exhaustif et détaillé, en ligne[1], rédigé par le Centre des carrières de l'Université de Toronto, pourra vous aider à rédiger votre curriculum vitae.

C'est une bonne idée que de commencer à répartir vos travaux en différentes catégories dès le début de vos études supérieures. Conservez-les au même endroit afin de garder la preuve de vos contributions au travail de recherche, d'enseignement et de participation à des comités. Ces matériaux pris dans leur ensemble vous aideront à démontrer l'envergure et la profondeur de votre dossier. Mettez régulièrement votre curriculum vitae à jour une fois que vous aurez été embauché. Vous en aurez besoin à des fins d'avancement ou de titularisation, pour des conférences et des publications.

e. Les portfolios d'enseignement

Là encore, il existe d'excellents guides en ligne pour vous aider à préparer un dossier ou portfolio d'enseignement. Vérifiez si votre université dispose de services pouvant vous aider à rassembler ces documents. Et souvenez-vous de conserver vos évaluations en tant qu'enseignant, les notes des étudiants et tout

[1] https://www.oise.utoronto.ca/orss/UserFiles/File/Creating_your_academic_cv_handout_1.pdf.

ce que vous possédez qui peut démontrer votre efficacité dans une salle de classe.

- Pédagogie universitaire, Université du Québec à Montréal : http://pedagogie.uquebec.ca/le-tableau/le-dossier-denseignement-instrument-de-valorisation-pedagogique-luniversite
- Centre for Teaching Excellence, Université de Waterloo : https://uwaterloo.ca/centre-for-teaching-excellence/teaching-resources/teaching-tips/professional-development/career-strategies/creating-teaching-dossier
- Centre for Teaching and Learning, University of Western Ontario : https://teaching.uwo.ca/awardsdossiers/teachingdossiers.html

f. Les lettres de présentation pour un poste universitaire

C'est un véritable défi que de rassembler toutes les informations dont vous avez besoin dans une lettre de présentation, de les tailler sur mesure et de les faire tenir sur deux pages. Mais la brièveté et la clarté sont importantes lorsqu'il s'agit d'effectuer une percée dans un département. Demandez à des collègues plus âgés, en qui vous avez confiance, de réviser vos lettres et de vous en faire des commentaires sincères. La section des exemples de documents que nous présentons plus loin comprend également des exemples de lettres de présentation de personnes ayant récemment soumis leur candidature à un poste et qui l'ont obtenu.

- « How to Write a Cover Letter for Academic Jobs », Jobs.Ac.Uk : https://www.jobs.ac.uk/media/pdf/careers/resources/how-to-write-a-cover-letter-for-academic-jobs.pdf
- Bureau des carrières de l'Université de Toronto : https://studentlife.utoronto.ca/wp-content/uploads/Creating_your_cover_letter_for_academic_positions.pdf
- « How to Write an Academic Cover Letter, Hook & Eye » : https://hookandeye.ca/2018/10/05/how-to-write-an-academic-cover-letter/

g. Entrevues

Les entrevues d'embauche pour les postes universitaires se répartissent en trois grandes catégories : les entrevues-conférences, les entrevues à distance (par téléphone ou visioconférence) et les entrevues sur le campus. La plupart des universités canadiennes réduisent la liste des candidats après avoir évalué leurs candidatures écrites, mais les universités américaines procèdent généralement à de brèves entrevues avant de décider qui inviter pour une entrevue sur le campus. Aux États-Unis, de nombreux départements organisent des entrevues préliminaires lors de grands congrès tels que celui de l'American Historical Association, qui se tient au début du mois de janvier. Ces entrevues sont le plus souvent brèves, ne durant parfois qu'un quart d'heure. Les candidats doivent par conséquent être capable de résumer leur travail en cinq minutes, grosso modo. Lorsque vous décrivez votre parcours d'étudiant, ne vous cantonnez pas à vos seules études. Soyez prêt à évoquer vos intérêts extérieurs à votre thèse. Les personnes qui vous feront passer ces entrevues peuvent parfois demander aux candidats de décrire les grandes tendances de l'historiographie dans leur domaine ou de discuter de leurs projets de recherche à long terme.

On vous interrogera probablement au sujet de votre enseignement, aussi soyez prêt à parler brièvement de la façon dont vous souhaiteriez organiser vos cours principaux. Vous pouvez affermir votre préparation et votre courage en demandant à l'avance à des professeurs et des amis en qui vous avez confiance de vous poser des questions difficiles dans une simulation d'entrevue avant que vous vous rendiez à la vraie. Nous présentons dans la section suivante quelques exemples de questions qui peuvent vous servir à vous entraîner.

Les entrevues par téléphone ou visioconférence sont parfois de longueur semblable à celles qui se tiennent lors des conférences, et elles ont en général le même objectif : ramener un grand bassin de candidats à un nombre assez réduit pour leur faire passer des entrevues sur le campus. Elles servent lorsqu'un candidat se trouve à l'étranger ou qu'il ne peut pas se rendre au congrès, ou dans le cas où l'université ne dispose pas d'assez de financement pour faire venir les candidats sur le campus. Au Québec, en particulier, elles présentent l'avantage d'évaluer les compétences en français des candidats dont la langue maternelle n'est pas le français.

Les entrevues sur le campus ont souvent lieu une fois la présélection des candidats achevée (soit après un congrès ou une entrevue par téléphone, ou à partir du bassin des candidatures écrites). Vous serez convoqué sur le campus et vous devrez passer par une série de réunions et d'entrevues. Essayez d'obtenir à l'avance l'horaire détaillé des entrevues, ainsi que quelques informations sur les personnes qui vous évalueront. Celles-ci, forcément, interpréteront votre connaissance du département comme une preuve de votre intérêt et de votre engagement ; tandis qu'elles peuvent considérer le contraire comme un indice d'apathie ou d'indifférence pour le poste. Si vous avez été présélectionné, vous pourrez très bien être convoqué dans un délai très court (parfois seulement une semaine, parfois deux), aussi préparez-vous à l'éventualité de devoir bouger très vite. Certaines offres d'emploi sont extrêmement précises quant à l'expertise en recherche et en enseignement recherchée ; il se peut que les employeurs recherchent un candidat pour enseigner un cours d'introduction dans leur département. Dans ce cas, vous devriez élaborer un syllabus de base pour ce cours afin de pouvoir le distribuer durant l'entrevue, et vous préparer à en discuter. Ne vous contentez pas d'emprunter ou de télécharger le syllabus de quelqu'un d'autre. En outre, en plus de démontrer en quoi vos recherches correspondent aux besoins du département, il est avantageux d'essayer de lier vos travaux aux autres centres et groupes de recherche de l'université.

Le processus des entrevues peut durer plusieurs jours et la structure de celles-ci varie grandement entre les institutions. Vous devrez sûrement passer une entrevue formelle devant le comité d'embauche, voire devant l'intégralité du département. Demandez à faire des pauses si elles n'ont pas été prévues dans l'emploi du temps. Si vous avez un handicap ou toute autre condition médicale pouvant affecter votre entrevue, l'université a l'obligation d'en tenir compte.

Souvent, on attend des candidats qu'ils fassent la démonstration de leurs capacités d'enseignement en donnant un cours à titre de professeurs invités devant une classe de premier cycle, ou une simulation de conférence devant les professeurs du département. Il est essentiel de savoir clairement ce qu'attend le comité d'embauche sur le plan de la communication de la recherche ou de l'énoncé du cours. Le principal est de faire la preuve que vous avez les compétences fondamentales nécessaires pour enseigner au niveau post-

secondaire, et que vous pouvez discuter d'un sujet qui ne relève pas de votre domaine d'expertise. (Le sujet du cours est souvent, mais pas toujours, choisi par le département qui vous accueille.)

Il est également avantageux de dresser mentalement la liste des questions à poser lorsque vous vous trouvez sur le campus. Lorsque vous rencontrez le président ou le doyen du département, interrogez-le sur les responsabilités de l'enseignement et les critères de titularisation. Interrogez les membres du département sur les effectifs et les profils des étudiants, les ressources et les opportunités de progression pour les professeurs, les évaluations et l'avancement, la structure du département, les embauches prévues et les ressources de la bibliothèque. Demandez également quand et comment le département prendra sa décision. Il est inapproprié de poser des questions sur les autres candidats et un processus d'embauche mené comme il convient vous tiendra dans l'ignorance de ces informations jusqu'à ce que la décision finale ait été prise. Portez ce que vous considérez être une « tenue formelle » ; essayez de vous habiller de façon « professionnelle », mais tout en vous sentant bien et en conservant votre aisance de mouvement. Dans certains contextes, on peut accepter un habillement culturel spécifique, voire s'y attendre. Vous pouvez trouver davantage d'informations dans *Affaires universitaires*[2] et *The Chronicle*[3] ; bien que ces articles portent surtout sur les entrevues en milieu universitaire, vous pouvez vous servir des informations que vous y trouverez pour vous préparer à n'importe quel type d'entrevue.

Il ne vous est pas nécessaire de donner de détails personnels aux personnes qui vous interrogent en entrevue, mais ne vous sentez pas obligé d'en rester uniquement aux sujets professionnels ; il est utile et important que les gens sachent que vous avez d'autres centres d'intérêt. Leur laisser savoir quelles sont les choses que vous aimez faire durant votre temps libre est un important

[2] Malheureusement cet article n'existe qu'en anglais : Jonathan Thon, « Preparing for the Academic Job Interview », *University Affairs*, 12 janvier 2016, en ligne, https://www.universityaffairs.ca/opinion/the-black-hole/preparing-for-the-academic-job-interview/.

[3] *The Chronicle for Higher Education*, « How to Dress for your Interview », https://www.chronicle.com/article/how-to-dress-for-your-interview/#:~:text=Female%20candidates%20can%20get%20away,present%20the%20least%20professional%20image.

moyen pour eux de vous connaître, en tant que collègue potentiel. En général, vous pourrez répondre à des questions innocentes au sujet de votre situation personnelle avec un peu de tact, tout simplement.

Mais tous les conseils ne pourront rien changer au fait que les entrevues, et le processus d'embauche en lui-même, peuvent paraître remplis d'interactions arbitraires et de décisions inattendues. Le bon candidat est celui qui se montre enthousiaste devant le travail proposé, qui apporte de nouvelles idées à l'université et qui montre des promesses de réalisations futures. Même si vous n'obtenez pas le poste, cela vous donnera une opportunité de pratiquer les échanges verbaux et de nouer de précieux contacts. Et cela, c'est une réussite !

Exemples de questions posées en entrevue pour les postes universitaires

Les comités d'embauche posent une grande variété de questions et il est impossible de savoir ce que l'on vous demandera exactement. Cependant, certaines questions sont fréquemment posées. Réfléchissez à la façon dont vous pourriez répondre à celles-ci :

- Comment décririez-vous vos intérêts de recherche et leur relation avec notre département ?
- Y a-t-il dans cette université d'autres programmes ou groupes de recherche avec lesquels vous aimeriez être en contact ?
- Quels cours aimeriez-vous enseigner au premier cycle et aux cycles supérieurs ?
- Comment enseigneriez-vous un cours d'introduction ?
- Quelle est votre philosophie d'enseignement ?
- Quelles sont vos méthodes d'enseignement ?
- Quels types de devoirs trouvez-vous les plus efficaces ?
- Comment pensez-vous créer des liens avec les étudiants dans notre université (rurale, urbaine, francophone, etc.) ?
- Quelle expérience de l'administration pouvez-vous apporter au département ? Êtes-vous prêt à siéger sur des comités ?

- Aimeriez-vous travailler avec des étudiants diplômés ? Quels types de projets de recherche et de méthologie voudriez-vous les voir mettre en œuvre ?

Questions que vous pouvez poser au département et aux personnes qui vous interrogent en entrevue

- Quelles sont les caractéristiques démographiques de la population estudiantine dans ce département ? Viennent-ils de tout le Canada ? Est-ce qu'ils font la navette de chez eux à l'université ou est-ce qu'ils vivent en résidence ? Quels sont les problèmes qui les concernent ?
- Est-ce que des conférences sont données par des professeurs ou des étudiants de deuxième ou troisième cycle ? Y a-t-il des séminaires de recherche ou des conférences ordinaires ?
- Existe-t-il des bourses ou des subventions de recherche délivrées par le département pour les professeurs débutants ? Les professeurs peuvent-ils obtenir des subventions de voyage ?
- Comment les professeurs sont-ils évalués pour leur titularisation ou leur avancement ?
- Où vivent la plupart des professeurs ?

h. Profil professionnel : Ornella Nzindukiyimana

Quel est votre rôle actuel ?

Je suis professeure adjointe et j'enseigne à tous les niveaux, à l'exception des premières années. Depuis que je travaille dans une petite université de premier cycle, je prépare mes propres cours, je les donne et, en général, j'évalue moi-même les travaux écrits. De pair avec cela, je supervise les travaux des étudiants ayant obtenu des mentions et/ou les travaux dirigés. J'effectue également des recherches, je fais des demandes de subvention, je publie autant que possible dans des revues savantes réputées et je siège sur quelques comités.

Quels diplômes avez-vous ?

Un baccalauréat en science avec une spécialisation en cinétique du mouvement humain (avec mention), une maîtrise en cinétique humaine et un doctorat en kinésiologie.

Avez-vous travaillé durant vos études, et si oui, vos emplois avaient-ils un lien avec votre diplôme ?

Pendant toutes mes études de premier cycle et de maîtrise, j'ai travaillé comme éducatrice en science et comme conseillère au camp des sciences du Musée des sciences et de la technologie du Canada. Tout en terminant ma maîtrise et mon doctorat, j'ai travaillé comme assistante de recherche et chargée de cours, ce qui était la première fois où j'avais un emploi véritablement universitaire. À ce titre, je surveillais et notais les devoirs écrits, mais j'avais aussi par intermittence la possibilité de donner des cours en tant qu'enseignante invitée dans certaines classes.

Quand avez-vous commencé à postuler pour des emplois correspondant à votre dernier diplôme ?

J'ai commencé à envoyer des candidatures durant ma seconde année de doctorat, tout de suite après avoir passé mon examen général.

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est l'outil de recherche ou le programme universitaire de soutien que vous avez trouvé utile dans votre recherche d'emploi ?

Ma source principale était le Listserv de la North American Society for Sport History, dont je suis membre. J'ai découvert que les Listserv fournissent d'excellentes informations au sujet des offres d'emploi et je les recommanderais.

Pouvez-vous décrire brièvement la compétence qui vous a été la plus utile dans votre candidature à votre poste actuel ?

Je crois que mon expérience en enseignement a été déterminante lorsque j'ai postulé pour être chargée de cours. Dans ma candidature, je devais démontrer que j'avais été capable de trouver un équilibre entre un fort portfolio de chercheuse et une charge de cours complète.

Pouvez-vous nous donner des conseils d'après votre expérience de travail sur les comités universitaires ?

La meilleure façon d'aborder le travail sur les comités est de ne pas prendre plus de responsabilités que nécessaire. En tant que jeune professeure, il est impératif de « protéger » le temps que l'on consacre à la recherche, surtout lorsque l'on a déjà une lourde charge d'enseignement. N'entreprenez pas de tâches de service qui exigeront trop de vous. Les collègues plus expérimentés devraient pouvoir vous aider à naviguer entre les options possibles.

Comment êtes-vous parvenue à équilibrer vos préférences personnelles, par exemple les villes où vous préfériez vivre ou non, les institutions ou les entreprises dans lesquelles vous vouliez travailler ou non, avec la nécessité de trouver un travail et d'acquérir de l'expérience ?

Si tôt dans ma carrière (c'est ma deuxième année de professeure en voie de titularisation), je n'ai pas beaucoup de choix possibles ni le luxe de choisir ce que je veux. Il était important pour moi d'être prête à déménager là où se trouvait l'emploi. La seule limite, dans mon cas personnel, était que je ne voulais pas aller aux États-Unis. Le fait d'acquérir de l'expérience de bonne heure prime sur l'endroit où l'on veut ou ne veut pas vivre. L'expérience vous donne davantage d'opportunités futures.

À la fin de vos études, qu'auriez-vous aimé savoir au sujet de la recherche d'emploi ?

J'aurais aimé avoir une vue d'ensemble réaliste de ce que je pouvais faire avec mon diplôme hors du monde universitaire, être beaucoup mieux informée sur mes options possibles et avoir un plus grand éventail de choix. J'aurais aussi aimé pouvoir discuter de mon itinéraire de carrière avec mes mentors, pour me faire une idée de ce que signifie réellement l'université, au lieu d'attraper au vol ce qui se présentait. Enfin, j'aurais aimé savoir ce que recherche en général un comité d'embauche dans une candidature.

9. Ressources sur la lutte contre le harcèlement et la discrimination

Revu et augmenté par Lindsay Bilodeau, candidate au doctorat, Victoria University of Wellington et Michel Duquet, Bureau de la SHC

Avertissement sur le contenu : harcèlement, discrimination et maltraitance

Tous les étudiants, les professeurs et le personnel de l'université ont le droit de travailler et d'étudier dans un environnement sûr et accueillant. La discrimination et le harcèlement basés sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la race, la religion ou le handicap créent un obstacle à l'égalité et à l'équité, et sont considérés comme discriminants par la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les procédures diffèrent en fonction des universités, mais chaque établissement d'enseignement a un bureau dédié à l'équité et aux droits de la personne. Si vous avez été victime de harcèlement, cherchez à obtenir réparation dès que vous vous en sentez capable, par n'importe quel canal qui vous semble vous convenir le mieux.

Le harcèlement peut prendre de multiples formes, y compris celles de remarques déplacées – qu'elles soient de nature sexuelle, raciste, fondées sur la capacité physique, etc., qu'il s'agisse de blagues à répétition ou de commentaires sur votre âge ou votre apparence, de coups de téléphone importuns, de l'exhibition d'images sexistes ou racistes, de contacts physiques inappropriés ou d'agression. Les personnes ayant subi ces formes de maltraitance ou de harcèlement peuvent être de n'importe quel âge, sexualité, genre, ethnicité ou avoir n'importe quel niveau de handicap. Les gens qui harcèlent peuvent être dans la même position, ou dans une position différente, au sein de l'institution, que la personne harcelée. Le harcèlement peut être ponctuel ou se dérouler sur une longue période de temps. Puisque le harcèlement crée un environnement mauvais ou hostile qui peut faire beaucoup de mal, y compris en interférant avec vos performances au travail et votre réussite à l'université, toutes les formes qu'il peut prendre devraient être prises très au sérieux.

Cependant, il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui constitue du harcèlement – ou que faire à ce sujet. Les gens qui s'opposent aux blagues ethniques ou aux remarques sexuellement suggestives peuvent se voir dire qu'ils devraient « relativiser », ou bien on leur fait sentir qu'ils « dramatisent ». Si vous

êtes harcelé ou discriminé, vous avez tout à fait le droit de chercher de l'aide, un soutien et une réparation. Si quelqu'un vous harcèle ou vous discrimine, **ce n'est pas votre faute**, et vous n'avez pas à tout subir à vous tout seul. La plupart des universités délivrent gratuitement des services de conseil ; votre directeur d'études, les représentants des étudiants des cycles supérieurs ou les délégués syndicaux peuvent vous orienter vers les services universitaires appropriés à votre situation. Si chercher de l'aide auprès de votre université vous met mal à l'aise, ou si votre institution ne fournit pas le soutien et l'action qui conviennent pour vous aider, il existe d'autres ressources vers lesquelles vous tourner. Ci-dessous, nous avons dressé la liste des recours possibles pour les personnes victimes de discrimination en raison de leur sexe, leur genre, leur sexualité, leur ethnicité, leur religion, leur situation financière et/ou leur santé mentale.

Ressources générales

- Informations générales sur la discrimination au Canada : https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/contenu/quest-ce-que-la-discrimination
- Ressources pour l'aide juridique : https://www.hrlsc.on.ca/fr/contactez-le-cajdp/avant-de-nous-contacter
- Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes : https://crcvc.ca/fr/links/

Racisme anti-BIPOC

- Patrimoine canadien, les ressources de lutte contre le racisme : https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mobilisation-contre-racisme/ressources.html
- Commission ontarienne des droits de la personne : http://www.ohrc.on.ca/fr/la-discrimination-raciale-brochure
- Black Legal Action Centre : https://www.blacklegalactioncentre.ca/french/
- Guide sur la discrimination raciale et le harcèlement : http://www.ohrc.on.ca/fr/le-harc%C3%A8lement-racial-connaissez-vos-droits-brochure

- Institut de recherche et d'éducation sur les relations raciales : https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/institut-de-recherche-et-deducation-sur-les-relations-racia/?v2=true&utm_expid=.Zw6wDABWRgyB0oPClDzoRg.1&utm_referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F

Les Autochtones en particulier

- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone : https://www.ccnsa.ca/fr/ListingIndex.aspx?sortcode=1.7.10&id=338
- Services aux Autochtones du Canada : https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada.html
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec : http://www.rcaaq.info/
- Association nationale des centres d'amitié : https://www.nafc.ca/fr

Le capacitisme/la capacité

- Commission canadienne des droits de la personne, droits des personnes handicapées : https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/deficience
- Association canadienne des libertés civiles, ressources pour les personnes handicapées : https://ccla.org/fr/ressources-utiles-pour-les-personnes-handicapees-en-matiere-demploi-et-dacces/

Santé mentale

- Soutien en santé mentale du Gouvernement du Canada : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/services-sante-mentale/sante-mentale-obtenir-aide.html
- Site Internet de l'Association canadienne pour la santé mentale (qui vous aide à trouver de l'aide au niveau régional) : https://cmha.ca/fr/trouvez-votre-acsm-locale
- Centre canadien de la santé mentale et du sport : https://www.ccmhs-ccsms.ca/nos-piliers-du-succes#:~:text=Bienvenue%20au%20Centre%20canadien%20de,mentale%20et%20du%20sport%20(CCSMS)&text=Le%20CCSMS%20est%20un%20organisme,comp%C3%A9titifs%20et%20de%20haut%20niveau.

Ressources sur la lutte contre le harcèlement et la discrimination

- Centres de collaboration nationale en santé publique : https://ccnsp.ca/projects/mentalhealth
- Ligne de crise de la ville d'Ottawa et des environs : https://crisisline.ca/?lang=fr
- Aide pour les personnes qui souffrent d'anxiété : https://www.revivre.org/
- **La prévention du suicide et le soutien :** https://www.crisisservicescanada.ca/fr/ et **1.866.277.3553**
- Faire face à la dépression : https://www.aide.ulaval.ca/psychologie/textes-et-outils/difficultes-frequentes/la-depression-mieux-la-connaitre-pour-y-faire-face/

Agression/violence sexuelle

- Outil de recherche de ressources de soutien sur l'inconduite sexuelle du Gouvernement du Canada : https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/conflits-inconduite/operation-honour/centre-intervention-inconduite-sexuelle/outil-recherche-ressources.html
- Fondation canadienne des femmes : https://canadianwomen.org/fr/les-faits/
- Action ontarienne contre la violence faite aux femmes : https://aocvf.ca/
- Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille : https://www.ciasf.org/
- Condition féminine Canada – liste de ressources, de province à province : https://cfc-swc.gc.ca/violence/knowledge-connaissance/canada-fr.html?wbdisable=true

LGBTQIA+

- Pflag : https://pflagcanada.ca/french/
  Sections provinciales de Pflag : https://pflagcanada.ca/pflag-chapters/
- LGBTQ + et Services de santé trans : https://www.centretownchc.org/fr/programmes-et-services/lgbtq-et-services-de-sante-trans/

Ressources sur la lutte contre le harcèlement et la discrimination

- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, « La bispiritualité : Parlons-en ! Introduction à la santé bispirituelle » : https://www.ccnsa.ca/docs/emerging/WEBINAR-TwoSpiritHealth-Hunt-FR.pdf
- La Fondation Lifeline Canada : https://thelifelinecanada.ca/fr/resources/
- Santé mentale, Nouveau départ EHN Canada : https://www.cliniquenouveaudepart.com/blog/le-besoin-de-soins-en-sante-mentale-pour-les-lgbtq/
- Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal : https://ccglm.org/nos-services/ressources/
- Alliance arc-en-ciel : https://arcencielquebec.ca/atteinte-a-vos-droits/

Questions socio-économiques

- Homeless Hub : https://www.rondpointdelitinerance.ca/solutions/pr%C3%A9vention
- L'itinérance chez les Autochtones : https://www.rondpointdelitinerance.ca/solutions/peuples-autochtones

10. Ressources générales

1. Financement des études supérieures

Consultez la page de financement de votre établissement d'enseignement supérieur pour en savoir plus les possibilités de financement au niveau provincial ainsi que les bourses internes.

- Portail des bourses du Gouvernement du Canada : https://www.canada.ca/fr/services/finance/financementetudes/bourses.html
- Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC): http://www.frqsc.gouv.qc.ca/bourses-et-subventions
- Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario : https://osap.gov.on.ca/OSAPPortal/fr/A-ZListofAid/PRDR019246.html
- Bourses d'études Indspire pour les étudiants autochtones : https://indspire.microsoftcrmportals.com/fr-FR/

2. La vie aux études supérieures

- Boîte à outils - pour bien réussir votre thèse : https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/theses/boite-a-outils
- Guide de rédaction des travaux universitaires : http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.pdf
- Comment faire ? Un article scientifique : http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/jefar/fichiers/devenir_chercheure_nov_2017_web.pdf

3. Partager votre recherche

i. Appel à communications

- Réseau d'études canadiennes – Colloque et appels à communication : https://www.csn-rec.ca/fr/conferences/appels-a-communication
- H-Networks (inscrivez-vous pour recevoir des annonces et des appels à communications): https://networks.h-net.org/networks

ii. Les réseaux sociaux

- Focus sur l'identité numérique du chercheur : https://www.open-access.fr/images/fiches%20pratiques/Fiche_pratique_identit%C3%A9_num%C3%A9rique.pdf

- Faire de l'histoire sur Twitter ? Entretien avec @LarrereMathilde : https://devhist.hypotheses.org/3336
- Usages pédagogiques de Twitter : https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/twitter-usages-pedagogiques.pdf

iii. Registres des droits d'auteur / Paiements

- Access Copyright: https://fr.accesscopyright.ca/
- Programme du droit de prêt public : https://droitdepretpublic.ca/procedure-d-adhesion

iv. Récits créatifs, produits numériques et expositions

- Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia : http://storytelling.concordia.ca/
- Publications de l'Association des musées canadiens : https://museums.ca/site/reportsandpublications?language=fr_FR

v. Créer des présentations accessibles

- Améliorer l'impact de vos présentations : https://openclassrooms.com/fr/courses/3013891-ameliorez-limpact-de-vos-presentations
- Guide d'accessibilité de Google : https://support.google.com/docs/answer/6199477?hl=fr

4. Ressources en matière de carrière

i. *Academic Career Search Tips and Job Postings*

- Offres d'emplois universitaires et scientifiques : https://academicpositions.fr/#
- Emplois universitaires Wiki : https://academicjobs.wikia.org/wiki/Academic_Jobs_Wiki
- Affaires universitaires – Emplois : https://www.affairesuniversitaires.ca/trouver-un-emploi/
- Blogue du service de placement : https://www.spla.ulaval.ca/blogue/
- H-Net: https://www.h-net.org/jobs/job_browse.php
- Emplois Higher Ed : https://www.higheredjobs.com/

Ressources générales

- Emplois pour chercheurs scientifiques : https://www.workopolis.com/rechercheemploi/emplois-chercheur-scientifique
- Annonces d'emplois – Réseau d'études canadiennes : https://www.csn-rec.ca/fr/annonces-emplois
- Conseils carrière : https://www.jobboom.com/carriere/conseils-carriere/

ii. Carrières à l'extérieur du monde universitaire : conseils, suggestions, consultants

- La valeur d'un diplôme en histoire : https://cha-shc.ca/_uploads/5e8dd4674add1.pdf
- Que faire avec un diplôme en histoire ? : https://historydegreediplomehistoire.blog/
- Payantes, les humanités : https://www.jobboom.com/carriere/payantes-les-humanites/

iii. Carrières postuniversitaires

- Carrières dans le domaine de la culture : https://workinculture.ca/jobboard
- Portail carrières Arts, culture, lettres et communication : https://www.carrieres.gouv.qc.ca/choisir-la-fonction-publique/domaines-demplois/arts-culture-lettres-et-communication/?no_cache=1
- Banque emplois patrimoine : https://museums.ca/client/career/careers.html?language=fr_FR
- Emploi dans les bibliothèques ou archives : https://archivistes.qc.ca/category/offres-emploi/ https://www.option-carriere.ca/emploi-bibliotheque.html https://neuvoo.ca/emplois/documentation-archives-bibliotheque/ https://cbpq.qc.ca/offres-emploi https://abqla.qc.ca/fr/category/emplois/
- Gouvernement du Canada, recrutement postsecondaire : https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/emplois/services/recrutement/diplomes/recrutement-postsecondaire.html
- Annonces d'emplois, Réseau d'études canadiennes : https://www.csn-rec.ca/fr/annonces-emplois

iv. Entrevues

- 9 trucs d'entrevue pour étudiants : https://telfer.uottawa.ca/fr/careercentre/blogue-de-carriere/9-trucs-d-entrevue-pour-etudiants/

- L'entrevue de sélection : https://www.uottawa.ca/centre-developpement-carriere/recherche/lentrevue-selection
- L'entrevue d'embauche : https://www.randstad.ca/fr/chercheurs-demplois/ressources-carriere/entrevue-dembauche/entrevues-demploi-votre-test-le-plus-important-en-tant-que-nouveau-diplome/

v. Initiatives emploi jeunesse

- Le programme « Jeunesse Canada au travail » (pour les diplômés de moins de 30 ans) et le Programme de recrutement postsecondaire du gouvernement du Canada sont des occasions rémunérées de travailler dans des ministères, des musées et d'autres organisations. Travailler dans ces endroits peut ralentir le rythme d'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat, mais peut aussi vous ouvrir de nouvelles portes pour utiliser vos compétences et trouver un travail satisfaisant : https://young-canada-works.canada.ca/Account/Login
- Le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant offre un emploi contractuel aux étudiants de moins de 30 ans : https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/emplois/services/recrutement/etudiants/programme-federal-experience-travail-etudiant.html